



SODEC

La culture. Par cœur.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
2006-2007



Elle exprime ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir.

Elle est forte lorsqu'elle s'affirme et rayonne.

C'est par nos gens d'ici et nos entreprises d'ici qu'elle vit et grandit.

Elle se doit d'être appuyée et protégée.

Parce que la culture,

on l'aime par coeur et on la connaît par coeur.



Montréal, le 25 septembre 2007

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre Société ainsi que de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean G. Chaput'. The signature is stylized with a prominent vertical stroke and a horizontal stroke extending to the right.

Jean G. Chaput

TABLE DES MATIÈRES

La déclaration de fiabilité des données contenues dans le Rapport annuel de gestion	7
Le message du président	8
Les faits saillants	10
Le survol des interventions	16
La SODEC depuis cinq ans	22
La répartition régionale des interventions de la SODEC	25
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES	
La mission, la vision, les domaines d'intervention, les fonctions, l'approche	30
L'organigramme	33
Le conseil d'administration, les commissions et le conseil consultatif de la Société	34
LES RÉSULTATS	
L'application du Plan d'action 2006-2007	40
La déclaration de services aux citoyens	66
L'UTILISATION DES RESSOURCES	
Le personnel	68
Les systèmes d'information	69
Les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2007	70
- Rapport de la direction	70
- Rapport du vérificateur	71
- Revenus et dépenses et excédent	72
- Bilan	73
- Flux de trésorerie	74
- Notes afférentes aux états financiers	75
Liste des entreprises ou des professionnels qui ont reçu du soutien financier de la SODEC	85
- Cinéma et production télévisuelle	85
- Musique et variétés	98
- Livre et édition	110
- Métiers d'art	120
- Exportation et rayonnement culturel	127
LES LOIS ET POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALES	
La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration	136
L'accès à l'information et protection des renseignements personnels	136
Les règles de déontologie et d'éthique de la SODEC	136
Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées	136
L'accès à l'égalité en emploi	136
ANNEXES	
La liste des consultants et des membres des comités d'évaluation	138
La déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens	139
La politique linguistique	142
Le code de déontologie	147
Index des photos	149

LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION

L'information contenue dans le présent rapport annuel de gestion relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Ce rapport annuel de gestion répond aux exigences de la *Loi sur l'administration publique*. Ainsi, il :

- décrit fidèlement la mission, les enjeux, les orientations stratégiques et les défis de la Société;
- fait état des résultats obtenus eu égard au *Plan stratégique 2005-2008* et au *Plan d'action 2006-2007* qui en découle;
- fait état des résultats consécutifs à l'application de la «*Déclaration de services aux citoyens*»;
- rend compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquels la SODEC est soumise.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2007.

Le président,



Jean G. Chaput

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT



On retiendra de l'exercice 2006-2007 qu'une profusion d'activités auxquelles nous avons été associés, directement ou indirectement, a contribué à mettre le Québec culturel en lumière notamment sur la scène internationale. On ne le répètera jamais trop : il faut aborder les marchés extérieurs avec extrêmement de confiance. En effet, la qualité des œuvres de nos artisans nous fournit une clé maîtresse nous ouvrant bien grand toutes les portes.

Nous sommes
particulièrement
heureux des
efforts intenses
que la SODEC
a consacrés
pour briller
sur la scène
internationale...

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chaput'.

Jean-Guy Chaput

La SODEC est persuadée plus que jamais que la poursuite de ses actions vers les marchés internationaux est essentielle si l'on veut que notre production culturelle dispose des moyens pour performer. Nous savons que les activités déployées sont pertinentes et qu'elles contiennent les éléments assurant à notre industrie un rayonnement beaucoup plus large que notre marché intérieur.

Les produits québécois ont continué de dominer les listes de ventes relevées dans les secteurs d'activité où ce genre de compilation est en usage. *Bon Cop, Bad Cop* a battu les blockbustres américains aux guichets des cinémas ; une première a même été enregistrée quand *I think of you*, de Gregory Charles, a trôné à la tête du palmarès des meilleures ventes de CD tous secteurs confondus ; Dominique Michel traduisait quant à elle cette performance dans le secteur du livre.

C'est dire comme l'attrait du contenu québécois demeure indéniablement puissant auprès du public et justifie pleinement l'appui que nous réservons aux artisans culturels d'ici en facilitant l'expression publique de leurs créations.

Une enveloppe de 53,7 millions de dollars a été allouée cette année pour les programmes d'aide de la SODEC ; cette somme représente une hausse de plus de 23 % par rapport à l'exercice précédent. Les retombées économiques des projets que nous contribuons à mettre en route s'en trouvent multipliées.

Dans cette veine, nos estimations établissent à plus de 125 millions de dollars la valeur des crédits d'impôt générés par nos actions et par les dossiers traités par l'équipe de la SODEC. C'est sans compter que notre société a aussi collaboré avec les principales associations, dans la préparation des dossiers à caractère fiscal, qu'elles présentent au gouvernement lors de leurs représentations courantes ou particulières. De plus, la SODEC participe activement au comité d'échange interministériel sur les mesures fiscales en culture, conjointement avec le ministère du Revenu et le ministère de la Culture et des Communications. Enfin, la Société travaille sur une base continue avec le ministère des Finances afin d'assurer l'intégrité des mesures fiscales culturelles et que l'application qu'elle en fait reflète véritablement l'intention du législateur.

Malgré les succès critique et commercial qu'elle a connus au cours des années précédentes, l'industrie cinématographique québécoise a eu besoin d'une aide d'urgence pour contenir le problème de financement vers lequel elle se dirigeait. Pour palier au manque, le gouvernement du Québec a injecté 10 millions de dollars supplémentaires pour l'année 2006-2007.

L'annonce de la Politique internationale du Québec, en cours d'année, était accompagnée d'une somme de 1 050 000 \$ sur trois ans qui est venue se greffer au budget de la SODEC. Nous avons redirigé promptement ces argents vers les projets qui avaient été préalablement identifiés comme prioritaires dans notre volonté de soutenir nos artisans dans la lancée nécessaire vers les marchés extérieurs. Plus de la moitié de cette contribution, soit 650 000 \$, a été acheminée vers le Programme de soutien à la tournée de spectacles de variétés hors Québec, 300 000 \$ ont été attribués à la traduction et, enfin, 100 000 \$ ont été alloués aux activités des opérateurs de stands collectifs dans les grandes foires et marchés.

Nous sommes particulièrement heureux des efforts intenses que la SODEC a consacrés pour briller sur la scène internationale dans les domaines sous notre responsabilité. Pensons ici à la présentation exceptionnelle de productions cinématographiques à Berlin, à Dresde, à Munich et à Clermont-Ferrand. La présence au Festival de Cannes a également retenu l'attention en raison du succès de nos productions.

Installé pour la première fois sur les Champs-Élysées, nous avons souligné avec éclat le dixième anniversaire du « Cinéma du Québec à Paris », en y greffant non seulement la projection de films mais aussi la présentation de produits gastronomiques, littéraires et de design québécois. Nous remercions Tourisme Québec d'avoir collaboré à ces festivités.

Quelques mois plus tard, les produits culturels québécois envahissaient le magasin FNAC Saint-Lazare à Paris dans le cadre de *Parcours Québec*. Ce programme unique a permis de promouvoir avec éclat autant la musique, la littérature que le cinéma québécois.

C'est aussi durant l'exercice qui fait l'objet de ce rapport qu'ont été amorcés les travaux de rénovation du dernier grand chantier qui va permettre de compléter la restauration de la Place Royale : la maison Robert-Paré, propriété de la SODEC, profite d'une véritable cure de rajeunissement. Ces travaux majeurs, d'une valeur de 3,8 millions de dollars sont effectués en vue des fêtes qui marqueront le 400e anniversaire de fondation de la ville de Québec.

Sur le plan administratif, un travail de tous les instants a permis à la SODEC d'améliorer plusieurs aspects de son bilan financier et d'afficher des résultats avantageux. Ainsi, nous avons maintenu le cap quant au contrôle des coûts d'opération. Nous avons également réglé et versé à nos employés syndiqués la compensation rétroactive associée au règlement de l'équité salariale.

Nous avons réduit de façon significative le déficit qui atteint 91 339 \$ alors qu'il était de 496 797 \$ l'année dernière, et avons accru les revenus d'intérêts sur placements et sur prêts.

Comme vous le constatez, cet exercice nous a réservé, encore une fois, son lot de défis et plus souvent qu'autrement nos actions ont produit des résultats fort encourageants. On doit ces succès à une équipe d'employés résolument engagés à faire de la SODEC un acteur majeur dans la croissance de nos entreprises culturelles tant sur les marchés intérieurs que sur la scène internationale.

L'année 2006-2007 a aussi exigé beaucoup des membres du comité externe et du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) qui se sont attelés à la révision du Programme d'aide aux festivals de films. En respectant un échéancier serré, ils ont permis que le fruit de leur travail soit appliqué dès le début de 2007. Ils ont droit à toute ma reconnaissance.

Je m'en voudrais également de passer sous silence la contribution du conseil d'administration et des membres des différentes commissions consultatives de la Société. À ce dernier niveau, j'ai le regret de vous annoncer le départ de monsieur Jean-Marc Gagnon. Sa collaboration inspira ses collègues du conseil d'administration pendant sept longues années. Pour cet apport soutenu, je tiens à le remercier sincèrement.

Ensemble, le conseil d'administration, les commissions, les cadres et les employés, nous avons forgé la culture de la SODEC et engagé notre société sur la voie de la modernité. Mais toujours en cherchant à tisser notre toile d'interventions pour favoriser l'expression créatrice de nos partenaires des industries culturelles. Et ceux-ci ont encore une fois été brillants, habiles et dynamiques, en 2006-2007, nous laissant pénétrer dans leur imaginaire foisonnant. Félicitations à ces entrepreneurs qui nous proposent un voyage à l'intérieur de nous-même, tout en prenant la planète à témoin ! Ils façonnent, à leur manière, une partie du Québec d'aujourd'hui.

En terminant, je tiens à souligner l'appui constant de Madame Line Beauchamp, Ministre de la Culture et des Communications qui a assuré ses fonctions jusqu'à l'arrivée de Madame Christine St-Pierre, le 18 avril 2007. Madame Beauchamp, merci. Grâce à votre engagement, les entreprises culturelles du Québec ont pu accroître leur développement.

LES FAITS SAILLANTS

La gouvernance

Dans la foulée de l'énoncé gouvernemental en matière de gouvernance, le conseil d'administration de la SODEC a adopté plusieurs mesures au cours de l'exercice. Son premier geste avait été tout d'abord de constituer un comité, composé de quatre membres de la Société, afin d'étudier plus à fond le sujet. Le mandat de ce comité portait principalement sur l'analyse des choix s'offrant à la SODEC, à partir des nouvelles orientations proposées par le gouvernement à l'égard de ses sociétés d'État.

À cet effet, le président a proposé au comité de direction de la Société d'entériner la création du comité de gouvernance et du comité de performance.

En parallèle à ces développements et sans attendre leur mise en place, tous les membres de nos commissions consultatives étaient sensibilisés aux prescriptions de l'État.

Cinéma et production télévisuelle

Un haut niveau de production de longs métrages a pu être maintenu cette année grâce au fonds d'urgence de 10 millions de dollars débloqué par la ministre de la Culture et des Communications (MCC) en octobre 2006. La SODEC a ainsi pu compléter le financement de plusieurs films et permettre à deux nouveaux films d'entrer en production avant le 31 mars 2007.

L'année 2006-2007 fut également très intéressante au niveau des projets financés en partenariat avec l'étranger. Neuf coproductions internationales ont été soutenues par la Société, démontrant l'intérêt que suscite le Québec comme partenaire international.

Congorama, de Philippe Falardeau, un des premiers films produits dans les sillons de l'« Atelier Grand Nord », rencontre organisée par la SODEC, est sorti en salles au Québec, en France et en Belgique après avoir été projeté lors de la clôture de la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes 2006.

Les actions mises en place depuis quelques années, visant la mise en réseau de professionnels de la Francophonie, se consolident.

Ainsi, la quatrième édition de l'« Atelier Grand Nord » a eu lieu en mars 2007, donnant rendez-vous à douze scénaristes et à six consultants pour discuter de leur projet respectif de long métrage; les Rencontres de coproduction francophones qui se sont déroulées dans le cadre du « Cinéma du Québec à Paris » ont permis à plus de 100 professionnels (producteurs, distributeurs, vendeurs internationaux, télédiffuseurs) de se rencontrer autour de projets de longs métrages francopho-





nes; le Forum de production durant le *Festival international du film francophone de Namur* a vu la présence de deux experts ainsi que la participation d'un producteur québécois de long métrage; et enfin, se sont tenues deux missions de producteurs québécois à l'étranger, une à Bruxelles dans le cadre du festival de films documentaires *Filmer à tout prix* qui ont permis à six producteurs d'ici de rencontrer leurs collègues belges ainsi qu'une mission de quatre producteurs de long métrage de la relève en Allemagne, à Berlin et à Dresde dans le cadre du *FilmFest*.

Le plan d'action demandé par la ministre de la Culture et des Communications portant sur la coproduction et la production destinées aux marchés étrangers a été rédigé, en collaboration avec Télé-Québec et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

Le Programme d'aide aux festivals de films a été révisé et entrera en vigueur en 2007-2008. L'exercice a été le fruit

d'un processus de travail transparent d'un comité externe et d'une consultation publique, avant que le programme remodelé soit proposé par le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), adopté par le conseil d'administration et approuvé par la ministre.

Un rapport et un plan d'action ont été produits sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine cinématographique.

Finalement, « Cinéma du Québec à Paris » a marqué son dixième anniversaire en s'installant sur les Champs-Élysées, offrant ainsi une vitrine encore plus grande au cinéma d'ici et en attirant un public davantage intéressé. Les rencontres professionnelles organisées en marge des projections sont de qualité telle que l'événement s'inscrit maintenant dans l'agenda des professionnels francophones.

Légende

1. Cinéma du Québec à Paris
2. Atelier Grand Nord
3. Mission Dresde

Affaires internationales

Cette année, les films québécois ont été particulièrement prisés à l'international. Notons entre autres, la présentation de deux films québécois au Festival des films de Berlin, trois courts métrages québécois en compétition au Festival international du court métrage de Clermont Ferrand, six films présentés au Festival des films de Munich, huit films ainsi qu'un hommage à Serge Giguère au Hot Docs, trois longs métrages au Seattle Film Festival ainsi qu'une présence à Sundance.

Suite à la visite du premier ministre du Québec en Allemagne à l'été 2006, le Québec a pu présenter au Filmfest de Dresde dix courts métrages, une première pour ce festival allemand.

L'annonce de la Politique internationale du Québec, en novembre 2006, s'est accompagnée d'un budget additionnel de 1 050 000 \$ pour les programmes de la SODEC sur trois ans. De cette somme, 650 000 \$ ont été alloués au Programme de soutien à la tournée de spectacles de variétés hors Québec, favorisant ainsi son prolongement, 300 000 \$ pour l'aide à la traduction et 100 000 \$ de plus pour l'enveloppe du programme d'appui aux activités des opérateurs de stands collectifs dans les grandes foires et grands marchés.

L'entente portant sur la coopération et la distribution en matière de cinéma et de production télévisuelle entre la Communauté française de Belgique et la SODEC a été reconduite. Notons que cette entente vise à favoriser la réciprocité entre la Communauté française de Belgique et le Québec quant à la mise en marché des films sur ces deux territoires.



Le stand Horizon Québec a fait sa réapparition au National Association of Television Program Executives (NATPE), après quelques années d'absence. Ce rendez-vous annuel à Las Vegas figure comme le plus important marché pour percer la programmation télévisuelle aux États-Unis. Le retour du Québec à cet événement illustre l'importance du marché américain pour les productions québécoises.

La SODEC a contribué au programme, Parcours Québec, mis sur pied par le magasin FNAC Saint-Lazare à Paris au printemps 2007. Ce programme a permis de faire la promotion de la musique, de la littérature et du cinéma québécois en donnant aux produits culturels une visibilité exceptionnelle.

On notera de plus, un total de 794 368 \$ pour 62 projets pour le programme de soutien à la tournée qui a permis à quelque 53 artistes ou groupes québécois de rayonner sur la scène internationale. Ceci est une hausse substantielle par rapport à l'an dernier.

Enfin, un appui financier supplémentaire a été accordé à Québec Édition afin d'appuyer davantage leurs actions et leurs activités de promotion à travers le monde.

Légende

1. Entente entre le Québec et le Filmfest de Dresde

2. Horizon Québec à Cannes

Livre, métiers d'art, musique et variétés

LIVRE

Le comité sur l'exportation de la Commission du livre de la SODEC a amorcé les travaux en vue d'élaborer des stratégies d'exportation du livre québécois.

La première tranche du soutien additionnel de 100 000 \$ par année durant trois ans pour la traduction a été versée dans le cadre du Plan d'action 2006-2009 de la Politique internationale du Québec.

La deuxième phase du programme tripartite (ALQ-SODEC-PA-DIÉ) d'aide à l'informatisation des librairies a été complétée.

Cette année, la SODEC a contribué à l'avancement des travaux de la Table interprofessionnelle du livre, notamment sur les plans de la collecte des données, de l'évaluation du processus et de la rédaction de l'étude sur le système de l'office.

MÉTIERES D'ART

Aux côtés des ministères de la Culture et des Communications ainsi que de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la SODEC a œuvré à la coordination du *Plan national de formation en métiers d'art* (PNFMA) qui circonscrit la formation collégiale dans ce secteur. Depuis 2005-2006, des crédits additionnels de 250 000 \$ par année, et ce pour trois ans, ont été consentis pour le fonctionnement des écoles-ateliers.

Le Comité de coordination du *Plan national de formation en métiers d'art*, en collaboration avec la SODEC, a organisé une rencontre portant sur la problématique du recrutement dans les écoles ateliers et plus précisément, sur les stratégies à développer pour favoriser l'augmentation des inscriptions ainsi que sur la promotion des carrières en métiers d'art.

La Société a apporté son soutien au Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) aux fins de la réalisation d'une étude visant le développement de son réseau de commerces de détail à une plus grande échelle dans les régions du Québec.

Dans le cadre de la Convention de coopération entre la France et le Québec pour le développement des métiers d'art, la SODEC, conjointement avec la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA) pour la partie française, a procédé à la remise du *Prix France-Québec- professionnels des métiers d'art*. Ce prix vise à valoriser un projet considéré exemplaire au regard de la promotion de l'excellence de la création, de l'échange de savoir-faire ou encore du développement de marché en métiers d'art.

Également dans le cadre de cette convention, un *Prix France-Québec- jeunes talents des métiers d'art / SODEC- OFQJ* permet au lauréat (un jeune adulte âgé de 18 à 35 ans) de réaliser un séjour de développement professionnel en France dans le domaine des métiers d'art. Un prix réciproque est organisé simultanément en France, par la SEMA et l'OFQ-France.

Enfin, la SODEC a collaboré avec le MCC au *Forum sur les arts visuels au Québec* organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

MUSIQUE ET VARIÉTÉS

La SODEC a apporté plusieurs modifications au *Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés* (PADISQ) pour l'année 2006-2007.

L'admissibilité des projets de DVD de variétés et de musique spécialisée a été reconnue dans le cadre du programme. Par ailleurs, dans une perspective de rééquilibrage des volets d'aide de base, des changements significatifs ont été apportés aux conditions d'admissibilité des trois volets concernés du programme.

L'ADISQ est venue présenter à la Commission du disque et du spectacle de variétés de la SODEC, les démarches entreprises pour obtenir des aides gouvernementales supplémentaires. Ces aides permettront d'aider l'industrie à faire face au virage technologique et à faire circuler ses artistes tant au niveau national qu'international.

Mesures fiscales

Le crédit d'impôt remboursable pour la production d'enregistrements sonores, modifié le 24 mars 2006, afin d'y rendre admissible la production de l'enregistrement audiovisuel numérique ainsi que du clip, a permis le dépôt d'une dizaine de dossiers en 2006-2007. De plus, la législation a été modifiée pour désormais englober les dépenses de main-d'œuvre nécessaires aux travaux de pressage québécois pour les productions admissibles d'une société à l'égard d'un enregistrement sonore ou d'un enregistrement audiovisuel numérique.

En ce qui concerne le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise, il fut modifié le 20 février 2007 rendant admissible les courts et moyens métrages de langue française au taux bonifié de crédit d'impôt, au même titre que les longs métrages de langue française. Cette nouvelle mesure assurera un meilleur appui à ce secteur en pleine émergence, tout en favorisant le développement de la relève.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2007, la réorganisation de l'équipe de l'aide fiscale a permis une amélioration marquée dans le délais de traitement des dossiers déposés en cinéma et télévision, et ce autant en décision préalable d'admissibilité au crédit d'impôt qu'en certification finale. Dorénavant, un dossier complet déposé à la SODEC recevra une décision préalable dans les deux mois suivant son dépôt, alors qu'une demande de certification finale complète sera traitée à l'intérieur de trois mois.

Patrimoine

Le processus menant à la restauration de la maison Robert-Paré, de la Place Royale dans la capitale nationale, s'est amorcé durant l'exercice. Les travaux, dont l'essentiel profite d'une aide gouvernementale de 3,8 millions de dollars, devraient être terminés pour les célébrations du 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec. Les travaux à cet immeuble marqueront le parachèvement du projet de restauration des vingt-cinq immeubles concentrés autour de la Place Royale, considéré et reconnu par l'UNESCO comme un joyau du patrimoine mondial.



Légende

1. La maison Robert-Paré, de la Place Royale dans la capitale nationale.

Planification, politiques et communications

De nombreuses études, analyses et recherches ont été menées ou se sont poursuivies durant l'année. Certaines ont débouché sur des publications. En voici brièvement la nomenclature :

- Succession au sein des entreprises québécoises.
- État de la situation sur la récupération des investissements en cinéma.
- Bilan du crédit d'impôt à l'édition de livres au Québec.
- Analyse de la fonction-conseil à la SODEC.
- La situation financière des entreprises de métiers d'art au Québec.
- L'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction de langue française, de 1993 à 2004.
- Situation du patrimoine cinématographique.

Action régionale

Comme par le passé, la Société a été un acteur très impliqué de la vie régionale québécoise. Ce dynamisme s'est exprimé de diverses façons : que ce soit par la participation des directeurs généraux et des chargés de projet aux divers événements que nous soutenons dans les régions ou par des moyens taillés sur mesure et correspondants aux besoins relevés sur cette scène.

Ainsi, la SODEC a tenu, à l'endroit des entreprises, des sessions d'information sur ses programmes et ses différentes formes de soutien. Ces rencontres ont parfois pu compter sur la collaboration du CALQ. Durant l'exercice, elle a aussi été une intervenante proactive des consultations conduites par les Conférences régionales des élus (CRÉ) de plusieurs régions. Évidemment, nous y avons cherché à faire partager nos idées sur les orientations culturelles à privilégier.

Enfin, nous avons contribué au financement d'un projet pilote de coordination de la formation continue auprès des divers conseils régionaux de la culture du Québec (CRC).

Participation au réseau gouvernemental

Nous avons eu, également, de très nombreuses réflexions et travaux à caractère culturel qui ont marqué l'exercice au sein des filiales gouvernementales :

- Nous avons participé aux réunions du comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes où nous avons déposé la mise à jour du rapport intitulé « L'impact des opérations financières de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs ».
- Nous avons collaboré à la réalisation du programme de travail de l'Observatoire de la culture et des communications.
- Nous avons siégé aux rencontres de coordination avec le CALQ pour apporter les retouches au cadre d'intervention entre les arts et lettres et les industries culturelles.
- Nous avons paraphé l'entente avec le MCC pour la mise en place des outils informatiques de gestion dans le cadre du service de *Diapason*.
- Nous avons entamé la réflexion devant mener à la rédaction d'un plan d'évaluation des programmes, inspiré du modèle présenté par le Conseil du trésor.
- Nous avons contribué à la table réseau et aux tables sectorielles cherchant l'arrimage de nos actions dans nos différents champs d'activité avec celles du MCC et du CALQ. Notre contribution à ces échanges s'étend aux arts visuels et aux dossiers de l'action régionale et des nouvelles technologies.
- Nous avons également assuré une représentation de la SODEC au comité de suivi de Placement Culture.
- Et dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de développement de la production numérique interactive à contenu culturel, nous avons collaboré aux travaux de la table sectorielle traitant des nouvelles technologies et de leur impact sur les politiques culturelles.

LE SURVOL DES INTERVENTIONS

Répartition de l'ensemble des interventions financières de la SODEC selon la nature des activités et les domaines, 2006-2007

Domaine	PROGRAMMES D'AIDE		FINANCEMENT DES ENTREPRISES	MESURES FISCALES*	
	Programmes généraux	Programme destiné à l'exportation et au rayonnement culturel	Financement des entreprises	Décisions préalables : montant pressenti du crédit d'impôt	Financement intérimaire
Arts d'interprétation			4 525 000 \$		
Arts visuels					
Cinéma et production télévisuelle	37 470 535 \$	1 818 310 \$	10 215 000 \$	94 745 320 \$	7 750 754 \$
Musique et variétés	7 735 610 \$	1 424 390 \$			
Doublage				2 306 944 \$	
Enregistrements sonores				591 443 \$	29 718 \$
Livre et édition	3 874 077 \$	877 306 \$	2 200 000 \$	4 082 999 \$	58 890 \$
Logiciel					
Médias écrits					
Métiers d'art	3 069 873 \$	325 100 \$	30 000 \$		
Multimédia			485 000 \$		
Production de spectacles musicaux				6 649 990 \$	1 003 027 \$
Radio					
Services de production cinématographique et télévisuelle				16 929 231 \$	
Plurisectoriel		24 790 \$			
Total	52 150 095 \$	4 469 896 \$	17 455 000 \$	125 305 927 \$	8 842 389 \$

* Les montants inscrits aux mesures fiscales correspondent aux montants autorisés et amendés au cours de l'exercice 2006-2007.

Financement des entreprises

Répartition des autorisations selon les domaines, 2006-2007

Domaine	Nombre d'autorisations	Montant	%
Arts d'interprétation	7	4 525 000 \$	25,9
Arts visuels			–
Cinéma et production télévisuelle	20	10 215 000 \$	58,5
Musique et variétés			–
Livre et édition	7	2 200 000 \$	12,6
Logiciel			–
Médias écrits			–
Métiers d'art	1	30 000 \$	0,2
Multimédia	3	485 000 \$	2,8
Radio			–
Tous les domaines			–
Total	38	17 455 000 \$	100,0

Répartition des autorisations selon l'outil financier, 2006-2007

Outil	Nombre d'autorisations	Montant	%
Crédit renouvelable	22	10 435 000 \$	59,8
Garantie de marge	11	3 975 000 \$	22,8
Garantie de prêt	2	1 520 000 \$	8,7
Investissement au projet			–
Prêt à terme	3	1 525 000 \$	8,7
Total	38	17 455 000 \$	100,0

Répartition des autorisations par catégorie selon la politique financière, 2006-2007

Catégorie	Nombre d'autorisations	Montant	%
Développement	16	5 965 000 \$	34,2
Opérations conventionnelles	21	10 990 000 \$	62,9
Redressement	1	500 000 \$	2,9
Total	38	17 455 000 \$	100,0

Mesures fiscales de crédit d'impôt, 2006-2007

Domaine et nature de l'intervention	Nb	Montant
Cinéma et production télévisuelle		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	460	94 745 320 \$
Financement intérimaire (autorisations)	67	7 750 754 \$
Doublage de films		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	359	2 306 944 \$
Édition de livres		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	132	4 082 999 \$
Financement intérimaire (autorisations)	2	58 890 \$
Production d'enregistrements sonores		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	62	591 443 \$
Financement intérimaire (autorisations)	2	29 718 \$
Production de spectacles		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	202	6 649 990 \$
Financement intérimaire (autorisations)	8	1 003 027 \$
Services de production cinématographique et télévisuelle		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	28	16 929 231 \$

Programmes d'aide au cinéma et à la production télévisuelle

Répartition des interventions financières selon les programmes, 2006-2007				
Programme d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Programme d'aide à la scénarisation	157	36,9	2 374 790 \$	6,3
Programme d'aide à la production	87	20,5	30 492 707 \$	81,4
Programme d'aide à la promotion et à la diffusion	93	21,9	3 025 613 \$	8,1
Programme d'aide aux jeunes créateurs	88	20,7	1 577 425 \$	4,2
Total	425	100,0	37 470 535 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA SCÉNARISATION

Répartition des investissements selon les volets du programme, 2006-2007				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide sélective aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs	26	16,6	369 500 \$	15,6
Volet 2 : Aide aux entreprises de production				
2.1 Aide sélective aux entreprises de production du secteur privé	107	68,2	1 217 944 \$	51,3
2.2 Aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant	20	12,7	287 346 \$	12,1
2.3 Aide corporative aux entreprises de production – long métrage de fiction	4	2,5	500 000 \$	21,0
Total	157	100,0	2 374 790 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA PRODUCTION

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2006-2007				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide à la production de longs métrages fiction				
1.1 Aide sélective aux longs métrages fiction – secteur privé	28	32,2	25 079 988 \$	82,2
1.2 Aide sélective aux longs métrages fiction – secteur indépendant	5	5,7	2 688 500 \$	8,8
Volet 2 : Aide à la production de courts métrages fiction	8	9,2	469 000 \$	1,6
Volet 3 : Aide à la production de documentaires	46	52,9	2 255 219 \$	7,4
Total	87	100,0	30 492 707 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA PROMOTION ET À LA DIFFUSION

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2006-2007				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide aux entreprises de distribution				
1.1 Aide à la mise en marché	34	36,6	546 260 \$	18,1
1.2 Aide au tirage de copies	14	15,1	136 788 \$	4,5
Volet 2 : Aide aux exploitants de salles				
2.1 Aide aux salles parallèles	8	8,6	362 396 \$	12,0
2.2 Aide aux salles de cinéma commerciales	4	4,3	163 669 \$	5,4
Volet 3 : Aide aux projets spéciaux ¹	17	18,3	657 500 \$	21,7
Volet 4 : Aide aux festivals et aux événements cinématographiques	16	17,1	1 159 000 \$	38,3
Total	93	100,0	3 025 613 \$	100,0

¹ De ce montant, 65 000 \$ représentent de l'aide supplémentaire non récurrente du ministère de la Culture et des Communications.

PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2006-2007				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Scénarisation				
Volet 1 : Aide à la scénarisation	56	63,6	282 850 \$	17,9
Production				
Volet 2 : Aide à la production	24	27,3	1 243 950 \$	78,9
Distribution				
Volet 3 : Aide à la distribution et aux projets spéciaux	8	9,1	50 625 \$	3,2
Total	88	100,0	1 577 425 \$	100,0

Programmes d'aide aux entreprises de musique et de variétés

Répartition des subventions selon les programmes, 2006-2007			
	Nombre d'autorisations	Montant	%
Programme d'aide aux entreprises de musique et de variétés	278	4 690 436 \$	60,6
Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial	95	272 674 \$	3,5
Programme d'aide à la diffusion en variétés	32	2 223 000 \$	28,8
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	9	549 500 \$	7,1
	414	7 735 610 \$	100,0

PROGRAMMES D'AIDE AUX ENTREPRISES DE MUSIQUE ET DE VARIÉTÉS

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2006-2007			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Secteur industriel – Aide globale	34	2 529 000 \$	53,9
Volet 2 : Secteur industriel – Aide aux projets	31	484 000 \$	10,3
Volet 3 : Secteur para-industriel	54	386 500 \$	8,3
Volet 4 : Soutien additionnel à la tournée	159	1 290 936 \$	27,5
Total	278	4 690 436 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA DIFFUSION EN VARIÉTÉS

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2006-2007			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide aux événements nationaux et internationaux	27	1 964 500 \$	88,4
Volet 2 : Aide à la programmation d'un diffuseur	3	213 500 \$	9,6
Volet 3 : Aide aux projets en développement	2	45 000 \$	2,0
Total	32	2 223 000 \$	100,0

Programmes d'aide aux entreprises du livre et de l'édition

Répartition des subventions selon les programmes, 2006-2007			
Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	317	2 676 028 \$	69,1
Programme d'aide aux salons du livre	14	591 749 \$	15,3
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	11	606 300 \$	15,6
	342	3 874 077 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2006-2007			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide à l'édition et à la promotion	109	1 844 995 \$	68,9
Volet 2 : Aide à l'édition spécialisée	7	54 780 \$	2,0
Volet 3 : Aide à la traduction			
3.1 Œuvres littéraires	23	131 019 \$	4,9
3.2 Extraits d'œuvres littéraires	6	5 012 \$	0,2
Volet 4 : Participation aux salons du livre	58	138 348 \$	5,2
Volet 5 : Aide aux librairies agréées	34	242 300 \$	9,1
Volet 6 : Aide au transport de livres au Québec	74	74 574 \$	2,8
Volet 7 : Aide aux projets collectifs et aux événements	6	185 000 \$	6,9
Total	317	2 676 028 \$	100,0

Programmes d'aide aux métiers d'art

Répartition des subventions selon les programmes, 2006-2007			
Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Programme d'aide aux artisans et aux entreprises des métiers d'art	188	616 253 \$	20,1
Programme d'aide aux écoles-ateliers	14	1 287 700 \$	41,9
Soutien au marché de l'art	26	265 920 \$	8,7
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	2	900 000 \$	29,3
Total	230	3 069 873 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE AUX ARTISANS ET AUX ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2006-2007			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires	81	275 070 \$	44,7
Volet 2 : Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage	27	52 982 \$	8,6
Volet 3 : Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation	33	265 201 \$	43,0
Volet 4 : Participation aux salons de métiers d'art	47	23 000 \$	3,7
Total	188	616 253 \$	100,0

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MARCHÉ DE L'ART

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2006-2007			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Exposition	12	65 475 \$	24,6
Volet 2 : Exportation	14	200 445 \$	75,4
Total	26	265 920 \$	100,0

Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

Répartition des interventions financières selon les volets du programme et les domaines, 2006-2007													
Volet d'aide	Cinéma et production télévisuelle		Musique et variétés		Livre et édition		Métiers d'art		Plurisectoriel		Total		
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	%
Volet 1 : Sodexport – entreprise	8	440 000	10	326 000	5	225 000	4	135 000			27	1 126 000	25,2
Volet 2 : Sodexport – projet	2	25 000	6	78 000	1	10 000	12	54 200			21	167 200	3,7
2.1 :Aide à la tournée hors Québec			62	794 368							62	794 368	17,8
Volet 3 :Sodexport – Présence dans les marchés et foires	5	683 430	3	161 801	4	559 900	3	93 000			15	1 498 131	33,5
3.1 :Sodexport – Autres activités de rayonnement culturel	70	655 070	8	64 221	6	59 106	1	1 400	2	19 933	87	799 730	17,9
Volet 4 : Relations internationales	2	14 810			4	23 300	2	41 500	1	4 857	9	84 467	1,9
TOTAL	87	1 818 310	89	1 424 390	20	877 306	22	325 100	3	24 790	221	4 469 896	100,0

LA SODEC DEPUIS CINQ ANS

Évolution du financement des entreprises et des mesures fiscales de crédit d'impôt, 2002-2003 à 2006-2007

Domaine et nature de l'intervention	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
FINANCEMENT DES ENTREPRISES	61	22 466 500	70	23 810 898	46	19 475 000	65	26 414 500	38	17 455 000
MESURES FISCALES										
Cinéma et production télévisuelle										
Crédit d'impôt*	574	119 762 763	590	141 172 652	506	94 731 780	556	95 494 524	460	94 745 320
Financement intérimaire (autorisations)	121	23 275 195	116	20 266 813	86	11 779 410	66	8 449 133	67	7 750 754
Doublage de films										
Crédit d'impôt*	319	2 619 255	232	1 394 318	389	2 981 080	406	2 699 664	359	2 306 944
Édition de livres										
Crédit d'impôt*	100	5 227 714	162	8 957 960	160	4 541 834	176	7 126 546	132	4 082 999
Financement intérimaire (autorisations)	3	194 817	2	118 083	11	409 147	5	145 756	2	58 890
Production d'enregistrements sonores										
Crédit d'impôt*	91	813 228	88	1 010 097	89	754 741	88	829 963	62	591 443
Financement intérimaire (autorisations)	6	195 158	2	61 502	3	78 803	2	80 344	2	29 718
Production de spectacles										
Crédit d'impôt*	132	6 111 819	147	7 544 210	174	6 474 285	186	6 015 536	202	6 649 990
Financement intérimaire (autorisations)	6	571 833	10	430 355	14	768 865	6	200 690	8	1 003 027
Services de production cinématographique et télévisuelle										
Crédit d'impôt*	39	14 023 116	41	11 029 834	39	10 807 601	23	8 754 868	28	16 929 231

* Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt, incluant les amendements.

Cinéma et production télévisuelle

Évolution des programmes d'aide, 2002-2003 à 2006-2007										
Programme d'aide	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
Programme d'aide à la scénarisation	124	1 335 580	174	3 480 962	144	2 617 659	127	2 059 249	157	2 374 790
Programme d'aide à la production	80	13 091 075	92	18 797 039	78	16 236 584	96	21 260 103	87	30 492 707
Programme d'aide à la promotion et à la diffusion	80	2 520 546 ¹	95	2 841 354	89	2 897 101	85	2 991 867	93	3 025 613 ²
Programme d'aide aux jeunes créateurs	100	1 694 950	109	1 865 319	114	1 605 271	98	1 521 405	88	1 577 425
Total	384	18 642 151	470	26 984 674	425	23 356 615	406	27 832 624	425	37 470 535

¹ Incluant une subvention spéciale non récurrente de 175 000 \$ provenant du ministère de la Culture et des Communications pour la sauvegarde et la relance du cinéma Le Dauphin.

² De ce montant, 65 000 \$ représentent une aide supplémentaire non récurrente du ministère de la Culture et des Communications.

Musique et variétés

Évolution des programmes d'aide, 2002-2003 à 2006-2007										
Programme d'aide	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
Programme d'aide aux entreprises de musique et de variétés	320	4 927 197	247	4 487 313	231	4 287 328	275	4 630 544	278	4 690 436
Programme de sensibilisation à la chanson en milieu collégial	97	316 769	90	291 572	115	375 801	94	246 820	95	272 674
Programme d'aide à la diffusion en variétés	–	–	24	2 007 500	22	2 137 000	26	1 973 000	32	2 223 000
Programme d'aide aux diffuseurs spécialisés en chanson	11	529 000	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme d'aide à l'édition de partitions de musique spécialisée	2	36 000	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme d'aide au soutien aux immobilisations - salles de spectacles	10	2 738 150	3	237 277	2	730 000	–	–	–	–
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	5	314 000	6	334 100	6	365 500	9	458 000	9	549 500
Aide aux événements nationaux et internationaux**	11	1 650 000*	–	–	–	–	–	–	–	–
Aide aux événements	2	130 000	2	116 000	–	–	–	–	–	–
Total	458	10 641 116	372	7 473 762	376	7 895 629	404	7 308 364	414	7 735 610

* Aide financière déboursée en partie par le ministère de la Culture et des Communications pour un total de 500 000 \$.

** Volet du Programme d'aide à la diffusion en variétés depuis 2003-2004

Livre et édition

Évolution des programmes d'aide, 2002-2003 à 2006-2007										
Programme d'aide	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	296	2 687 414	272	2 154 371	292	2 585 072	276	2 409 345	317	2 676 028
Programme d'aide aux librairies agréées	114	979 726	69	74 325	–	–	–	–	–	–
Programme d'aide aux salons du livre	17	751 662	18	656 961	9	564 000	9	564 000	14	591 749
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	14	760 950	11	698 300	12	632 300	10	582 300	11	606 300
Aide aux événements	4	130 000	2	90 000	–	–	–	–	–	–
Total	445	5 309 752	372	3 673 957	313	3 781 372	295	3 555 645	342	3 874 077

Métiers d'art

Évolution des programmes d'aide, 2002-2003 à 2006-2007										
Programme d'aide	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
Programme d'aide aux artisans et aux entreprises des métiers d'art	175	1 046 300	133	576 575	153	612 600	167	645 323	188	616 253
Programme d'aide aux écoles-ateliers	15	1 084 320	12	1 032 000	11	1 025 000	22	1 249 000	14	1 287 700
Programme d'aide aux salons régionaux	2	30 000	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme de soutien au marché de l'art	–	–	–	–	24	268 031	29	267 960	26	265 920
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	2	826 000	4	819 000	1	800 000	1	800 000	2	900 000
Total	194	2 986 620	149	2 427 575	189	2 705 631	219	2 962 283	230	3 069 873

Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

Répartition des interventions selon les domaines, 2002-2003 à 2006-2007										
Domaine	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)
Cinéma et production télévisuelle	41	1 440 767	53	1 719 617	50	1 239 022	63	1 884 474	87	1 818 310
Musique et variétés	56	862 653	32	686 203	24	492 200	53	822 348	89	1 424 390
Livre et édition	21	979 495	20	734 556	26	942 183	11	671 152	20	877 306
Métiers d'art	22	400 700	17	469 500	9	237 005	16	289 300	22	325 100
Multimédia	2	30 000	–	–	–	–	–	–	–	–
Plurisectoriel	3	80 935	4	77 398	3	77 341	3	23 904	3	24 790
Total	145	3 794 550	126	3 687 274	112	2 987 751	146	3 691 178	221	4 469 896

LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES INTERVENTIONS DE LA SODEC

Notes explicatives sur les données régionales

NOTES EXPLICATIVES SUR LES DONNÉES RÉGIONALES

En plus de l'aide aux entreprises, la SODEC soutient dans les régions du Québec des événements d'envergure régionale, nationale et internationale. Ceux-ci sont des moments privilégiés de rencontres pour les différents acteurs culturels, les institutions régionales ou locales, les corporations professionnelles, les agents économiques ou de développement, les entreprises et les organisations. La Société y assure une présence active afin de partager son expertise, mais surtout afin de prendre connaissance sur le terrain des enjeux et des réalités de la région. En plus de participer normalement aux activités professionnelles ou aux ateliers planifiés par les organisateurs des événements, elle y joue elle-même, à l'occasion, un rôle de coordonnateur d'activités spécifiques touchant le développement des entreprises culturelles.

La compilation des interventions de la SODEC selon les régions administratives repose sur l'adresse du requérant. Or, des subventions sont entièrement attribuées à Montréal même si les régions en bénéficient. Ainsi, certaines demandes sont déposées à partir de Montréal pour des activités ayant lieu, en tout ou en partie, en région, soit: le Festival du film de l'Outaouais, l'Association des cinémas parallèles du Québec pour les ciné-clubs à travers la province, l'aide à la tournée du programme du disque et du spectacle de variétés, le programme de sensibilisation à la chanson en milieu

collégial, les associations professionnelles dont les membres se répartissent à travers le Québec. Aussi, des événements d'envergure qui se déroulent à Montréal font circuler par la suite une partie de leur programmation dans les régions : Les Rendez-vous du cinéma québécois, Les Journées du cinéma africain et le Festival international du film sur l'art.

Enfin, si l'on décortique les données du domaine des métiers d'art, afin d'extraire l'aide directement octroyée aux artisans, les résultats changent. Ainsi, on retire les neuf écoles-ateliers (six sont situées à Montréal et trois à Québec) qui accaparent 1,3 M\$. Le marché de l'art se partage un budget de 265 920 \$ entre Montréal et Québec. Le Conseil des métiers d'art, qui a son siège à Montréal, obtient une aide de 900 000 \$ qui profite à l'ensemble des artisans du Québec.

Cette année, les taux d'autorisations du Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art sont particulièrement équilibrés entre Montréal, Québec et les autres régions.

Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art

Région	Demandes		Autorisations				Taux d'autorisations
	Nb	%	Nb	%	\$	%	%
Montréal	57	24,6	46	24,5	189 400	30,7	80,7
Québec	33	14,2	27	14,3	70 920	11,5	81,8
Autres	142	61,2	115	61,2	355 933	57,8	81,0
Total	232	100,0	188	100,0	616 253	100,0	81,0

Évolution des interventions de la SODEC, par région administrative, 2004-2005 à 2006-2007

Région administrative	2004-2005				2005-2006				2006-2007			
	Nb	%	\$	%	Nb	%	\$	%	Nb	%	\$	%
01 Bas-Saint-Laurent	39	2,8	466 850	1,2	32	2,2	358 047	0,8	40	2,5	348 938	0,6
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	28	2,0	274 010	0,7	23	1,6	229 610	0,5	41	2,5	356 429	0,6
03 Québec	133	9,4	2 828 941	7,0	143	9,7	2 547 203	5,6	148	9,1	3 952 310	7,0
04 Mauricie	14	0,9	262 556	0,6	12	0,8	152 638	0,3	22	1,3	139 015	0,2
05 Estrie	35	2,4	427 479	1,0	30	2,0	283 831	0,6	35	2,1	356 752	0,6
06 Montréal	894	63,7	33 469 908	82,2	933	63,5	38 265 095	84,4	1030	63,1	44 799 959	79,1
07 Outaouais	20	1,4	178 964	0,4	22	1,5	234 986	0,5	18	1,1	186 239	0,3
08 Abitibi-Témiscamingue	12	0,8	226 450	0,6	12	0,8	303 400	0,7	16	1,0	233 371	0,4
09 Côte-Nord	8	0,6	139 782	0,3	7	0,5	137 550	0,3	8	0,5	120 906	0,2
10 Nord-du-Québec	3	0,2	16 339	0,0	1	0,1	7 000	0,0	-	-	-	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23	1,6	218 678	0,5	24	1,6	472 240	1,0	24	1,5	341 953	0,6
12 Chaudière-Appalaches	21	1,5	82 447	0,2	20	1,4	58 758	0,1	24	1,5	89 204	0,2
13 Laval	7	0,5	186 754	0,5	8	0,5	122 632	0,3	13	0,8	155 562	0,3
14 Lanaudière	22	1,6	239 787	0,6	23	1,6	164 094	0,4	29	1,8	743 975	1,3
15 Laurentides	23	1,7	226 478	0,6	34	2,3	345 642	0,8	43	2,6	3 318 847	5,9
16 Montérégie	120	8,1	1 429 050	3,5	133	9,0	1 613 936	3,6	131	8,0	1 449 500	2,6
17 Centre-du-Québec	13	0,8	52 525	0,1	13	0,9	53 432	0,1	10	0,6	27 031	0,1
Total	1 415	100,0	40 726 998	100,0	1470	100,0	45 350 094	100,0	1632	100,0	56 619 991	100,0

Source : SODEC

* Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

Interventions de la SODEC et taux d'autorisations, par regroupement de régions administratives, 2006-2007¹

Domaine	Demandes		Autorisations				Taux d'autorisations
	Nb	%	Nb	%	\$	%	%
Cinéma et production télévisuelle							
Montréal	1061	84,7	430	84,0	32 607 939	83,0	40,5
Québec	61	4,9	29	5,7	1 973 997	5,0	47,5
Autres régions	130	10,4	53	10,3	4 706 909	12,0	40,7
Total	1252	100,0	512	100,0	39 288 845	100,0	40,9
Musique et variétés							
Montréal	631	71,1	361	71,8	7 055 278	77,0	57,2
Québec	41	4,6	23	4,6	726 884	7,9	56,1
Autres régions	216	24,3	119	23,6	1 377 838	15,1	55,1
Total	888	100,0	503	100,0	9 160 000	100,0	56,6
Livre et édition							
Montréal	157	39,7	145	40,1	2 827 832	59,5	92,4
Québec	63	15,9	61	16,8	562 809	11,9	96,8
Autres régions	176	44,4	156	43,1	1 360 742	28,6	88,6
Total	396	100,0	362	100,0	4 751 383	100,0	91,4
Métiers d'art							
Montréal	106	35,2	91	36,1	2 284 120	67,3	85,8
Québec	42	14,0	35	13,9	688 620	20,3	83,3
Autres régions	153	50,8	126	50,0	422 233	12,4	82,4
Total	301	100,0	252	100,0	3 394 973	100,0	83,7
Plurisectoriel							
Montréal	3	100,0	3	100,0	24 790	100,0	100,0
Québec							
Autres régions							
Total	3	100,0	3	100,0	24 790	100,0	100,0
Totaux							
Montréal	1958	68,9	1030	63,1	44 799 959	79,1	52,6
Québec	207	7,3	148	9,1	3 952 310	7,0	71,5
Autres régions	675	23,8	454	27,8	7 867 722	13,9	67,3
TOTAL	2840	100,0	1632	100,0	56 619 991	100,0	57,5

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

Taux d'autorisations des demandes déposées à la SODEC, par région administrative, 2004-2005 à 2006-2007¹

Régions administratives	2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Nombre		Taux d'autorisations	Nombre		Taux d'autorisations	Nombre		Taux d'autorisations
	Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé	
01 Bas-Saint-Laurent	67	39	58,2%	54	32	59,3%	55	40	72,7%
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	40	28	70,0%	33	23	69,7%	48	41	85,4%
03 Québec	208	133	64,0%	221	143	64,4%	207	148	71,5%
04 Mauricie	18	14	77,8%	15	12	80,0%	28	22	78,6%
05 Estrie	63	35	55,6%	40	30	75,0%	52	35	67,3%
06 Montréal	1753	894	51,0%	1855	933	50,3%	1958	1030	52,6%
07 Outaouais	30	20	66,7%	33	22	66,7%	26	18	69,2%
08 Abitibi-Témiscamingue	19	12	63,2%	16	12	75,0%	19	16	84,2%
09 Côte-Nord	11	8	72,7%	14	7	50,0%	8	8	100,0%
10 Nord-du-Québec	3	3	100,0%	1	1	100,0%	1	-	0,0%
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	23	95,8%	27	24	88,9%	28	24	85,7%
12 Chaudière-Appalaches	25	21	84,0%	30	20	66,7%	33	24	72,7%
13 Laval	19	7	36,9%	24	8	33,3%	30	13	43,3%
14 Lanaudière	37	22	59,5%	29	23	79,3%	48	29	60,4%
15 Laurentides	48	23	47,9%	49	34	69,4%	71	43	60,6%
16 Montérégie	229	120	52,4%	245	133	54,3%	213	131	61,5%
17 Centre-du-Québec	31	13	41,9%	31	13	41,9%	15	10	66,7%
Total	2 625	1 415	53,9%	2 717	1 470	54,1%	2 840	1 632	57,6%

Source : SODEC

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

Taux d'autorisations des demandes déposées à la SODEC, par regroupement de régions administratives, 2004-2005 à 2006-2007¹

Régions administratives	2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Nombre		Taux d'autorisations	Nombre		Taux d'autorisations	Nombre		Taux d'autorisations
	Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé	
Montréal	1753	894	51,0%	1855	933	50,3%	1958	1030	52,6%
Québec	208	133	64,0%	221	143	64,4%	207	148	71,5%
Autres régions	664	388	58,5%	641	394	61,5%	675	454	67,3%
Total	2625	1415	53,9%	2717	1 470	54,1%	2840	1632	57,6%

Source : SODEC

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.



**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES CULTURELLES**

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

La mission

Créée en 1995, en vertu de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. Ainsi, elle apporte l'aide financière publique pour la création, la production, la diffusion et l'exportation des entreprises des domaines du livre, du disque et du spectacle de variété, du cinéma et de la production télévisuelle, ainsi que des métiers d'art. À cela s'ajoute un mandat particulier pour le site de la Place-Royale, à Québec, ainsi que pour des édifices patrimoniaux dont l'État québécois lui a confié la responsabilité.

Sa création résulte d'une volonté unanime, tant de l'Assemblée nationale que des milieux professionnels, de doter les entreprises de la culture et des communications du Québec d'une société d'État performante chargée de leur apporter l'aide financière publique. Chacune des entreprises culturelles œuvre dans un domaine artistique où elle réalise des activités commerciales qui vont de la production jusqu'au commerce au détail.

La vision

La SODEC, comme elle le précise dans son *Plan stratégique 2005-2008*, se donne pour ambition d'accroître les activités des entreprises culturelles. Son but : concourir à l'essor des entreprises culturelles et au rayonnement des œuvres afin de participer à la vitalité culturelle et économique du Québec.

Les domaines d'intervention

L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

Pour contribuer à l'affirmation de notre cinéma et de notre production télévisuelle, la SODEC :

- soutient l'écriture de scénarios originaux, diversifiés et de qualité ;
- soutient la production de courts, moyens et longs métrages de fiction, et d'œuvres documentaires ;
- soutient la promotion et la diffusion de la production cinématographique et télévisuelle québécoise ;
- soutient la relève et l'intégration des jeunes créateurs dans les circuits réguliers de la production cinématographique et télévisuelle ;
- soutient les entreprises du Québec qui exploitent des salles de cinéma ;
- encourage la tenue de festivals, d'événements et d'activités promotionnelles qui valorisent le cinéma et la production télévisuelle ;
- soutient la promotion des films étrangers peu diffusés ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales ;
- soutient la promotion du Québec comme centre de production de calibre international et l'accueil des producteurs étrangers sur le territoire.

L'INDUSTRIE DU DISQUE

Pour favoriser la croissance de l'industrie du disque et du spectacle de variétés au Québec, la SODEC :

- soutient les entreprises québécoises de production ;
- encourage le développement de la carrière des artistes et l'émergence de nouveaux talents ;
- favorise la tenue d'événements nationaux et internationaux ;
- sensibilise les étudiants du milieu collégial à la chanson francophone ;
- soutient les diffuseurs spécialisés en chanson ;
- appuie les associations professionnelles du milieu ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales.

L'INDUSTRIE DU LIVRE

Pour accroître la production et la diffusion du livre québécois, la SODEC :

- soutient les éditeurs, les librairies et les différents salons du livre ;
- contribue à la promotion de la lecture ;
- offre un soutien à la traduction d'œuvres québécoises ;
- appuie les différentes associations professionnelles du milieu ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales.

L'INDUSTRIE DES MÉTIERS D'ART

Pour permettre l'émergence de nouvelles formes d'art, perpétuer les arts traditionnels et favoriser le développement des entreprises de métiers d'art, la SODEC :

- soutient financièrement le développement des moyens de production et des outils de commercialisation des artisans et des entreprises ;
- encourage la recherche et le partenariat entre les écoles-ateliers, les organismes, les artisans et les entreprises ;
- soutient le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales.

Et de façon complémentaire :

- soutient les galeries d'art commerciales qui se spécialisent dans le marché de l'art contemporain.

L'INDUSTRIE DE LA PRODUCTION NUMÉRIQUE INTERACTIVE À CONTENU CULTUREL

Domaine antérieurement soutenu par la SODEC. Le ministère de la Culture et des Communications a pris la responsabilité d'élaborer une nouvelle stratégie d'intervention dans ce domaine. La Société demeure disponible pour y contribuer.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Pour favoriser la protection du patrimoine architectural, la SODEC :

- gère l'ensemble immobilier de Place-Royale en considérant l'urbanité du lieu, soit la cohabitation des fonctions : résidentielle, commerciale, culturelle, récréotouristique et institutionnelle, selon le *Plan de développement de Place-Royale/Horizon 2008* ;
- termine la restauration amorcée dans les années soixante-dix en prenant charge de tous les aspects d'une telle démarche ou en convenant d'ententes de partenariat ;
- assure le maintien en bon état des actifs du parc immobilier de Place-Royale et des édifices patrimoniaux répartis sur l'ensemble du territoire du Québec dont elle est propriétaire.

Les fonctions

Globalement, les fonctions de la SODEC sont, d'une part, d'assumer la gestion de l'aide financière publique destinée aux entreprises des industries de la culture et des communications du Québec et, d'autre part, de conseiller le gouvernement quant aux orientations à privilégier dans les domaines de sa compétence. Pour ce faire, elle assure la cohérence de l'action gouvernementale québécoise dans ce secteur culturel en exerçant quatre fonctions complémentaires :

1. Elle administre l'aide gouvernementale destinée aux entreprises culturelles pour soutenir la production, la diffusion et l'exportation des œuvres favorisant ainsi la création. Cette aide est accordée sous forme d'investissement au projet, de subvention ou d'aide remboursable.
2. Elle gère les mesures d'aide fiscale aux entreprises culturelles du gouvernement du Québec qui prennent la forme de crédits d'impôt remboursables sur les coûts de main-d'œuvre liés à la création et à la production des œuvres. Son rôle est d'évaluer l'admissibilité des entreprises et des projets et d'estimer le montant du crédit d'impôt pour un projet donné. Ces mesures sont disponibles dans les domaines du cinéma et de la télévision, du disque et du spectacle et de l'édition de livres.
3. Elle offre les services d'une banque d'affaires. Ces services comprennent le prêt et la garantie de prêt et, exceptionnellement, elle investit au projet et en capital-actions.
4. Consciente de l'importance de doter les industries culturelles d'outils financiers adaptés à leur développement, la SODEC a aussi contribué à la création du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) dont elle détient un tiers du capital. Il s'agit d'un fonds de capital de risque qui prend des participations dans des entreprises. Elle est aussi partenaire de la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), une société en commandite dotée d'un capital constitué de fonds publics et privés qui a pour mandat d'investir dans des projets dont la portée est internationale.
5. Elle mène ou participe à des recherches et analyses sectorielles et coordonne le travail de diverses commissions consultatives. De même, elle participe à divers groupes de travail du ministère de la Culture et des Communications.

L'approche

Son approche est de conjuguer les mondes de la culture et de l'économie : elle appuie le mouvement de la création artistique afin que la production culturelle québécoise devienne accessible et participe selon son plein potentiel à notre économie. Sa démarche en est une à la fois globale de connaissance économique des industries culturelles et spécifique de compréhension des besoins des acteurs culturels et de la valeur de leurs créations.

La SODEC s'appuie donc sur une stratégie de développement et de consolidation des entreprises dont les axes sont culturel et économique.

L'axe culturel poursuit des objectifs visant :

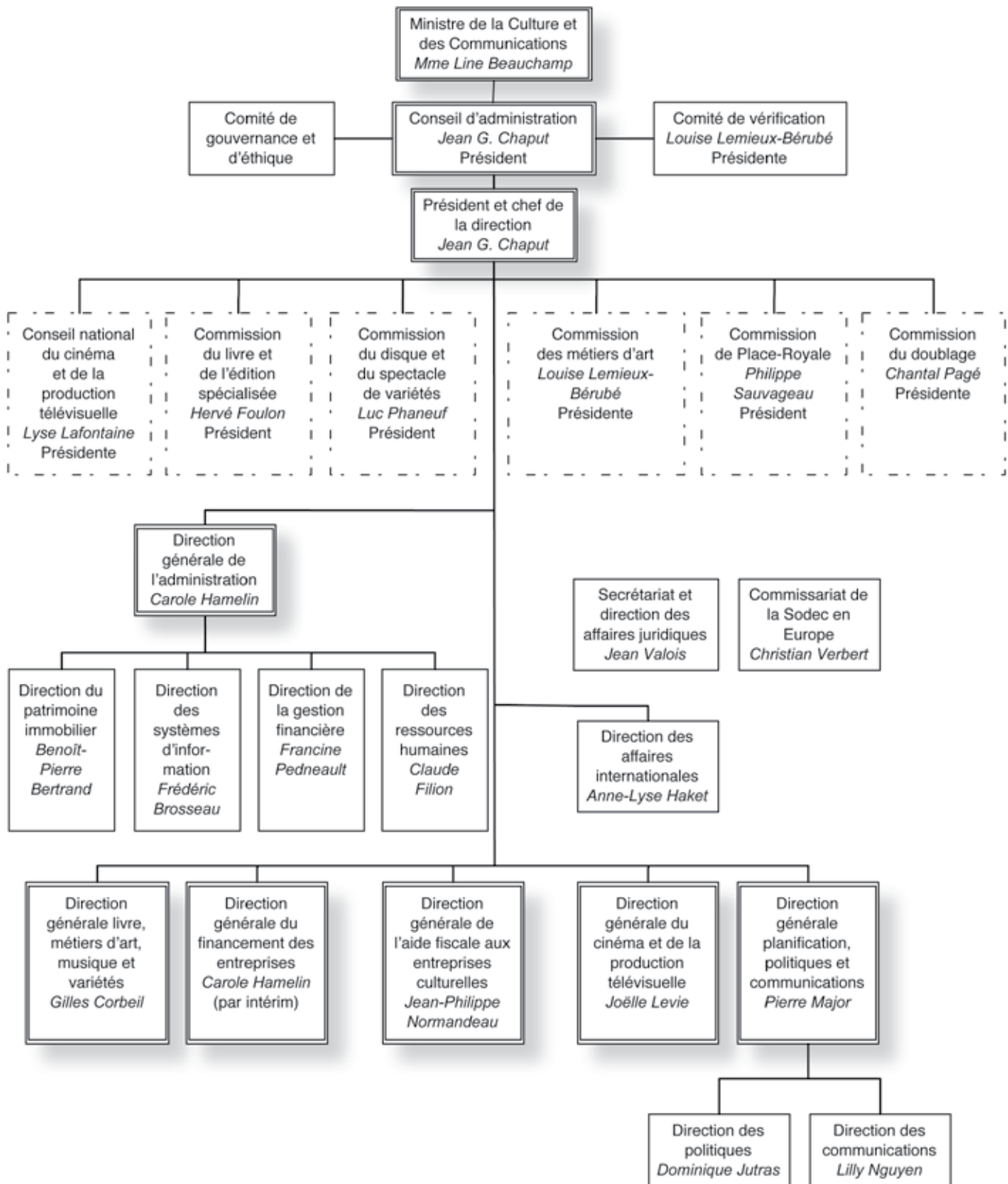
- l'épanouissement de la création ;
- l'expression de la plus grande diversité ;
- la diffusion et le rayonnement de la production artistique ;
- l'accessibilité à cette culture pour l'ensemble des citoyens.

L'axe économique poursuit des objectifs visant :

- le soutien au développement et à la stabilisation des entreprises ;
- la structuration des domaines d'activités ;
- la mise en place des conditions qui favorisent la commercialisation et l'exportation.

Son action est marquée par la souplesse, puisque son approche de services doit être en phase avec les besoins réels des différents milieux et donc constamment ajustée. Elle est marquée par l'ouverture puisqu'elle soutient la production culturelle dans des domaines aussi différents que le cinéma et les métiers d'art, auprès d'entreprises de tailles variées, évoluant dans des modes de production éloignés les uns des autres. Elle est aussi marquée par le souci de la diversité puisque la culture québécoise doit être représentative de la pluralité des genres, des cultures du monde, des œuvres dans un univers plus large de réciprocité, indispensable aux échanges internationaux.

L'ORGANIGRAMME



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES COMMISSIONS ET LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION

Jean G. Chaput

LES MEMBRES

Métiers d'art

Louis-Georges L'Écuyer

Artisan ébéniste

Louise Lemieux-Bérubé

Directrice générale

CENTRE DES TEXTILES

CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL

Cinéma et production télévisuelle

Charles Binamé

Réalisateur-scénariste

Lyse Lafontaine

Présidente

PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC.

Livre

Hervé Foulon

Président-directeur général

LES ÉDITIONS HURTUBISE HMH

1 poste vacant

Disque et spectacle de variétés

Luc Phaneuf

Président

LES PRODUCTIONS PHANEUF INC.

Jacques K. Primeau

Président-directeur général

PRODUCTIONS JACQUES K. PRIMEAU

Autre domaine

Serge Carrier

Président

GESTION ACADÉMAC

1 poste vacant

Observateur

Philippe Sauvageau

Directeur général

SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE DE QUÉBEC

Le secrétaire

Jean Valois

Directeur des affaires juridiques et
Secrétaire - SODEC

Légende

Membre du conseil d'administration: de gauche à droite

Louise Lemieux-Bérubé, Charles Binamé, Hervé Foulon, Lyse Lafontaine, Jean-Guy Chaput,
Jacques K. Primeau, Luc Phaneuf, Louis-Georges L'Écuyer, Philippe Sauvageau, Serge Carrier



Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle

PRÉSIDENTE

Lyse Lafontaine, présidente

PRODUCTIONS ÉQUINOXES INC.

Production cinéma

MODULE 1

Entreprises et personnes requérantes

Didier Farré

Exploitant de salles

Exploitation, salles et ciné-parcs

Alain Chartrand

Réalisateur

Création, réalisateur

Jacques Blain

Producteur

CIRRUS PRODUCTIONS INC.

Production télévisuelle

Patrick Roy

Président

ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM

Distribution

Jeannine Gagné

Productrice

AMAZONE FILMS

Production indépendante

Jacques Matte

Directeur général

**FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Festivals

Sylvain Corbeil

Producteur

METAFILMS

Jeunes créateurs

MODULE 2

Partenaires créatifs et stratégiques

Marie-Andrée Poliquin,

Directrice des opérations, financement

et relations d'affaires

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Télévision généraliste

(publique ou privée)

Marc Robitaille,

Scénariste

Création, Scénariste

Pierre Duceppe

TECHNICOLOR

Maisons de services

Michel Pradier,

Directeur des opérations

pour le Québec

TÉLÉFILM CANADA

Téléfilm Canada

Pierre Roy,

Président-directeur général

LES CHAÎNES TÉLÉ ASTRAL

Télévision spécialisée

Poste vacant

TÉLÉ-QUÉBEC

MODULE 3

Application de la Loi sur le cinéma

Louis-George Girard

Comédien

Artistes-interprètes

Pierre Jutras

Conservateur

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Patrimoine cinématographique

et télévisuel

Chantal Pagé

Directrice de production

**LES PRODUCTIONS L'OEIL MAGIQUE
INC.**

Entreprises de doublage

François Poitras

Propriétaire

LA BOÎTE NOIRE

Commerce au détail de matériel vidéo

Yves Théorêt

Directeur

ÉCOLE DES MÉDIAS - UQÀM

Formation

Hélène Girard

Monteuse

Techniciens

Commission du disque et du spectacle de variétés

PRÉSIDENT

Luc Phaneuf

président

LES PRODUCTIONS PHANEUF INC.

Production, spectacles

MEMBRES

Marcel Alexander

Directeur général

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, LAVAL

Diffusion, régions

Louis Carrière

Président

PRESTE

Production, spectacles

Luc de Larochelière

Interprète

Interprètes

Marie-Claude Fichault

Vice-présidente

DISTRIBUTION SÉLECT

Distribution

Johanne Goyette

Productrice

DISQUES ATMA INC.

Production, disques

Mario Labbé

Président

ENREGISTREMENTS ANALEKTA INC.

Production, disques

Claude Larivée

Directeur général et artistique

**COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT,
CHAMPAGNE**

Diffusion, événements dans le secteur
des variétés ou en salle

Mark Lazarre

Président

PRODUCTIONS BENANNAH

Production, disques

Brigitte Lemonde

Directrice générale disques et
spectacles

ZONE 3 INC.

Production, spectacles

Sébastien Nasra

Président

AVALANCHE PRODUCTIONS

Gérance d'artistes

Jonathan Painchaud

Auteur-compositeur

Auteurs-compositeurs

Luc Wiseman

Producteur

LES PRODUCTIONS AVANTI

CINÉ VIDÉO INC.

Production, émissions de variétés

Commission du livre et de l'édition spécialisée

PRÉSIDENT

Hervé Foulon

Président-directeur général

LES ÉDITIONS HURTUBISE HMH

Édition

MEMBRES

Pierre Bourdon

Éditeur

ÉDITIONS DE L'HOMME

Généraliste du domaine du livre

Françoise Careil

Présidente

LIBRAIRIE DU SQUARE

Librairies, Montréal

Marie-Claude Trépanier

Directrice générale

**COOPÉRATIVE UNIVERSITAIRE DE
TROIS-RIVIÈRES**

Librairies en milieu scolaire

Guy Langlois

Président du conseil
et chef de la direction

PROLOGUE

Distribution

Robert Leroux

Libraire

LIBRAIRIE À LIRE

Librairies, Régions

Jean Pettigrew

Directeur éditorial

ÉDITIONS ALIRE

Édition

Jacques Rochefort

Président-directeur général

CHENELIÈRE ÉDUCTION

Édition

Nicole Saint-Jean

Directrice générale

GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR

Édition

Commission des métiers d'art

PRÉSIDENTE

Louise Lemieux-Bérubé

Directrice générale

CENTRE DES TEXTILES

CONTEMPORAINS

DE MONTRÉAL (CTCM)

Généraliste

MEMBRES

Gilles Perrault

ATELIER PETITE CALIFORNIE

Production, exportation

Carole Baillargeon

Directrice générale

**MAISON DES MÉTIERS D'ART DE
QUÉBEC**

École atelier

Marie-Claude Morin

Joaillière

Production, relève

Manon-Rita Babin

MANON-RITA ETCETERA

Artisan de services

Giuseppe Benedetto

VERRERIE D'ART TOUVERRE INC.

Diffusion et commercialisation

Frédéric Loury

Directeur

GALERIE SAS

Galleries d'art contemporain

Luc Archambault

Céramiste

Production, pièce unique
et petite série

Poste vacant

Production, moyenne et grande série

Commission du doublage

PRÉSIDENTE

Chantal Pagé

Directrice de production

LES PRODUCTIONS

L'OEIL MAGIQUE INC.

Entreprises de doublage

MEMBRES

Louise Belleau

Directrice du doublage

ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM

Entreprises de distribution

Normand Rodrigue

SPR INC.

Entreprises de doublage

François Godin

Artiste – Interprète

Patricia Leclerc

Chef des acquisitions
productions extérieures

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Entreprises de diffusion

Nadia Myre

Opérations

TÉLÉFILM CANADA

Téléfilm Canada

Tristan Harvey

Artiste – Interprète

Patricia Gariépy

Généraliste du domaine

Commission de place-royale

PRÉSIDENT

Philippe Sauvageau

Directeur général

SALON INTERNATIONAL

DU LIVRE DE QUÉBEC

Milieu culturel

MEMBRES

Jean Desautels

Directeur, unité de gestion du Québec

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS

DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

DE QUÉBEC

Marie-Josée Deschênes

Représentante

COMMISSION DE LA CAPITALE

NATIONALE DU QUÉBEC

Jacques Faguy

Représentant

VILLE DE QUÉBEC

Louise Gauthier

Représentante

COMITÉ DES CITOYENS

DU VIEUX-QUÉBEC

Daniel Gross

Président

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES

PLACE-ROYALE / VIEUX-PORT

Denis L'Anglais

Président

COMITÉ DE CITOYENS

DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES

ET VIEUX-PORT

Hélène Pagé

Directrice du service de l'action
culturelle et des relations publiques

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Daniel Deraîche

Représentant

FABRIQUE

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES

A person with long hair, wearing a green t-shirt, is playing a red electric guitar. The scene is illuminated with vibrant green light trails that swirl around the guitar and the player's hands. The background is dark, and there is a pink vertical bar on the right side of the image.

LES RÉSULTATS

L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION

Premier enjeu

La compétitivité des entreprises culturelles

ORIENTATION 1 :

Agir sur la dynamique financière des entreprises culturelles afin de contribuer à leur stabilité.

AXE 1 ► CONSOLIDATION DE L'OFFRE

OBJECTIF 1.1

Assurer la continuité artistique en documentant les besoins en matière de production et d'édition et proposer des ajustements aux outils d'intervention qui tiennent compte des coûts et des crédits disponibles.

ACTIONS

Finaliser le bilan des crédits d'impôt à l'édition de livres, réaliser le bilan du crédit d'impôt à la production d'enregistrements sonores et amorcer celui de la production de spectacles ainsi que suggérer des amendements, le cas échéant.

Dans le domaine du livre et de l'édition spécialisée

Analyser l'impact du crédit d'impôt sur l'offre dans le domaine de l'édition

Le bilan du crédit d'impôt remboursable pour l'édition de livres a été finalisé. Il a été soumis à la Commission du livre et au Conseil d'administration de la Société.

Les résultats indiquent notamment que, depuis son entrée en vigueur, en mars 2000, et jusqu'à la fin mars 2005, près de 23 millions de dollars ont été versés par le biais de ce crédit d'impôt à l'édition. Celui-ci a permis de soutenir la production de 6 515 titres, publiés par 123 éditeurs différents. La mesure constitue un soutien non négligeable aux éditeurs québécois agréés (lesquels accaparent 71,5 % de la mesure fiscale) et est un complément important aux sources plus traditionnelles de soutien public à l'édition, notamment pour les éditeurs non agréés qui n'ont pas droit aux subventions de la SODEC. Plus de 55 % des éditeurs de littérature générale

recensés et 40 % des éditeurs scolaires ont profité de cette mesure fiscale. Son impact est donc majeur sur l'industrie.

Dans le domaine de l'enregistrement sonore

Réaliser un bilan des aides fiscales octroyées et évaluer l'atteinte des objectifs du crédit d'impôt.

Le bilan du crédit d'impôt remboursable pour l'enregistrement sonore est en voie d'être complété. Le traitement des données relatives à la gestion du crédit d'impôt est quant à lui finalisé. L'analyse et la rédaction sont en cours et l'évaluation sera achevée en 2007-2008.

Dans le domaine du spectacle

Réaliser un bilan des aides fiscales octroyées et évaluer l'atteinte des objectifs du crédit d'impôt.

L'évaluation du crédit d'impôt remboursable pour la production de spectacles s'enclenchera aussitôt que celle sur l'enregistrement sonore aura été complétée. Le plan d'évaluation et un calendrier de réalisation devraient être terminés au début de l'automne.

OBJECTIF 1.2

Favoriser l'adaptation et la mise à niveau des procédés et des équipements en fonction des avancées numériques et technologiques.

ACTIONS

Dans le domaine du disque

- Suivre les effets de l'accès du *Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés* (PADISQ) au soutien aux DVD de variétés et de musique spécialisée.
- Observer l'impact de l'élargissement du crédit d'impôt à la production d'enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips sur le volume de production de DVD.

Selon le rapport *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical*, publié par la SODEC en 2005, 34 DVD musicaux avaient été produits au Québec entre 1999 et 2004 et une moyenne annuelle d'une dizaine de DVD au cours des trois dernières années.

Depuis le début de l'exercice financier 2006-2007, la SODEC a soutenu 23 projets de développement ou de production de DVD, selon les termes des différents volets de son programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ). Pour cette même période, seul un de ces DVD a reçu une décision préalable favorable pour l'obtention d'un crédit d'impôt.

L'élargissement de la mesure fiscale à l'enregistrement sonore (mars 2006) s'appliquait également à la production de vidéoclips. À cet égard, une décision préalable favorable a été rendue et trois autres sont présentement à l'étude. Par ailleurs, un certain nombre de demandes, concernant les vidéoclips réalisés au cours de la dernière année, ne parviendront à la SODEC que lors du prochain exercice financier. Il faut rappeler ici qu'une mesure fiscale ou un programme de soutien met toujours un certain nombre d'années avant d'atteindre pleinement sa cible.

Par ailleurs, les retombées de l'extension de cette mesure de soutien sont difficilement mesurables dans les conditions actuelles. En effet, aucun organisme ne détient de statistiques sur la production québécoise de DVD musicaux et de vidéoclips. Néanmoins, d'ici quelques années, la SODEC pourra présenter un portrait de l'évolution du nombre de projets en développement et en production qui ayant reçu un soutien du PADISQ et de la mesure fiscale concernée. Par ricochet, cette information constituera un indice de la progression de ces catégories de production.

Dans le domaine du cinéma

- Maintenir une veille permanente sur le passage à la technologie numérique dans les salles de cinéma commerciales.

Depuis le début des années 90, les développements technologiques et la numérisation de l'ensemble des processus ont amené des changements majeurs dans les façons de produire les œuvres et de les communiquer au public. Le rythme d'adaptation à cette évolution repose tout autant sur l'économie des domaines concernés, sur les liens contractuels et d'affaires qui unissent les différents acteurs et sur la capacité des marchés à les absorber (équipement des foyers, pratiques culturelles, etc.). Depuis près de 10 ans maintenant, la SODEC réalise une veille constante des nouvelles technologies et modifie progressivement ses programmes de soutien lorsque celles-ci s'intègrent à l'économie et au marché des productions culturelles québécoises. Dans le domaine du cinéma, la presque totalité des processus de production sont désormais numérisés. Au cours de la prochaine décennie, on devrait assister, entre autres, à une augmentation progressive de l'offre de service VOD (*video on demand*) sur Internet ainsi qu'à une croissance des projections numériques de films en salle.

L'implantation des équipements numériques dans les salles de cinéma commercial prend plus de temps qu'anticipé. Cette situation s'explique notamment par l'absence d'une technologie standardisée et par l'impact financier pour les exploitants de salles pour qui ces importants investissements ne sont pas une promesse de croissance de leurs bénéfices. De fait, ce sont les distributeurs qui tireraient le plus d'avantages du passage complet de l'industrie au numérique ; ils réaliseraient des économies sur le plan de la mise en marché, n'ayant plus à recourir aux copies 35 mm dont les coûts de tirage et de transport sont devenus excessifs.

Pour aborder ce virage inévitable, un consortium canadien d'exploitants de salles s'est formé afin, d'une part, de se doter d'une force de négociation par rapport aux distributeurs et, d'autre part, d'augmenter leur pouvoir d'achat d'équipements correspondant à la norme DCI.

Pour s'arrimer au développement des nouvelles plateformes de diffusion, la Société, à la suite d'une consultation auprès des professionnels concernés, a entrepris une modification de ses programmes d'aide à la distribution avec une prise d'effet au cours du prochain exercice. Cet élargissement permettra d'accueillir des demandes d'aide en promotion et en diffusion pour des projets véhiculés hors du traditionnel réseau commercial.

OBJECTIF 1.3

Cœurer à stabiliser les normes selon lesquelles s'effectue le calcul de l'aide fiscale dans tous les domaines.

ACTIONS

Participer à des rencontres avec les ministères des Finances, de la Culture et des Communications ainsi que Revenu Québec.

Au cours de l'année, la SODEC a participé à plusieurs réunions où étaient représentés les ministères concernés par l'intégrité des mesures fiscales. Ces rencontres visent à s'assurer de la conformité entre la législation et les normes qui servent au calcul des nombreux crédits d'impôt remboursables, appliqués auprès des divers domaines culturels.

Sur ce plan, l'année a été fort chargée : la fréquence de nos rencontres avec le ministère des Finances du Québec s'est accrue et le comité permanent d'échanges sur les crédits

d'impôt culturels sur lequel nous siégeons, en compagnie des ministères de la Culture et des Communications et Revenu Québec, a repris ses travaux. De plus, conjointement avec Revenu Québec, nous travaillons à la mise au point de programmes de formation pour les intervenants de l'industrie afin d'améliorer leur compréhension des mesures fiscales qui leur sont destinées. D'ailleurs, le contenu d'un premier projet pilote circonscrivant le crédit d'impôt remboursable lié à la production de spectacles est présentement en phase d'élaboration.

AXE 2 ► PROFESSIONNALISME DES ENTREPRISES

OBJECTIF 2.1

Identifier, au cours de l'année 2006-2007, les moments où s'exerce, dans la relation d'affaires avec l'entreprise, le rôle-conseil de la SODEC, qu'il soit du type encadrement de gestion, de gouvernance ou de perfectionnement, dans le but de renforcer le professionnalisme des entreprises par la qualité des services rendus par les experts de la Société.

ACTIONS

Entreprendre l'analyse de la fonction-conseil à la SODEC et proposer un cadre de référence.

L'analyse de la fonction-conseil, amorcée au cours de l'exercice précédent, a été complétée en début d'année. L'objectif était de cerner la perception des employés vis-à-vis du rôle de conseiller joué par le personnel de la Société dans la relation de partenariat qu'elle établit avec les entreprises culturelles. L'étude a permis de dégager la motivation profonde des employés dans ce rôle de soutien qu'ils offrent aux entrepreneurs culturels souhaitant être accompagnés dans leur processus de développement. Comme une part significative de cette activité est reliée à la gestion des programmes, les employés doivent veiller à vulgariser, à expliquer et, parfois, à guider les entreprises dans la compréhension de ces programmes. Il est ressorti de l'analyse que cette fonction de conseiller est

particulièrement valorisante pour les employés ; elle reflète l'importance de l'aspect humain au sein de la relation d'affaires qui s'établit entre le personnel et les gestionnaires des entreprises culturelles.

Nous avons également relevé qu'une portion significative du temps de travail des professionnels dédiés à cette fonction-conseil auprès des entreprises est consacrée à des échanges avec d'autres instances publiques (ministères et organismes publics) ou avec des consultants.

Notre coup de sonde s'avère pour l'instant incomplet puisque nos clientèles n'ont pas été rejointes ; nous ne connaissons donc pas leurs perceptions des services que nous offrons. Nous entendons procéder bientôt à cette cueillette de données pour ainsi obtenir un portrait global de la situation.

OBJECTIF 2.2

Participer aux travaux visant la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental sur les conditions socio-économiques des artistes, selon l'échéancier établi, et veiller au respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle par les entreprises culturelles en mettant en place ou en maintenant des mesures à l'intérieur des programmes d'aide, en commençant par le disque et le spectacle de variétés.

ACTIONS

Collaborer aux travaux sur invitation du MCC.

Produire un nouveau portrait de l'impact du soutien financier de la SODEC sur la rémunération des artistes et artisans pour dépôt au Comité permanent en septembre 2006.

La SODEC a participé activement aux réunions du Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et y a présenté, comme prévu, une mise à jour du rapport « *L'impact des opérations financières de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs* », publié initialement en juin 2003. La Société a profité de ces rencontres pour aborder sa mission et présenter l'ensemble de ses program-

mes. Ces précisions ont permis aux membres du comité de mieux saisir l'importance de l'action de la SODEC dans le développement de conditions socioéconomiques favorables aux artistes, artisans et auteurs. Nous avons aussi relayé des renseignements relatifs à la CSST et au rôle qu'exerce cette société d'État auprès des industries culturelles.

Dans le domaine du disque

Évaluer le système de répartition des bénéfices d'une œuvre entre les parties concernées.

Cette action est reportée à 2007-2008.

OBJECTIF 2.3

Poursuivre notre collaboration avec le MCC pour la mise en œuvre des politiques de développement des ressources humaines en culture afin que la problématique propre aux entreprises culturelles soit bien cernée.

ACTIONS

Participer aux travaux du comité interministériel sur le développement des ressources humaines en culture et aux autres comités sur ce sujet.

En complémentarité avec le MCC et le Conseil des arts et des lettres du Québec, la SODEC a contribué au financement de l'expérience du modèle de coordination de la formation conti-

nue en culture auprès des divers conseils régionaux de la culture du Québec. L'efficacité et la pertinence de ce modèle seront évaluées au cours de la prochaine année, les trois organismes subventionnaires ayant convenu de créer un comité de suivi qui entreprendra ses travaux au cours de 2007-2008.

OBJECTIF 2.4

Analyser, d'ici mars 2006, l'état de la succession au sein des entreprises culturelles dans le contexte du changement démographique et de nombreux départs à la retraite et déterminer les mesures à prendre afin que la propriété québécoise ne soit pas fragilisée.

ACTIONS

Une partie de l'objectif a été réalisée en 2005-2006

Mettre en œuvre le plan de communication découlant de l'état de situation réalisé en 2005-2006.

Dans chacune des éditions du SODEXPRESS de l'année 2006-2007, des articles ont traité de la transmission d'entreprises ; le premier portait sur l'évaluation de la valeur marchande des entreprises et le second sur les aspects humains du transfert d'entreprise. La SODEC a également publicisé le rôle que

pouvait jouer sa banque d'affaires dans ce dossier. La publication de ces articles vise à sensibiliser les entrepreneurs concernés à l'importance primordiale d'une bonne planification de cette étape charnière dans la vie de leur entreprise tout en leur faisant connaître les ressources disponibles pour la franchir avec succès.

Dresser le profil de la situation des entreprises québécoises qui peuvent être affectées par le phénomène

La SODEC a entrepris, au cours de l'année 2006-2007, l'étude de la situation des entreprises du domaine du livre et a complété le portrait de la situation des librairies agréées. En 2006, on dénombrait 221 librairies agréées. L'analyse du nombre et de la répartition géographique de ces entreprises au cours des 15 dernières années montre que le réseau des

librairies agréées a fait preuve de stabilité et a maintenu son rayonnement dans les différentes régions du Québec. On estime à 37 % le taux des dirigeants des librairies agréées, principalement indépendantes, qui atteindront l'âge de la retraite d'ici 15 ans ; leur sortie de scène pourrait évidemment créer une importante pression sur le réseau. D'ailleurs, l'Association des libraires du Québec sensibilise ses membres, depuis quelques années déjà, à l'importance de cette planification et en fera le principal thème de ses rencontres professionnelles en 2007. La SODEC y communiquera les résultats de son étude et participera aux échanges des libraires sur cette question.

Au cours de la prochaine année, la SODEC étendra son étude aux autres secteurs du domaine du livre ainsi qu'à l'ensemble des domaines culturels.

Deuxième enjeu : La pluralité des oeuvres

ORIENTATION 2 :

Renforcer la production, la diffusion et le rayonnement national et international des productions culturelles québécoises favorisant ainsi la création artistique.

AXE 3 ► DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

OBJECTIF 3.1

Maintenir le soutien financier aux entreprises culturelles de façon à garantir un volume de production optimal dans chaque domaine afin que la population ait accès à une vaste gamme d'oeuvres québécoises.

ACTIONS

Observer sur trois ans l'évolution des aides à la production.

Dans le domaine du cinéma

Demandes reçues et taux d'acceptation, production cinématographique et télévisuelle,

Production (format et genre)*	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)
Longs métrages (secteur privé, indépendant et jeunes créateurs)	97	22,7	154	20,8	143	25,2
Courts, moyens métrages fiction et téléfilms	49	18,4	43	18,6	40	20,0
Documentaires	101	46,5	114	49,1	106	43,4
Productions jeunes créateurs (autres formats)	181	17,7	197	11,2	173	13,9
Total	428	25,7	508	23,2	462	24,7

*Incluant les demandes d'ajouts aux projets soutenus les années antérieures

Programme d'aide à la production cinématographique et télévisuelle, projets soutenus par volet, 2004-2005 à 2006-2007

Production (format et genre)*	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Longs métrages - secteur privé	14	10 910 000	27	16 043 513	28	25 079 988
Longs métrages - secteur indépendant et jeunes créateurs	8	2 305 000	5	1 590 400	5	2 688 500
Courts, moyens métrages fiction et téléfilms	7	438 000	8	493 500	8	469 000
Documentaires	44	2 481 854	56	3 132 690	46	2 255 219
Productions jeunes créateurs (autres formats)	24	1 147 550	22	1 145 225	24	1 243 950
Total	97	17 282 404	118	22 405 328	111	31 736 657

*Incluant les demandes d'ajouts aux projets soutenus les années antérieures

En février, la ministre annonçait la création de deux groupes de travail. Le premier a le mandat d'étudier les modalités de mise en œuvre d'un fonds d'investissement privé en cinéma et le deuxième, celui de se pencher sur l'accroissement des contributions canadiennes et internationales au financement du cinéma québécois. Les deux comités devront remettre leur rapport au cours de 2007.

À l'été 2006, les producteurs de longs métrages ont tiré la sonnette d'alarme devant la diminution des films ayant reçu du financement durant l'exercice financier en cours. Cette

crise, provoquée par différents facteurs, a incité la ministre de la Culture et des Communications à octroyer à la SODEC, en octobre 2006, un fonds d'urgence de 10 millions de dollars. Grâce à cette initiative, non seulement la SODEC a-t-elle pu maintenir le nombre de films financés à la hauteur du total de l'année précédente, mais elle a pu appuyer un film supplémentaire tant dans le secteur privé que dans le secteur indépendant. Ces résultats ont contribué au maintien d'une masse critique de films produits au Québec au cours de l'exercice 2006-2007.

Dans le domaine du livre

Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée, nombre d'entreprises soutenues et aide financière accordée pour les activités de production, d'édition, de promotion et d'aide à l'édition spécialisée, 2004-2005 à 2006-2007

	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide à l'édition et à la promotion	104	1 807 584	106	1 843 062	109	1 844 995
Aide à l'édition spécialisée	8	68 000	7	59 724	7	54 780
TOTAL	112	1 875 584	113	1 902 786	116	1 899 775

Le nombre d'éditeurs agréés faisant appel au volet d'aide à l'édition et à la promotion ainsi que l'enveloppe budgétaire demeurent stables. Le montant annuel moyen attribué par éditeur en 2006-2007 a été de 16 927\$. Le montant maximal alloué s'est chiffré à 56 545 \$, un plafond correspondant à celui des trois dernières années. Par ailleurs, sept projets d'aide à l'édition spécialisée ont été financés à raison d'une moyenne de 7 826 \$ en 2006-2007.

Dans le domaine des métiers d'art

Rappelons que le *Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art* de la SODEC représente le seul programme québécois visant à stimuler les conditions de production et de mise en marché des artisans québécois. Depuis sa création en 1996, il a été constamment bonifié par la Commission des métiers d'art afin de l'adapter à l'évolution des besoins des professionnels du domaine. Compte tenu des contraintes budgétaires, la Commission nous recommandait, en 2006-2007, d'accorder priorité aux projets d'équipements et de commercialisation des artisans professionnels (Volet 1). La subvention moyenne a ainsi augmenté légèrement, passant de 3 375 \$ en 2005-2006 à 3 438 \$ pour l'année en cours.

Programme d'aide aux entreprises des métiers d'art, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, 2004-2005 à 2006-2007

	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires	74	271 550	72	242 968	81	275 070
Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage	28	68 350	22	53 489	27	52 982
TOTAL	102	339 900	94	296 457	108	328 052

Dans le domaine de la musique et des variétés

Les critères d'admissibilité au *Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés* (PADISQ) ont été révisés. Nous avons voulu mieux calibrer les différents volets afin de permettre l'analyse des dossiers sur une base plus normative.

Ces changements ont modifié substantiellement la répartition des entreprises soutenues et des sommes accordées dans les différents volets d'aide au secteur industriel (Volet 1 et Volet 2). Ainsi, le transfert d'un certain nombre d'entre-

prises du Volet 1 au Volet 2 a occasionné une augmentation du soutien moyen par entreprise, et ce, dans chacun des volets.

La nouvelle structure du PADISQ contribue à la consolidation de l'industrie, premier des objectifs généraux du programme. Le soutien de la SODEC favorise donc également le niveau d'activité des entreprises, y compris la mise en marché. Par ailleurs, bien que l'industrie soit en pleine mutation et malgré la forte concurrence à laquelle font face les entreprises, l'offre de produits québécois demeure diversifiée.

Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, secteur industriel, 2004-2005 à 2006-2007

	2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Nombre	\$	Moyenne	Nombre	\$	Moyenne	Nombre	\$	Moyenne
Volet 1- secteur industriel - aide globale	49	2 883 000	58 837	50	2 791 000	55 820	34	2 529 000	74 382
Volet 2- secteur industriel - aide aux projets	22	230 500	10 477	29	276 000	9 517	31	484 000	15 613

OBJECTIF 3.2

Contribuer à la consolidation des réseaux de diffusion et de commercialisation afin qu'ils participent au maintien de l'offre.

ACTIONS

Poursuivre l'accompagnement des librairies dans l'informatisation intégrée de leurs systèmes de gestion et d'inventaire.

Dans le domaine du livre

- Poursuivre l'informatisation des libraires ;
- Maintenir le soutien annuel à la Banque de titres de langue française (BTLF).

Dans la foulée du renouvellement de l'entente intervenue en 2004-2005 entre l'Association des libraires du Québec (ALQ), le ministère du Patrimoine canadien et la SODEC, la deuxième phase du programme tripartite d'aide à l'informatisation des librairies a été entreprise. Elle a permis de soutenir 34 projets d'informatisation de librairies en 2006-2007

grâce à l'injection de 393 780 \$. De cette somme, 242 300 \$ provenaient de la SODEC et 151 480 \$ du Patrimoine canadien. L'intervention de la SODEC s'inscrit dans le Volet 5 : Aide aux librairies agréées du *Programme d'aide à l'édition*.

De plus, la SODEC a renouvelé son appui au fonctionnement de la Société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF) à hauteur de 300 000 \$. Au cours de l'année, la BTLF a apporté des améliorations à Memento, son outil de recherche et de gestion de l'information disponible pour les entreprises du livre, notamment par l'enrichissement des fiches bibliographiques et par la promotion des titres québécois. Poursuivant le développement et l'amélioration de son service à la clientèle, la BTLF a commandé une étude sur la mise en place d'un système de référencement des produits

numériques (SIV) et a travaillé à la mise au point d'un plan d'assurance qualité.

- Contribuer à l'étude du système de la mise en marché des nouveautés

Tout au long de l'année 2006-2007, la SODEC a mis à contribution plusieurs de ses professionnels dans la cueillette de données, l'évaluation du processus et la rédaction de l'Étude sur le système de l'office qui a été confiée à un consultant externe par la Table de concertation interprofessionnelle du

livre. Rappelons que le système de l'office est le système de mise en marché des nouveautés québécoises et étrangères qu'utilisent les différents intervenants de la chaîne d'approvisionnement du livre au Québec.

Dans le domaine du cinéma

Observer l'impact de la mise en œuvre des modifications visant à renforcer le soutien aux distributeurs et aux exploitants de salles commerciales et parallèles.

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée, distributeurs de films, SODEC, 2004-2005 à 2006-2007

2004-2005		2005-2006		2006-2007	
Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
34	452 545	43	690 254	48	683 048

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, aide au tirage de copies, 2004-2005 à 2006-2007

2004-2005		2005-2006		2006-2007	
Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
15	83 430	19	210 208	14	136 788

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée, exploitants de salle¹, SODEC, 2004-2005 à 2006-2007

	2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Nombre		\$	Nombre		\$	Nombre		\$
	Autorisations	Activités		Autorisations	Activités		Autorisations	Activités	
Salles commerciales	7	7	214 814	3	3	46 753	4	4	163 669
Amélioration des équipements		4	170 492		1	1 873		2	101 395
Publicité		3	44 322		2	44 880		2	62 274
Salles parallèles	8	8	330 770	10	11	361 360	8	9	362 396
Amélioration des équipements		3	58 600		4	53 094		3	53 996
Développement		1	120 000		3	146 000		2	144 000
Publicité		4	152 170		4	162 266		4	164 400
Total	15	15	545 584	13	14	408 113	12	13	526 065

¹Le versement de l'aide aux équipements des salles commerciales est étalé sur trois ans. L'engagement de l'enveloppe octroyée apparaît dans sa globalité l'année de la signature de l'entente.

Les demandes d'aide portant sur le soutien à la distribution d'œuvres d'auteurs, tels des courts métrages et des longs métrages documentaires, sont à la hausse en raison des modifications apportées depuis trois ans aux programmes d'aide à la promotion et à la diffusion.

Quant au programme d'aide aux salles parallèles, nous constatons qu'il a des effets favorables un peu partout au Québec : le Réseau Plus s'étend constamment et de nouvelles activités se développent en régions, notamment à Rimouski (Paraloeil), alors qu'on assiste à la création de nouveaux cin-clubs tels le Ciné-club de Sutton et Vision cinéma dans la région Chaudière-Appalaches.

Dans le domaine des métiers d'art

- Soutenir le Conseil des métiers d'art dans le développement de son réseau de commerces de détail des produits des métiers d'art québécois dans certaines régions du Québec ;
- soutenir le CMAQ dans l'élaboration de son *Programme de certification en métiers d'art* visant ainsi une reconnaissance nationale et internationale.

La SODEC a maintenu, dans le cadre du Volet 3 de son *Programme de soutien aux artisans et aux entreprises en métiers d'art*, son aide financière à la promotion pour les

organismes ou les entreprises qui exploitent des lieux de vente ou organisent des événements de commercialisation. Ce soutien permet à la population des diverses régions du Québec un accès aux produits créés par les artistes québécois en métiers d'art. L'aide accordée dans ce volet a totalisé 265 201 \$.

De plus, l'appui financier de la SODEC a permis au Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) de réaliser une étude pour baliser le développement dans certaines régions du Québec de son réseau de commerces de détail des produits des métiers d'art. Les boutiques envisagées s'ajouteraient à celles existantes à Québec et à Montréal.

EN PLUS DES ACTIONS PRÉVUES AU PLAN D'ACTION ANNUEL, LA SODEC A ÉGALEMENT ASSURÉ LA RÉALISATION D' ACTIONS DANS LES SECTEURS SUIVANTS :

Dans le domaine des galeries d'art

Afin d'assurer à la population l'accès à la création contemporaine en arts visuels, la SODEC a soutenu les activités de diffusion au Québec (Volet 1 du programme de *Soutien au marché de l'art*) de 12 galeries commerciales en art contemporain pour un montant total de 65 475 \$. Par ailleurs, ce programme comporte également un volet de soutien pour la mise en marché des œuvres des artistes québécois à

l'extérieur du Québec. C'est ainsi que les propriétaires de 14 galeries du Québec se sont partagé 200 445 \$ pour des activités d'exportation, principalement au Canada et aux États-Unis (Volet 2 du programme).

Dans le domaine de la musique et les variétés

Soutenir l'aide additionnelle à la tournée

L'aide à la tournée est bénéfique pour l'ensemble des intervenants de l'industrie, les producteurs, les artistes et leur personnel accompagnateur ainsi que pour les exploitants de salles qui achètent et diffusent ces spectacles.

Les trois dernières années ont été marquées par une structuration du milieu de la diffusion et par une offre de spectacles qui tend à se diversifier, à l'avantage, notamment, des artistes de la relève. Cette offre est également caractérisée par des plateaux de plus en plus importants. Les spectacles tournent plus longtemps en prenant souvent la route de régions éloignées telles la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Est du Québec ; cette migration a une incidence directe sur l'enveloppe dévolue à ce programme : ainsi, de 2004-2005 à 2006-2007, le nombre de spectacles en tournée a progressé de 48 % et le nombre de représentations de 33 %.

Exercice	Entreprises	Artistes / Spectacles	Représentations	Total de l'aide
2004-2005	33	102	1427	875 203 \$
2005-2006	44	121	1769	1 220 768 \$
2006-2007	50	151	1896	1 287 936 \$

AXE 4 ► DIVERSIFICATION DES GENRES

OBJECTIF 4.1

Renforcer l'accès à des activités de recherche et développement qui contribuent à un renouvellement des formes et des pratiques artistiques.

ACTIONS

Dans le domaine du cinéma

soutenir et élaborer avec l'industrie des ateliers professionnels ciblés selon les besoins.

Cette année encore, la SODEC a contribué à la tenue de deux ateliers très appréciés au calendrier des actions en cinéma et production télévisuelle, lesquels ont été centrés sur le travail scénaristique. *Cours écrire ton court*, organisé pour une huitième fois dans le cadre du Festival du Nouveau Cinéma, fait écho à l'objectif de la SODEC de favoriser la relève, notamment par le soutien au court métrage de fiction. Par ailleurs, l'« Atelier Grand Nord », fruit d'un partenariat entre le Québec, la France, la Belgique et la Suisse, continue, avec sa 4^e édition, d'encourager la coproduction. Cette activité a profité d'un extraordinaire outil de promotion cette année alors que le film *Congorama* de Philippe Falardeau, coproduit avec la Belgique et la France et dont le scénario avait été sélectionné lors d'une précédente édition de l'« Atelier Grand Nord », a connu un succès commercial remarquable.

Par ailleurs, en vertu de son programme d'aide aux jeunes créateurs, en lien avec un des objectifs du volet 3 (*aide à la*

distribution et aux projets spéciaux), la SODEC a contribué au financement d'ateliers sur la production et la distribution, organisés par Paraloel à Rimouski.

Sur les marchés internationaux, la SODEC poursuit ses actions de mise en réseau des professionnels québécois et internationaux. La priorité est actuellement donnée aux pays francophones du Nord. Nos avancées se concrétisent par divers moyens : quelquefois par l'intermédiaire de missions à l'étranger comme celle qui a regroupé des producteurs de documentaires à Bruxelles, en Belgique ; de présence sur des marchés étrangers tels que le stand francophone au marché du documentaire *Sunny Side of the Doc*, à La Rochelle en juin 2006, ou encore par des initiatives telles que le forum de production du *Festival international du film francophone de Namur* (septembre-octobre 2006) et les rencontres de coproduction organisées à Paris dans le cadre de la 10^e édition de « Cinéma du Québec à Paris » (novembre 2006). La SODEC a également effectué une mission de repérage aux Pays-Bas dans le cadre du marché de la coproduction *Cinemart* (janvier 2007).

OBJECTIF 4.2

Approfondir, au cours de l'année 2005-2006, le rôle à jouer vis-à-vis de la production indépendante, para-industrielle et toute autre forme d'avant-garde.

ACTIONS

ACTION PARTIELLEMENT RÉALISÉE EN 2005-2006 DANS LE DOMAINE DU DISQUE

Dresser le profil de la situation pour les autres domaines d'activité au cours de l'année.

Cinéma et production télévisuelle

Dans le but d'adapter nos programmes aux nouvelles plateformes de diffusion, une rencontre avec les distributeurs indépendants s'est tenue en cours d'année ; nous voulions déterminer avec plus de précision leurs besoins. L'impact de ces changements devrait se faire sentir d'ici un an ou deux ans. Également, la SODEC a participé à une formation sur

la mise en marché destinée aux professionnels du secteur indépendant. Cette activité était orchestrée par le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM).

Mesures fiscales

La SODEC a collaboré aux travaux qui ont débouché sur l'augmentation du taux de bonification à l'égard des dépenses de main-d'œuvre liées à la production des courts et moyens métrages de langue française. La mesure a été rendue publique lors de l'annonce du budget 2007-2008 du gouvernement. Elle concourt à tonifier ce secteur de l'industrie en pleine émergence et à favoriser le développement de la relève.

AXE 5 ► OUVERTURE À LA MODERNITÉ ARTISTIQUE ET TECHNOLOGIQUE

OBJECTIF 5.1

Considérer, dans les aides à la production et à la diffusion, le recours aux nouvelles technologies et au numérique comme moyen d'expression et de diffusion.

ACTIONS

Mener au besoin une réflexion sur les nouveaux usages reliés à la diffusion des œuvres numérisées.

La connaissance du contexte économique dans lequel baignent les industries culturelles, tout comme l'évolution de leur marché, figure comme une préoccupation constante de la Société. Nous constatons que la numérisation est actuellement au centre des débats qui y ont cours : elle interpelle les acteurs de plusieurs domaines : ceux de la musique, du livre et du cinéma. L'arrivée de nouvelles plateformes de diffusion liées à Internet et aux appareils mobiles entraîne, il est vrai, de nouvelles possibilités mais aussi de nouvelles contraintes pour les entreprises culturelles (format, coût de production, visibilité, rémunération, etc.).

Parmi les principaux constats émanant des réflexions issues de cette veille d'information, nous relevons un problème de financement éprouvé par ces entrepreneurs culturels. En fait, les investissements nécessaires à la mise à niveau des contenus permettant d'accéder aux nouvelles plateformes s'ajoutent aux dépenses courantes de mise en marché. Il faut comprendre que la numérisation des contenus ne générera pas nécessairement des revenus d'exploitation additionnels puisque les modèles d'affaires sont variables ; bien souvent, ce sont plutôt les fournisseurs de services et d'infrastructures et les fabricants de logiciels qui accaparent l'essentiel des revenus supplémentaires produits, qu'ils surviennent sous forme publicitaire ou par un surplus sur les ventes à l'unité.

Afin de maintenir une vision stratégique sur les enjeux actuels et s'assurer que les programmes de la Société atteignent leurs objectifs de soutien au développement et à la production des entreprises culturelles, la Société doit :

- Mener une veille constante et régulière ciblant les nouvelles technologies ;
- Organiser des réunions internes de réflexion et d'échange sur l'impact des nouvelles technologies ;
- Consulter régulièrement les membres de l'industrie, par l'intermédiaire de ses commissions et du CNCT.

Voici une liste des principaux événements auxquels le personnel de la Société a participé au cours de l'exercice 2006-2007 :

Conférences

Observatoire stratégique *TEBALDO*

Livre et encre numérique

Montréal, mars 2006

Les rencontres de *L'ADISQ*

Enjeux des nouvelles technologies

Montréal, avril 2006

Congrès *APFTQ*

Nouvelles plateformes de diffusion

Montréal, mai 2006

Observatoire *OMIC*

Les mutations des industries culturelles

Paris, septembre 2006

DIGIMART

Forum international du cinéma numérique

Montréal, octobre 2006

Rencontre du doc, *Doc circuit Montréal*

Diffusion du documentaire

Montréal, novembre 2006

SAT-Interfaces

Rencontre du génie numérique et des affaires

Montréal, novembre 2006

Sommet du jeu – Alliance numérique

Montréal, novembre 2006

IDIFF, International digital forum

Cinéma numérique

Paris (France), janvier - février 2006

MIDEM

Le marché international de la musique

Cannes (France), janvier 2007

Sunny Side of the DOC

Nouvelles plateformes de diffusion

Montréal, février 2007

Paris (France), juin 2006

Réunions internes

La Société tient déjà compte des nouvelles réalités technologiques et elle adopte en conséquence les programmes existants :

Cinéma et production télévisuelle

Pour toute production cinématographique, il est désormais prévu au contrat d'investissement de la Société qu'une copie maîtresse de l'œuvre doit être disponible en version numérique pour diffusion en format Haute Définition (HD) et en format supérieur.

Livre

Les ventes de livres en version électronique sont comptabilisées dans les revenus servant au calcul de l'aide attribuable par la SODEC. Les ouvrages doivent être cependant obligatoirement publiés sous format papier.

Métiers d'art

Les dépenses de promotion sur support numérique font partie des dépenses admissibles pour le calcul de l'aide.

OBJECTIF 5.2

Collaborer, avec le MCC, à l'élaboration d'une stratégie de développement de la production numérique interactive à contenu culturel.

ACTIONS

Participer aux travaux dirigés par le MCC, selon le calendrier qu'il proposera.

En septembre 2006, le MCC a annoncé la formation d'une table sectorielle sur les nouvelles technologies et leurs effets sur les politiques culturelles. À cette occasion, il a été dé-

terminé qu'un des mandats de cette table serait de préciser la situation entourant les œuvres numériques interactives à contenu culturel et d'en établir les enjeux. La Société s'est engagée à collaborer aux travaux de cette table qui s'est réunie à deux reprises durant l'année.

OBJECTIF 5.3

S'assurer d'offrir des mesures incitatives en faveur de la relève dans chacun des domaines et reconnaître les nouveaux modes de création.

ACTIONS

Maintenir, dans tous les programmes où cela peut s'appliquer, des dispositifs facilitant l'intégration de la relève.

Le Volet 2 du *Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art* vise à soutenir les artisans et les entreprises possédant entre une et trois années de pratique professionnelle. Cet appui se traduit sur les plans du développement de leurs moyens de production - principalement par l'achat d'équipement spécialisé - et des activités de commercialisation de leurs produits culturels. En 2006-2007, 27 artisans de la relève, répartis sur l'ensemble du territoire, ont bénéficié d'une aide totale de 52 982 \$.

La SODEC intervient de manière importante auprès de la relève du secteur en épaulant un réseau de 11 écoles-ateliers (six à Montréal et cinq à Québec). En 2006-2007, l'enveloppe globale de ce programme a été de 1 287 700 \$. Outre le soutien au fonctionnement des écoles-ateliers, les subventions accordées concourent directement à l'organisation

d'activités pour les jeunes en apprentissage ou nouvellement formés : incubateurs d'entreprises, ateliers de transition et soutien professionnel au développement de leur carrière et à leur intégration au marché du travail.

À titre de partenaire du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans la coordination du Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA), qui encadre la formation collégiale dans ce secteur, la Société contribue activement au bilan du PNFMA, qu'on a entrepris de dresser au cours de l'année 2006-2007.

Un autre appui tangible à la relève en métiers d'art est la remise du Prix France-Québec : Jeunes talents des métiers d'art / SODEC-OFQJ. Ce prix, développé en partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, est accordé depuis 2004 à un jeune artisan. Il découle de la Convention de coopération entre la France et le Québec pour le déve-

loppement des métiers d'art, dont la SODEC est le maître d'œuvre pour la partie québécoise. Le prix comporte une bourse d'une valeur de 2 500 \$ remise par la SODEC.

Dans le cadre de son *Programme d'aide aux jeunes créateurs dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle* qui comporte trois volets, la SODEC a favorisé, en 2006-2007, 88 projets pour lesquels elle a alloué un montant de 1 577 425 \$. Ce programme stimule l'émergence d'une relève, notamment en aidant les jeunes créateurs à intégrer les circuits réguliers de la production cinématographique et télévisuelle.

Pour sa part, le *Programme de sensibilisation à la chanson en milieu collégial*, dans le domaine du disque et du spectacle de variétés, donne accès à la clientèle étudiante à une offre de spectacles de chansons en français. La Société a dévolu 272 674 \$ à ce programme au cours de l'exercice financier, rendant possible la réalisation de 95 projets.

Ces actions, parmi d'autres, contribuent à l'insertion de la relève artistique et entrepreneuriale.

AXE 6 ► INTERNATIONALISATION DES ÉCHANGES

OBJECTIF 6.1

Maintenir des outils financiers pour assurer un engagement constant des entreprises dans les échanges internationaux afin qu'elles accroissent leur volume d'affaires et qu'elles améliorent leur rentabilité.

ACTIONS

Travailler étroitement avec les opérateurs des présences collectives à l'étranger pour maximiser les occasions d'affaires pour les entreprises.

Évolution des aides accordées aux entreprises exportatrices et aux opérateurs des présences collectives, 2004-2005 à 2006-2007

Volet d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Volet 1 : Sodexport – entreprise	17	680 000	19	1 002 000	27	1 126 000
Volet 2 : Sodexport – projet	23	201 200	15	166 500	21	167 200
Volet 3 : Sodexport – présence dans les marchés et foires	9	1 388 955	10	1 403 237	15	1 498 131
TOTAL	49	2 270 155	44	2 571 737	63	2 791 331

La Société reconnaît quatre opérateurs qui sont ses partenaires dans la gestion des présences collectives des entreprises dans les grands salons, les foires et les marchés. Ces opérateurs, nommément Québec Édition dans le domaine du livre, le BÉMAQ, Bureau d'exportation des métiers d'art du Québec, l'ADISQ dans le domaine de la musique et des variétés et Horizon Québec dans le domaine de la télévision, ont été responsables, au cours de l'année 2006-2007, de la présence de quelque 343 entreprises à 17 événements.

Ces partenariats reposent sur un partage des responsabilités et des coûts. Ils permettent de maximiser l'impact de la présence québécoise à ces événements et d'en être des acteurs dynamiques et remarquables.

Outre les réunions régulières que nous tenons avec chacun des opérateurs et qui permettent de faire le point et d'ajuster les actions, un représentant de la Société siège maintenant au comité de Québec Édition et participe aux réunions du conseil d'administration et aux assemblées annuelles

d'Horizon Québec. De plus, nous avons déployé des efforts particuliers cette année pour accompagner les entreprises de chacun des domaines dans une dizaine d'événements majeurs. Nous avons tablé sur ces présences pour approfondir les marchés et partager nos impressions avec les opérateurs. Nous avons pu également y mesurer le haut taux de satisfaction des participants.

Par ailleurs, plusieurs activités de maillage ou de préparation ont été organisées, de concert avec les opérateurs. Dans cette veine, une rencontre organisée par Horizon Québec avec les Japonais au MIPTV en vue d'une mission commerciale au Japon et en Corée ainsi qu'une réunion préparatoire à la participation d'une quinzaine d'artisans au salon des métiers d'art du Philadelphia Museum Of Art ont été réalisées. On notera que la présence collective au NATPE (Las Vegas), le plus important marché pour la programmation télévisuelle aux États-Unis, a été couronnée de succès. Plusieurs missions de prospection ont été également effectuées par les

opérateurs afin d'explorer ou de valider la pertinence de nouveaux marchés : par exemple, au MACEF (Italie), dans le domaine des métiers d'art, au POPKOMM (Allemagne), dans le domaine du disque et spectacles de variétés ainsi qu'au Salon du livre de Lyon et à la Foire internationale du livre de Belgrade, dans celui de l'édition.

De plus, la Société organise directement la présence collective sur certains marchés dans le domaine du cinéma, comme le *Marché du film de Cannes et Sunny Side of the Doc*. Elle organise de même d'autres activités axées sur le développement de nouveaux marchés et partenariats, comme l'accueil de producteurs de longs métrages de la Rhénanie du Nord Westphalie (Allemagne) et des missions de producteurs en Belgique, en Allemagne et au Brésil.

Explorer les possibilités d'affaires dans les Amériques et en Asie

Un état des lieux a été réalisé, certaines actions concrètes ont été développées et d'autres ont reçu notre support, particulièrement aux États-Unis et au Canada anglais. Nous avons colligé la liste des 62 projets de tournées de spectacles de variétés ou de participation à des événements d'importance et constaté que 12 d'entre eux avaient pris les États-Unis comme cible. De plus, l'importante opération au *Salon des métiers d'art* du Philadelphia Museum of Art - qui est en préparation - devrait apporter des retombées à plus long terme pour ce secteur.

Dans le domaine du cinéma

Poursuivre les travaux en vue de la mise en place d'un Plan d'action sur la coproduction et la production destinées aux marchés étrangers.

Évolution du nombre de coproductions, longs métrages fiction - secteur privé et documentaires, 2004-2005 à 2006-2007

	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Longs métrages fiction - secteur privé	3	1 225 000	10	2 838 513	9	4 545 000
Coproductions majoritaires	1	550 000	3	1 455 000	4	3 540 000
Coproductions minoritaires	2	675 000	7	1 383 513	5	1 005 000
Documentaires	4	175 900	11	733 000	3	195 000
Coproductions majoritaires	1	22 500	5	385 000	3	195 000
Coproductions minoritaires	3	153 400	6	348 000	-	-
TOTAL	7	1 400 900	21	3 571 513	12	4 740 000

Excluant les ajouts

Face aux défis reliés au plafonnement du marché audiovisuel québécois et à la demande de la ministre de la Culture et des Communications, la SODEC, en partenariat avec l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), Télé-Québec et la FIDEC, a déposé au MCC un

Dans le domaine des spectacles

Poursuivre l'application du récent volet d'aide à la tournée de spectacles de variétés hors Québec.

Le programme de *Soutien à la tournée de spectacles de variétés hors Québec* constitue un levier financier important pour la circulation des spectacles québécois sur la scène internationale.

Lors de son démarrage, en 2002-2003, les 400 000 \$ octroyés aux projets pilotes avaient été dépensés en six mois. Cette aide avait contribué à l'organisation de 34 événements, soit des tournées ou des présences à des événements hors Québec qui avaient disposé d'un budget global de 1 265 131 \$; les retombées s'étaient fait sentir pour 32 artistes ou groupes distincts.

En 2005-2006, un montant de 431 548 \$ était attaché au programme et il a été réclamé en l'espace de neuf mois : il a permis à 35 artistes ou groupes québécois de se faire connaître sur la scène internationale.

Le budget s'est apprécié substantiellement en 2006-2007 pour atteindre 794 368 \$; plus d'artistes ou de groupes québécois de genres musicaux variés (53) et plus de projets (62) ont ainsi pu rayonner sur la scène internationale. Au programme figuraient notamment la formation de Champion et ses G-Strings, Plaster, Pierre Lapointe, Ariane Moffatt, Fred Pellerin, Michel Donato, Luck Mervil, Annie Brocoli, The Planet Smashers, Lynda Thalie, Angèle Dubeau, Patrick Watson.

plan d'action visant le développement de la coproduction et de la production destinée aux marchés étrangers. Ce plan d'action a été déposé à la ministre le 6 novembre 2006 par le président de la SODEC.

C'est également dans cet esprit qu'un des deux groupes de travail, mis en place en février 2007 par la ministre de la Culture et des Communications lors de la divulgation des *Pistes d'action - Vers un nouveau modèle d'affaires pour le milieu du cinéma québécois* (rapport Macerola), se penchera sur l'accroissement des contributions canadiennes et internationales au financement du cinéma québécois. Il devrait remettre son rapport en juin 2007.

Au niveau des coproductions, 2006-2007 fut une année record : une dizaine de films obtinrent le soutien de la SODEC. Ce résultat émane des actions menées précédemment sur le marché européen francophone afin de valoriser le Québec comme partenaire de choix. Parmi les coproductions appuyées par la SODEC, mentionnons *24 Mesures* du réalisateur français Jalil Lespert, *L'Âge des ténèbres* de Denys Arcand, *La Capture* de Carole Laure, *Emotional Arithmetic* du canadien Paolo Barzman, *L'Infiltré* du réalisateur suisse Dominique Othenin-Girard, *Restless* du cinéaste Amos Kolleck, *La Rivière aux castors* du réalisateur français Philippe Calderon et *Où vas-tu Moshé* du réalisateur marocain Hassan Benjelloun.

Il faut souligner la consolidation d'actions de réseautage entre professionnels francophones québécois et européens à travers des actions telles que l'« *Atelier Grand Nord* », les *Rencontres de coproduction* à Paris, le *Forum de production* au Festival international du film francophone de Namur, la participation au *Producers Network* à Cannes, les missions de producteurs de documentaires québécois en Belgique et en Allemagne ainsi que la participation à de nombreuses activités internationales.

Dans le domaine des métiers d'art

Maintenir notre appui aux activités du Bureau d'exportation des métiers d'art du Québec (BEMAQ).

La Société a intensifié son appui au BEMAQ en augmentant sa contribution aux présences collectives de SOFA Chicago et New York, en maintenant son appui à la réalisation de

Musicora, en soutenant une mission de prospection au MACEF (Italie) de même qu'une activité de préparation à l'exportation pour les États-Unis.

De plus, il faut noter que la SODEC a assuré l'organisation des Prix France-Québec dans le cadre de la Convention de coopération pour le développement des métiers d'art : *Prix France-Québec : Professionnels des métiers d'art*, doté d'une bourse de 5 000 euros. Ce prix contribue à accroître la notoriété d'artisans québécois, tout en leur permettant d'établir des partenariats pour la mise en marché de leurs créations.

Dans le domaine du livre

Mener une réflexion sur les stratégies d'exportation du livre québécois.

À sa rencontre du 6 octobre 2005, la Commission du livre et de l'édition spécialisée a créé un comité sur l'exportation afin de définir de nouveaux moyens pour permettre aux éditeurs québécois d'accroître l'exportation de leurs titres et de développer le marché de la Francophonie. Un comité interne à la SODEC accompagne ce comité dans ses travaux.

Au cours des rencontres de ce comité, un consensus s'est fait jour sur la mesure à prioriser pour favoriser l'exportation : l'aide à la traduction. D'autre part, il fut aussi reconnu que l'aide à l'achat de droits devait également être considérée comme une mesure très utile au développement des marchés.

La traduction, particulièrement vers l'anglais, est perçue comme un outil indispensable pour développer la vente de droits de titres d'édition québécoise lors de foires internationales, telles Francfort, Guadalajara ou Bologne. Dans le cadre du lancement de la nouvelle *politique internationale du Québec* en mai 2006, une somme additionnelle de 100 000 \$ par année, pour trois ans, a été ajoutée au Volet d'aide à la traduction du *Programme d'aide à l'édition*. En 2006-2007, l'appui accordé à 29 projets s'est élevé à 136 031 \$.

OBJECTIF 6.2

Contribuer aux efforts d'intégration des objectifs du Réseau culturel (MCC, CALQ, SODEC, attachés et conseillers culturels en poste à l'étranger) pour le positionnement de la culture québécoise sur la scène internationale et ainsi accroître la visibilité des entreprises québécoises à l'étranger.

ACTIONS

Participer aux rencontres de concertation et aux activités en décollant, notamment dans l'application de la nouvelle *politique internationale du Québec*.

La Société a collaboré activement, avec le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et

lettres du Québec (CALQ), à l'élaboration de la *Politique internationale du gouvernement du Québec*. Ce travail tripartite a conduit à la mise en place d'une série de mesures et d'actions assorties d'un budget spécifique. Une table de concertation MCC, CALQ et SODEC a été créée dans le but de mieux coordonner les actions et de faire le point sur l'évo-

lution des différentes mesures contenues dans cette nouvelle politique.

Par ailleurs, une réunion des conseillers culturels des représentations du Québec à l'étranger a eu lieu à l'automne 2006. La SODEC et les autres participants y ont présenté leurs priorités et leurs stratégies d'action sur le plan international. L'édition et la littérature étaient au cœur de cette rencontre.

Finalement, des consultations régulières avec les représentations du Québec et des projets élaborés en concertation avec celles-ci se sont multipliées, particulièrement avec les

États-Unis, en misant sur une meilleure visibilité et des occasions de maillage pour les entreprises québécoises. *South by Southwest* en collaboration avec la Délégation du Québec à Atlanta, *M pour Montréal*, une réception au NATPE et une collaboration pour la participation des réalisateurs au *Palm Spring International Film Festival* avec la Délégation du Québec à Los Angeles, une collaboration pour l'événement *Québec : Old World Charm, New World Excitement* à Washington ainsi que *Jazz Québec* au Lincoln Center, en collaboration avec la Délégation générale du Québec à New York, en sont des exemples.

ORIENTATION 3 :

Contribuer au développement culturel local et régional en appuyant les entreprises qui contribuent à élargir l'accès du public à des œuvres et des produits culturels diversifiés sur l'ensemble du territoire.

AXE 7 ► ACTIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

OBJECTIF 7.1

Contribuer à maintenir un volume optimal d'activité dans chaque région afin que soient adéquatement soutenues les entreprises culturelles sur l'ensemble du territoire.

ACTIONS

Examiner les actions menées par la SODEC en région. Voir 7.2

OBJECTIF 7.2

Établir des ententes adaptées aux diverses réalités du territoire.

ACTIONS

Maintenir des relations étroites avec les entreprises situées en région dans le but de cerner les problématiques et les besoins spécifiques.

La SODEC maintient, année après année, une présence active en région, notamment lors de la tenue des événements culturels d'envergure régionale, nationale ou internationale qu'elle soutient. Cette présence permet à la Société de mieux saisir les réalités et les particularités régionales des entreprises et des organismes promoteurs d'événements. En plus d'organiser ou de participer à divers ateliers professionnels, nous assurons également, au besoin, une présence « à la carte » afin de répondre à des besoins spécifiques.

En 2006-2007, la Société a ainsi participé aux consultations sur les orientations culturelles de certaines *Conférences ré-*

gionales des élus (CRÉ) qui avaient sollicité sa présence, notamment celles du Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais. Dans certains cas comme à Québec et à Rimouski, ces consultations ont pris la forme de rencontres bilatérales sur ces mêmes sujets avec des représentants des CRÉ. Généralement, ces rencontres consistent à échanger sur les besoins identifiés par les intervenants du milieu, à diffuser nos orientations et nos programmes et à faire des constats sur la justesse de nos actions et leurs complémentarités avec les actions des autres organismes et intervenants du réseau gouvernemental.

Le domaine des métiers d'art nous oblige à une présence plus active sur le territoire québécois en raison d'une répartition de ses clientèles dans l'ensemble des régions. C'est ainsi que le représentant du secteur a répondu aux invitations en

provenance de plusieurs endroits et tenu de nombreuses sessions d'information sur les programmes en métiers d'art et les autres formes de soutien de la SODEC. Ces rencontres étaient chapeautées par des associations disciplinaires régionales, des conseils régionaux de la culture ou des organismes de formation.

Explorer, avec certaines régions, la mise en place d'un protocole sur les modalités d'échange d'information et de données

Le succès de ces rencontres avec les intervenants régionaux démontre la pertinence d'accroître notre présence dans les régions. Bien que les échanges d'information et de données qui foisonnent lors de ces rencontres soient importants, il est rapidement apparu illusoire d'établir une formule standardisée pour les encadrer.

OBJECTIF 7.3

Établir, dès que possible, une entente générale de partenariat avec les Centres locaux de développement (CLD) visant l'implantation d'une politique de microcrédit.

ACTIONS

Assurer le suivi du dossier et étayer notre proposition.

En 2004-2005, la SODEC a élaboré une proposition en vue de convenir, avec les CLD intéressés, d'une entente spécifique de partenariat dont le but serait d'offrir aux entreprises culturelles situées en région l'accès à un crédit bancaire adapté à leurs besoins. Avant d'amorcer ce projet expé-

riental, la SODEC doit se doter d'une réserve pour perte spécifique à ce type d'interventions, puisque la réserve en place ne permet pas à la Société d'étendre ce service auprès des micro-entreprises en région. Le projet a été soumis au gouvernement à l'été 2005, puis à nouveau en février 2006. La SODEC entend poursuivre son action au cours du prochain exercice afin que ce dossier puisse progresser.

ORIENTATION 3 :

Contribuer au développement culturel local et régional en appuyant les entreprises qui contribuent à élargir l'accès du public à des œuvres et des produits culturels diversifiés sur l'ensemble du territoire.

AXE 8 ► GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

OBJECTIF 8.1

Faire de Place-Royale, site identitaire de notre culture et de notre tradition, un quartier vivant qui reflète le dynamisme de notre société et qui soit adapté à la vie contemporaine.

ACTIONS

Poursuivre les chantiers en prévision du 400^e anniversaire de la fondation de Québec :

Amorcer le processus de restauration de la maison Robert-Paré

Annoncé le 6 septembre 2006 et doté d'un budget de 3,765 millions de dollars, le projet de restauration de la maison Robert-Paré a progressé rapidement. Les recherches historiques ont démontré que ce bâtiment, construit en 1872, fut l'œuvre de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Sur le

plan conceptuel, les professionnels ont établi la liste des besoins. Enfin, l'exécution d'importants travaux de curetage a permis d'approfondir la problématique inhérente à cette restauration.

Amorcer la requalification des espaces publics

Une étude préliminaire a été réalisée pour le parc de l'UNESCO. L'exécution de travaux sur un bâtiment riverain obligera une intervention dans ce parc en 2007-2008.

Amorcer la mise en place du projet de mise en lumière

Des discussions ont eu cours afin de permettre l'exécution d'un volet du plan lumière. Au début de 2007, la Commission de la capitale nationale du Québec, partenaire de la SODEC dans l'élaboration du plan lumière, a commencé l'étude de mise en valeur de l'église Notre-Dame-des-Victoires, située au cœur même de Place-Royale.

Obtenir les autorisations pour transformer les devantures commerciales

Afin de rendre le lieu plus accueillant et plus animé et sous l'impulsion d'un projet d'installation d'un café-terrasse au rez-de-chaussée de la maison Bruneau-Rageot-Drapeau, riverain de la Place-Royale, la SODEC a obtenu les autorisations requises afin de modifier le balcon de cette maison pour y aménager une terrasse.

Dans cette optique, la SODEC a commandé des études pour mieux traduire le caractère commercial du rez-de-chaussée de la maison Paradis, située sur la rue Notre-Dame.

OBJECTIF 8.2

Collaborer aux chantiers de la numérisation et à ceux du cadre de gestion et de diffusion des inventaires en patrimoine.

ACTIONS

Contribuer aux travaux selon les demandes du MCC.

À la demande du MCC, la Société collabore aux travaux de la *Table sur les développements technologiques et la*

politique culturelle. Les participants se sont réunis à deux reprises dans le but de formuler avec plus de précision son mandat et ses objectifs.

Troisième enjeu

La convergence entre la culture et l'économie

ORIENTATION 4 :

Valoriser la coexistence des dimensions culturelle et économique et cerner la vulnérabilité des industries culturelles dans le contexte de libéralisation du commerce international.

AXE 9 ► CONNAISSANCE DES INDUSTRIES CULTURELLES

OBJECTIF 9.1

Mettre en évidence, à des fins d'information, les dimensions culturelle, économique et professionnelle des activités de la SODEC afin d'intensifier son rôle de référence en matière d'analyse des industries culturelles.

ACTIONS

- Diffuser des études et notamment les bilans sur le crédit d'impôt à l'édition de livres et sur la production d'enregistrements sonores.
- Étudier la structure des coûts de production de longs métrages québécois de langue française.

En 2006, la SODEC a publié deux études dans sa collection *Les cahiers de la SODEC*

- La situation financière des entreprises de métiers d'art au Québec ;
- Étude sur l'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction de langue française de 1993 à 2004.

Réalisée par Marc Ménard, professeur à l'École des Médias de l'UQÀM, l'étude sur *La situation financière des entreprises de métiers d'art au Québec* consiste en une mise à jour du rapport publié en 2003 et intitulé *Les métiers d'art au Québec, esquisse d'un portrait économique* (Ménard et Montambeault). Cette nouvelle étude, basée sur les données financières de 289 entreprises qui ont fait des demandes d'aide à la SODEC entre 2001-2002 et 2004-2005, met en lumière la structure économique particulière du domaine, soit un grand nombre de petites entreprises dirigées par des artisans-entrepreneurs, ni tout à fait productrices d'œuvres uniques, ni tout à fait productrices de grandes séries industrielles.

La seconde étude, effectuée cette fois par Michel Houle, consultant, porte sur *L'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction de langue française entre 1993 et 2004*. L'objectif de cette analyse est de jeter un éclairage sur l'évolution des coûts et sur leur répartition entre les grandes sections et les principaux postes budgétaires du devis type de production. Dans cette étude basée

sur un corpus de 89 longs métrages, l'auteur a cherché à cerner et à identifier les facteurs qui contribuent à l'évolution de la masse salariale par rapport aux autres dépenses de production, de même que l'évolution de la rémunération moyenne par film des principales fonctions créatrices, techniques et administratives. Enfin, l'analyse met en perspective l'incidence des changements technologiques, des pratiques de production et des ententes collectives sur l'évolution des coûts de certains postes spécifiques.

Par ailleurs, la SODEC a produit en 2006 un bilan du crédit d'impôt à l'édition de livres pour la période de 2000-2001 à 2004-2005. Ce document fait le point sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés pour ce secteur lors de l'adoption du crédit d'impôt en 2000 et il tente de mesurer son impact sur la santé financière des maisons d'édition et sur le marché du livre. Le rapport devrait être rendu public au début de l'exercice financier 2007-2008. Des travaux similaires, circonscrivant cette fois le crédit d'impôt à l'enregistrement sonore, ont été amorcés au cours de l'année 2006-2007.

OBJECTIF 9.2

Rendre accessibles des travaux et des analyses sur l'économie de la culture en vulgarisant la réalité des industries culturelles.

ACTIONS

Poursuivre l'analyse de l'économie de chacun des domaines.

Cette année, l'essentiel des travaux sur l'économie de la culture se sont limités aux publications énumérées à l'objectif 9.1.

OBJECTIF 9.3

Valoriser la contribution des entreprises culturelles à l'activité artistique.

ACTIONS

Mettre à jour et diffuser annuellement une analyse de l'impact des interventions de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs à être déposée au *Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes en septembre 2006*.

Cette mise à jour de l'analyse réalisée en 2003 démontre que sur les 155 millions de dollars injectés dans les entreprises de production des industries culturelles en 2005-2006, plus de 70 millions de dollars ont été versés en rémunération aux créateurs et au personnel technique. Un tel ratio, similaire à

celui obtenu en 2003, se compare avantageusement à celui du CALQ.

La méthodologie et les résultats de l'analyse ont été présentés le 13 septembre 2006 au *Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes*.

	Créateurs	Personnel technique	Total
Disque et spectacle	3 795 233 \$	1 686 770 \$	5 482 003 \$
Édition	884 498 \$	683 026 \$	1 567 524 \$
Cinéma et télévision	20 032 052 \$	42 568 110 \$	62 600 162 \$
Métiers d'art	524 537 \$		524 537 \$
Total	25 236 320 \$	44 937 906 \$	70 174 226 \$

OBJECTIF 9.4

Maintenir notre partenariat avec *l'Observatoire de la culture et des communications* afin de concilier l'analyse statistique et les problématiques propres à chaque domaine.

ACTIONS

Collaborer à la réalisation du programme de travail de l'Observatoire, notamment en participant aux réunions des comités consultatifs et du comité conseil, en communiquant certaines données brutes et analyses et plus particulièrement en travaillant au projet d'état annuel de la culture.

Le président de la Société siège au Comité de direction de *l'Observatoire de la culture et des communications* qui se

réunit trois fois par année. Aussi, les chargés de projets de la Direction générale planification, politiques et communications participent aux comités consultatifs par domaine, qui, eux, sont convoqués une ou deux fois par année. Encore une fois durant l'exercice, la Société a participé activement à la publication de *Statistiques sur l'industrie du film* en fournissant des données, des compilations et des analyses.

OBJECTIF 9.5

Poursuivre, aussi longtemps que nécessaire, la collaboration aux travaux du ministère de la Culture et des Communications qui feront suite à l'adoption de la Convention sur la diversité des expressions culturelles.

ACTIONS

Prendre part aux activités du comité interministériel, en particulier sous l'angle du rapport entre l'économie et la culture, et mettre à disposition l'expertise de la Société dans la coopération avec les pays en développement.

La SODEC n'a été sollicitée pour aucune activité dans ce dossier au cours de l'année 2006-2007.

Quatrième enjeu

La participation des entreprises au réseau gouvernemental

ORIENTATION 5 :

Œuvrer au sein du réseau culturel public en apportant une contribution reflétant la problématique du secteur des industries culturelles.

AXE 10 ► ADAPTATION DU RÉSEAU PUBLIC D'ACTION CULTURELLE

OBJECTIF 10.1

Collaborer à la mise en œuvre des choix gouvernementaux et ministériels dans le cadre de la modernisation de l'État en travaillant de concert avec le CALQ à la redéfinition des champs d'intervention des deux institutions.

ACTIONS

Répondre aux attentes signifiées à la SODEC qui visent à ajuster le cadre d'intervention entre les arts et lettres et les industries culturelles.

Une rencontre de coordination réunissant les directeurs concernés du CALQ et de la SODEC s'est tenue en juin 2006. Cette rencontre annuelle est l'occasion de partager des informations relatives aux interventions des deux sociétés d'État dans le but de déceler les doublons ou les lacunes dans les actions. Il s'ensuit une détermination des stratégies d'actions complémentaires dans certains dossiers. Cette année, nous nous sommes entendus sur des interventions dans celui de la production et de la distribution indépendante en cinéma.

Outre ce rendez-vous annuel, des rencontres ponctuelles sont organisées suivant des problématiques soulevées par domaines d'intervention. Ainsi, en 2006-2007, la SODEC a

participé, entre autres, à l'organisation du Forum des arts visuels orchestré par le CALQ. La Société était aussi membre du comité d'orientation du Forum national sur la diffusion des arts de la scène (Forum RIDEAU), avec le MCC, le CALQ et les organismes concernés.

La SODEC a également poursuivi sa collaboration aux travaux de la Table de concertation métropolitaine, ainsi que la Table de concertation de la Capitale nationale sur les grands événements. Ces tables de concertation ont pour mandat d'harmoniser les interventions gouvernementales dans ses activités de soutien aux festivals et aux événements majeurs.

OBJECTIF 10.2

Collaborer à l'implantation du plan de modernisation de la gestion des programmes dans un souci d'améliorer la prestation de services aux clientèles.

ACTIONS

Établir des mécanismes de partage de renseignements entre le MCC et la SODEC pour développer une banque de données recensant tous les bénéficiaires de subventions gouvernementales dans le domaine culturel.

En fin d'année, la SODEC et le MCC ont signé une entente et mis en place les outils informatiques leur permettant de partager les renseignements concernant les personnes ou organismes ayant reçu une telle aide financière. L'entente

énonce les conditions et les modalités d'échange de renseignements entre la SODEC et le MCC, tout en respectant les obligations de la SODEC en matière de confidentialité des renseignements. L'objectif de cette entente est de permettre une gestion et un contrôle plus efficaces dans l'administration des programmes d'aide, allégeant simultanément la tâche de déclaration des personnes ou organismes lors du dépôt d'une nouvelle demande d'aide.

Élaborer un plan d'évaluation des programmes de soutien.

Dans le contexte de la modernisation de l'État, la Société a amorcé en cours d'année un processus de réflexion devant mener à la rédaction d'un plan d'évaluation de ses programmes selon le modèle présenté par le Conseil du trésor. Cet exercice a entre autres pour objectif d'établir un calendrier d'évaluation des programmes, de définir les éléments

essentiels devant faire l'objet d'une évaluation, d'identifier chacune des étapes d'une évaluation et de planifier les besoins en ressources financières et humaines consécutives à l'implantation du processus systématique d'évaluation de tous les programmes. L'évaluation elle-même devra faire écho aux quatre paramètres énoncés par le Conseil du trésor, soit la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des mesures. L'un des enjeux de ce travail est de tenir compte de la diversité des outils d'intervention dont dispose la Société.

OBJECTIF 10.3

Participer aux travaux de la Table réseau et des tables sectorielles en vue d'arrimer les actions du MCC, du CALQ et de la SODEC dans une concertation élargie avec les autres intervenants gouvernementaux et le milieu.

ACTIONS

Contribuer aux réunions convoquées par le MCC en fonction des priorités établies.

Dans le domaine des arts visuels

Des représentants de la SODEC ont collaboré activement avec le CALQ à la planification et l'organisation du *Forum sur les arts visuels au Québec*. Les travaux du comité organisateur avaient débuté en septembre 2005 et l'événement s'est déroulé à Montréal, en mai 2006.

Dans l'ensemble des domaines

La Direction générale livre, métiers d'art, musique et variétés, a participé, tout au long de l'année, aux réunions de la Table de concertation métropolitaine – Festivals et événements et de la Table interministérielle pour le financement des festivals et des événements de la Capitale nationale.

Dans le dossier de l'action régionale

La Direction de la planification, politiques et communications a participé aux deux réunions de la table sectorielle sur

les régions, créée par le ministère. Ces réunions ont permis notamment de dresser un bilan de l'action régionale des différents intervenants du réseau. La table devrait définir un plan d'action au cours du prochain exercice.

Dans le dossier des nouvelles technologies

Dans la foulée des rencontres du *Groupe de travail sur l'impact des technologies sur les politiques culturelles* qui réunit les instances fédérales, provinciales et territoriales et qui est présidé par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, le ministère a invité les sociétés d'État à former un comité pour réfléchir sur l'impact des développements technologiques sur les politiques culturelles au Québec. Cette année, le comité s'est réuni à deux reprises et ses membres ont convenu de définir des objectifs spécifiques en vue de préparer un plan de travail.

OBJECTIF 10.4

Collaborer aux travaux du ministère de la Culture et des Communications sur le financement de la culture.

ACTIONS

Participer au Comité de suivi de Placement culture.

Un représentant de la Direction générale livre, métiers d'art, musique et variétés, a participé, tout au long de l'année, aux réunions de travail du comité de gestion de Placement culture. Par ailleurs, la Directrice générale de l'administra-

tion a participé pendant l'année aux travaux du comité de gouvernance de Placement culture.

OBJECTIF 10.5

Faire le point, avec les ministères concernés, sur la participation de la Société dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et dans la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), en vue de préciser les mandats de chacun et d'éviter les chevauchements.

ACTIONS

Associer le MCC aux évaluations que la SODEC effectue dans le cadre de l'administration de ses investissements dans les deux fonds.

En vertu de la convention de société en commandite, l'existence du FICC est échue depuis le 24 octobre 2006. Les commandités ont demandé aux deux commanditaires de prolonger la durée de vie du FICC jusqu'au 24 octobre 2008. Au 31 mars 2006, la SODEC a rédigé une note au MCC résumant les résultats financiers et les perspectives futures

du FICC et formulant une recommandation positive quant à la prolongation de sa durée de vie. À ce jour, le dossier est toujours en cours ; les modalités concernant le décret relatif à l'avance de fonds du ministère des Finances sont toujours en discussion avec le MCC et la SODEC.

Ce n'est qu'après confirmation de ce report d'échéance et dépôt à la SODEC de la nouvelle planification stratégique du FICC et de la FIDEC que les travaux d'évaluation pourront être amorcés.

OBJECTIF 10.6

Procéder à un examen approfondi des programmes dans l'optique de proposer de façon plus systématique un soutien sous forme d'aide remboursable, en vue d'un meilleur partage des risques avec le secteur privé.

ACTIONS

L'examen des programmes existants, réalisé en 2005-2006, montre qu'ils ne se prêtaient pas à l'aide remboursable. Une étude sur la récupération des investissements en cinéma est en cours.

Étudier les modalités de récupération des investissements en cinéma.

Une étude sur l'état de la récupération des investissements de la SODEC en longs métrages de fiction a été réalisée au

cours de la dernière année ; elle devrait être éditée prochainement. Compte tenu du succès que remportent les films québécois depuis quelques années, l'objectif consistait à vérifier si la SODEC était associée, dans de justes proportions, au partage des revenus d'exploitation engendrés par la popularité grandissante de notre cinéma national. Nous voulions aussi déterminer si le potentiel de récupération de ces investissements pouvait être supérieur.

OBJECTIFS 10.7

Favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes du domaine artistique, et plus particulièrement en ce qui a trait à la composition du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société.

ACTIONS

Lors des appels pour les renouvellements des membres des commissions et du CNCT, sensibiliser les associations à la représentativité.

Les commissions et le CNCT de la SODEC ouvrent leur cadre à 68 personnes. Au 31 mars 2007, 43 de ces postes étaient occupés par des hommes et 23 par des femmes (deux postes étaient à combler). La représentativité des femmes s'élève

donc à 35 %, soit plus du tiers des postes. C'est une amélioration notable comparativement à 2005-2006, alors que ce taux se situait à 22 %.

Lors du processus de renouvellement des membres de ces instances, les associations appelées à déposer des candidatures sont invitées à tenir compte de la représentativité homme/femme dans la liste de candidats proposés. Cet avis

a été transmis lors de l'appel pour le renouvellement de 44 postes, effectué en 2006-2007, au sein de plusieurs de ces commissions : la SODEC a reçu 136 propositions de candidatures, dont 85 étaient des hommes et 51 des femmes.

Dans ce cas récent, la représentativité des femmes s'élevait donc à 37,5 %, encore une fois au-dessus de la barre du tiers des postes.

État des dépôts de candidatures pour les postes en renouvellement en 2006-2007

Nom	Nbre de postes en renouvellement	Hommes	Femmes	Total dépôt
CNCT	16	35	22	57
Livre	8	14	4	18
Disque	8	22	10	32
Métiers d'art	8	7	10	17
Doublage	4	7	5	12
TOTAL	44	85	51	136

OBJECTIFS 10.8

Favoriser une plus grande représentativité des communautés culturelles au sein du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société.

ACTION

S'assurer, lors du renouvellement des membres des Commissions et du CNCT, d'une composition diversifiée de ces instances.

Tout comme la représentativité homme/femme au sein de ses instances consultatives, la SODEC a inscrit à son Plan stratégique 2005-2008 la représentativité des communautés culturelles. Ainsi, depuis 2006-2007 (aucun renouvellement n'a été effectué en 2005-2006), une attention particulière est demandée aux associations à cet égard, lors du dépôt des candidatures.

Contrairement à la représentativité homme/femme qui a augmenté par rapport à 2005-2006 (de 22 % à 35 %), les candidats représentant les communautés culturelles demeurent encore peu nombreux.

À la suite de la commission parlementaire qui se déroulait à l'automne 2006 sur la lutte contre le racisme et la discrimination, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) se propose, dès le printemps 2007, de rendre publics une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination ainsi qu'un plan d'action en découlant. Dans le cadre de la mise en place de ce plan, le MCC travaille, en collaboration avec le MICC, à la rédaction de mesures propres au secteur de la culture, lesquelles seront intégrées au plan d'action et mises en œuvre par le MCC ou les organismes et sociétés d'État sous la responsabilité de la ministre. L'une de ces mesures prévoit notamment que les organismes et sociétés d'État devront soumettre des candidatures provenant des communautés culturelles lors de la formation de jurys ou de commissions consultatives.

Cinquième enjeu

Une gestion sensible et compétente

ORIENTATION 6 :

Exercer son mandat avec compétence

AXE 11 ► PRÉOCCUPATION CONSTANTE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

OBJECTIF 11.1

Conforter l'esprit d'ouverture au sein des équipes en adoptant une politique d'amélioration continue des services.

ACTIONS

Produire, en 2006-2007, une première version de la politique d'amélioration continue des services en tenant compte des modifications qui seront apportées à la loi constitutive de la Société et à ses ajustements en matière de gouvernance.

En marge de sa dernière comparution devant la Commission de l'administration publique - qui recommandait dans son rapport d'audit que la SODEC remette à la Commission, avant le 31 décembre 2006, un rapport sur un partage précis des responsabilités, une imputabilité clairement définie et un code d'éthique appliqué de façon rigoureuse - la Société a déposé dans les délais impartis un rapport faisant état des nouvelles mesures qu'elle avait prises. En parallèle à l'énoncé gouvernemental en matière de gouvernance, le conseil d'administration, à sa séance du 25 avril 2006, a créé un comité du conseil, formé de quatre de ses membres, afin de suivre ce dossier et d'analyser les pistes s'offrant à la SODEC ; son travail doit tenir compte de la modification prévue à la loi

constitutive de la Société, des objectifs de l'énoncé gouvernemental et de ceux poursuivis par la SODEC.

Ce comité s'est réuni afin d'analyser les orientations gouvernementales et d'émettre ses commentaires. De même, afin de mettre rapidement en place les mesures requises par les modifications qui devaient être introduites dans la loi de la SODEC au regard des nouvelles règles de gouvernance et d'assurer une meilleure performance de notre organisation, la Direction de la Société s'est dotée de deux comités formés de directeurs généraux : l'un sur la gouvernance et l'autre sur les meilleures règles de performance. Le mandat de ce dernier comité, sous l'autorité du président de la Société, est d'élaborer un plan d'action d'amélioration continue des règles de gestion et de performance et de l'intégrer à notre planification stratégique 2008-2010. C'est donc dans cette perspective que s'inscrit maintenant cet axe d'intervention.

OBJECTIF 11.2

Solliciter, d'ici la fin de 2006, des avis des commissions consultatives et du CNCT sur les besoins en matière de services.

ACTIONS

Poursuivre les consultations auprès des commissions qui n'ont pas encore été rencontrées.

Les commissions ont concentré leurs travaux sur l'identification des ajustements à apporter aux programmes de la Société afin d'en améliorer la pertinence et l'efficacité et sur

l'analyse de problématiques sectorielles. Cette quête a notamment déclenché la révision en profondeur du Programme de soutien aux festivals de films.

Ajout d'un objectif en fonction du nouvel énoncé gouvernemental en matière de gouvernance

OBJECTIF 11.3

Adapter la gouvernance de la Société aux nouvelles règles en la matière.

ACTIONS

- Effectuer la mise à niveau des structures de gouvernance.
- Participer aux révisions législatives portant sur la loi sur la SODEC.
- Introduire dans les ajustements législatifs des mesures susceptibles de simplifier le processus annuel d'approbation des programmes.

À la suite de l'adoption de l'énoncé de politique intitulé *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État*, la Société a été invitée à participer à la révision de sa loi constitutive afin que celle-ci colle aux grands principes véhiculés dans cette politique. Elle a transmis ses observations et ses propositions au ministère de la Culture et des Communications en septembre 2006. Ultérieurement, le ministère de la Culture et des Communications s'est chargé de la rédaction du projet de loi dont l'adoption est prévue au cours de l'exercice 2007-2008.

AXE 12 ► PARFAIRE LES COMPÉTENCES

OBJECTIF 12.1

Mettre en place, d'ici le 31 mars 2007, un mécanisme permanent d'évaluation des compétences.

ACTIONS

Élaborer un cadre d'intervention.

Depuis 2005-2006, les ressources disponibles pour ces dossiers ont été spécifiquement dévolues aux travaux relatifs au dossier de l'équité salariale. Puisque le travail s'est terminé le

31 décembre 2006 pour le personnel syndiqué et qu'il est en cours de réalisation par le personnel non syndiqué, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des compétences a dû être reportée.

OBJECTIF 12.2

Offrir une formation axée sur le service et le développement des pratiques d'affaires.

ACTIONS

Revoir la politique de formation et élaborer un procédurier.

La direction et le syndicat ont réactivé le comité de formation au cours de l'exercice précédent. Ce comité a notamment uniformisé le processus des demandes de formation en ajoutant un procédurier à la politique de formation, établi un calendrier de rencontres statutaires et organisé une première édition de « La Semaine de la formation ». Ainsi, les employés disposent maintenant d'un document incorporant à la fois la

politique de formation et les responsabilités de chacun au moment d'une demande de formation, du compte rendu des travaux du comité en plus d'être encouragés, par la tenue de certaines activités, à suivre une formation répondant à leurs besoins. À titre indicatif, la SODEC a consacré 1,06 % de sa masse salariale à la formation au cours de l'année 2006.

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Qualité des services

Au cours de l'année, la SODEC n'a reçu aucune plainte formelle relative à la qualité des services. Le secrétariat à la qualité des services n'a pas eu à intervenir dans aucun dossier d'insatisfaction dont la nature aurait pu faire l'objet de plainte.

L'univers dans lequel évolue la Société possède certaines particularités qui le distinguent de plusieurs ministères ou organismes publics en matière de relation avec la clientèle. Cet univers est relativement restreint, notre clientèle première est composée d'entreprises généralement bien au fait de leurs droits, et qui peuvent accéder facilement au responsable de leur dossier, aux membres de la direction de la Société, aux décideurs politiques ou encore aux médias. Cette situation explique en grande partie l'absence de recours au processus formel de plainte.

Nonobstant les constats ci-dessus, nous demeurons continuellement à l'écoute de notre clientèle. À cet effet, la forte présence de représentants de nos utilisateurs de services, dont plusieurs membres d'organismes associatifs, syndicaux ou patronaux, au sein de nos commissions consultatives nous assure d'un écho constant de l'appréciation de nos programmes et de notre prestation de services. Notons à cet effet que toutes les modifications à nos programmes font l'objet de discussions au sein de ces commissions et sont très souvent soumises à une consultation externe auprès d'organismes du milieu concerné avant d'être approuvées par notre conseil d'administration, qui est composé également de représentants des secteurs industriels que nous desservons. Tous les programmes administrés par la SODEC sont révisés annuellement afin d'y apporter les ajustements nécessaires, eu égard aux commentaires reçus de l'industrie ou aux difficultés d'application observées.

Nous sommes particulièrement sensibles aux commentaires relatifs à certaines exigences de la Société, notamment à l'égard de la quantité d'informations requises pour l'analyse d'un dossier. Nous veillons à ne colliger que l'information nécessaire à l'analyse des demandes en fonction des paramètres des programmes et ainsi, éviter les requêtes qui pourraient être répétitives. Il importe de signaler que la SODEC ne tient pas compte dans son évaluation de la qualité des services, des doléances relatives à l'ampleur de l'enveloppe budgétaire qu'elle obtient du gouvernement pour l'administration de ses programmes.

A woman with long brown hair, wearing a green sleeveless dress, is shown in profile from the waist up. She is holding a piece of translucent, textured glass. In the background, a large, glowing golden sphere is visible, surrounded by bright light and lens flare effects. The setting appears to be a glass factory or workshop, with other glass pieces and tools visible in the foreground. The overall lighting is warm and dramatic, with a mix of green and gold tones.

L'UTILISATION DES RESSOURCES

LE PERSONNEL

Les effectifs

Les effectifs réguliers de la SODEC pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 se chiffraient à cent deux (102) postes comparativement à quatre-vingt-dix-neuf (99) postes au 31 mars 2006.

Évolution et répartition des effectifs réguliers par catégories d'emplois en 2006-2007

catégories d'emplois	EFFECTIFS RÉGULIERS AU 31 MARS 2007						EFFECTIFS RÉGULIERS AU 31 MARS 2006					
	Hommes	Femmes	Total des effectifs	Postes vacants	Total des postes	%	Hommes	Femmes	Total des effectifs	Postes vacants	Total des postes	%
Cadres et assimilés	6	2	8	1	9	9	5	3	8	0	8	8
Professionnels	21	33	54	0	54	53	20	33	53	0	53	54
Personnel de bureau et techniciens	3	35	38	1	39	38	3	34	37	1	38	38
Total	30	70	100	2	102		28	70	98	1	99	
%	29	69					29	71				

L'équité salariale

La SODEC a finalisé, conjointement avec le syndicat représentant des syndiqués son exercice d'un programme distinct d'équité salariale selon les dispositions du régime général de la *Loi sur l'équité salariale*. À cet égard, elle a procédé au versement des ajustements salariaux selon les modalités prévues aux articles 70 et 71 de la Loi.

En ce qui concerne ses salariés non accrédités, la SODEC a poursuivi son exercice pour l'établissement d'un programme distinct d'équité salariale et a pu compléter ainsi, les étapes prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 50 de la Loi.

La formation

Les mesures d'incitation à la participation des employés à des activités de perfectionnement prises par le Comité de formation ont eu pour effet d'accroître l'engagement des dépenses de formation. À ce chapitre, les dépenses de formation ont connu une augmentation de 33 % comparativement à l'année précédente, passant de 63 000 \$ pour la période se terminant au 31 décembre 2005 à 84 000 \$ pour la période se terminant le 31 décembre 2006.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les outils de gestion

La Sodec a poursuivi l'informatisation de ses opérations selon une approche qui combine l'acquisition d'applicatifs spécialisés et le développement sur mesure d'outils de gestion.

En 2006-2007, les efforts ont été centrés sur la stabilisation de l'application de gestion de l'Aide fiscale Cinéma et production télévisuelle (AFC) ainsi que sur les analyses fonctionnelles requises pour les projets de Refonte Dossier-maître (base de données clients) et de remplacement de l'application de gestion de la direction Cinéma et production télévisuelle. Des ressources supplémentaires ont aussi été consacrées à la meilleure exploitation des données que contiennent nos bases de données (rapports de gestion et données statistiques).

La dépendance croissante des opérations de la Sodec sur les applications développées sur mesure a motivé la création d'un poste régulier de programmeur-analyste afin d'effectuer l'entretien de ces applications et d'en assurer la pérennité.

Dans cette foulée, l'équipe de développement a entrepris de définir un ensemble de standards de développement (normes, procédures et nomenclature) de manière à formaliser les façons de faire et améliorer le processus de développement.

Les applications développées à l'interne adoptent une architecture multi niveau (n-tier) ayant recours à des interfaces web et des bases de données Microsoft SQL Server 2000. La programmation s'effectue en langage C# à l'aide des outils de développement de Microsoft Visual Studio 2003, ASP.Net et IIS 5/6.

L'assistance technique

Suite à la mise sur pied d'un centre d'assistance technique en 2005, l'équipe des systèmes d'information a reçu 1745 requêtes d'assistance technique dont 1433 pour la bureautique/réseautique et 149 pour l'entretien des applications de gestion. En moyenne, 85 % des requêtes en bureautique/réseautique ont été réglées en moins de 24 heures tandis que seulement 5 % ont requis plus de 10 jours. Du côté de l'entretien d'application, 36 % des requêtes ont été complétées en moins de 24 heures mais la résolution de 52% d'entre elles a exigé plus de 10 jours.

L'infrastructure

L'infrastructure de stockage a été transformée cette année avec l'implantation d'une solution de stockage en réseau (NAS) installé sur bâti (rackmount), l'acquisition d'un dispositif de sauvegarde de grande capacité avec autochargement et la mise en service d'une paire de commutateurs haute vitesse. La SODEC se dote ainsi d'un système de stockage/copie de sûreté rapide, fiable, flexible et évolutif.

Ce projet de stockage réseau et l'ajout de deux serveurs installés sur bâti ont nécessité l'ajout d'une deuxième unité d'alimentation continue de grande capacité (UPS).

En réponse à l'augmentation incessante des polluriels, la SODEC s'est doté d'un outil efficace de contrôle de cette nuisance. Le constat est probant : sur une moyenne mensuelle de 50 000 messages, 70% d'entre eux sont en fait des polluriels.

Dans le cadre d'un plan triennal de mise à jour du parc informatique, 25 nouveaux ordinateurs de tables ont été distribués, ce qui a permis de mettre au rancart la majorité des appareils âgés de plus de 6 ans.

Rappelons que l'environnement informatique de la SODEC est basé sur des ordinateurs à processeur Intel et sur les logiciels Microsoft, soit Windows XP et Office XP / 2003 pour les ordinateurs de tables et portatifs, Windows 2003 Serveur pour les serveurs ainsi qu'une messagerie Exchange 2003.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2007

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de développement des entreprises culturelles ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président,



Jean G. Chaput

Montréal, le 1^{er} juin 2007

Le secrétaire,



Jean Valois

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des entreprises culturelles au 31 mars 2007 et l'état des revenus et dépenses et de l'excédent ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Renaud Lachance'.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 1^{er} juin 2007

Revenus et dépenses et excédent

de l'exercice terminé le 31 mars 2007	2007	2006
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Revenus		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	59 831 585 \$	48 637 132 \$
Intérêts sur placements et sur prêts	2 909 591	1 966 137
Récupérations sur investissements et sur aides remboursables en vertu des programmes d'aide financière (note 4)	736 481	691 350
Honoraires de garanties de prêts (note 5)	474 079	567 264
Honoraires de gestion des crédits d'impôt	1 463 953	1 460 648
Honoraires de gestion cinéma	111 150	-
Autres revenus	26 668	17 305
	65 553 507	53 339 836
Dépenses		
Programmes d'aide financière (note 6) :		
Cinéma et production télévisuelle	37 180 257	27 246 891
Musique et variétés	7 670 173	7 273 281
Livre et édition	3 882 287	3 618 685
Métiers d'art	3 079 394	3 040 554
Affaires internationales	4 249 271	3 628 317
	56 061 382	44 807 728
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes (note 7)	609 608	646 056
Frais d'administration (note 8)	9 055 544	8 675 888
Intérêts sur dettes	92 101	128 497
	65 818 635	54 258 169
PERTE PROVENANT DE LA GESTION DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES	(265 128)	(918 333)
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Revenus		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	2 402 685	2 695 255
Loyers et autres	1 570 343	1 618 679
Intérêts sur placements à court terme	56 019	40 798
	4 029 047	4 354 732
Dépenses		
Frais d'exploitation et d'administration (note 9)	3 219 595	3 287 121
Intérêts sur dettes	635 663	776 569
	3 855 258	4 063 690
REVENU PROVENANT DE LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER	173 789	291 042
PLACEMENTS		
Revenu de placements de sociétés en commandite	159 247	152 297
Frais d'intérêts sur avance à long terme du gouvernement du Québec	159 247	21 803
REVENU DE PLACEMENTS	-	130 494
PERTE NETTE	(91 339)	(496 797)
EXCÉDENT AU DÉBUT	1 741 673	2 238 470
EXCÉDENT À LA FIN	1 650 334 \$	1 741 673 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Bilan		
au 31 mars 2007	2007	2006
ACTIF		
Encaisse	3 038 212 \$	1 700 198 \$
Placements temporaires (note 10)	22 613 218	18 817 930
Prêts et autres participations financières (note 11)	17 566 031	20 803 963
Aides remboursables (note 6)	1 104 350	1 016 882
Débiteurs et intérêts courus	663 522	601 508
Billets à terme, portant intérêts à 10% depuis le 1er janvier 2007	234 771	234 771
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	15 617 499	17 288 829
Frais payés d'avance et avances sur engagements	449 913	796 197
Placements dans des sociétés en commandite (note 12)	15 535 647	15 528 697
Immobilisations (note 13)	16 439 680	16 636 760
TOTAL DE L'ACTIF	93 262 843 \$	93 425 735 \$
PASSIF		
Emprunt à court terme (note 14)	60 475 \$	353 500 \$
Créditeurs et charges à payer	2 819 143	2 365 251
Intérêts courus sur avance à long terme du gouvernement du Québec	159 247	21 803
Intérêts courus sur dettes à long terme	252 976	229 598
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	17 586 275	14 036 953
Provision cumulée et contribution pour pertes sur garanties d'emprunt relatives	724 053	734 938
Revenus reportés (note 15)	17 343 204	20 188 228
Avances à long terme du gouvernement du Québec (note 16)	18 000 000	18 000 000
Dettes à long terme (note 17)	15 167 136	16 253 791
	72 112 509	72 184 062
AVOIR		
Capital (note 18)	19 500 000	19 500 000
Excédent	1 650 334	1 741 673
	21 150 334	21 241 673
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	93 262 843 \$	93 425 735 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Engagements (note 23)

Éventualités (note 24)

Pour le conseil d'administration

Loise Beube

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(91 339) \$	(496 797) \$
Ajustements en vue de déterminer le flux de trésorerie :		
Créances irrécouvrables liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	52 606	140 082
Provision pour créances irrécouvrables liées à l'aide remboursable	23 603	243 143
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes	609 608	646 056
Perte sur aliénation d'immobilisations	-	900
Amortissement des immobilisations	1 522 838	1 498 305
Revenu de placement de sociétés en commandite	(159 247)	(152 297)
	1 958 069	1 879 392
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs et intérêts courus	(62 014)	(279 916)
Billets à terme	-	266 145
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 671 330	1 421 988
Frais payés d'avance et avances sur engagements	346 284	(293 949)
Créditeurs et charges à payer	212 621	993 729
Intérêts courus sur avance à long terme du gouvernement du Québec	137 444	(62 639)
Intérêts courus sur dettes à long terme	23 378	(163 020)
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	3 549 322	1 435 012
Revenus reportés	(2 897 630)	(1 332 351)
	2 980 735	1 984 999
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 938 804	3 864 391
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prêts et autres participations financières	(13 307 448)	(14 539 812)
Aides remboursables	(437 975)	(328 750)
Acquisition d'immobilisations	(1 084 487)	(1 059 755)
Distribution de la quote-part des résultats de sociétés en commandite	152 297	453 682
Remboursements de prêts et autres participations financières	15 924 887	14 740 734
Récupération d'aides remboursables	326 904	535 088
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 574 178	(198 813)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à court terme	(293 025)	(1 930 174)
Dettes à long terme	712 286	2 665 042
Remboursement sur dettes à long terme	(1 798 941)	(1 585 478)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 379 680)	(850 610)
AUGMENTATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	5 133 302	2 814 968
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	20 518 128	17 703 160
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 19)	25 651 430 \$	20 518 128 \$

Les acquisitions d'immobilisations incluses aux créditeurs et charges à payer sont de 241 271 \$.
Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

1. LOI CONSTITUTIVE ET OBJECTIFS

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est une personne morale constituée et régie par la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles (L.R.Q., chapitre S-10.002). En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la Loi sur les impôts (L.R.Q., c.1-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Les objectifs de la Société sont de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits

et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La Société est aussi chargée de reconnaître des œuvres comme films québécois suivant les normes prévues par les règlements du gouvernement relativement à l'application de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., chapitre C-18.1).

La Société est propriétaire du parc immobilier patrimonial acquis du ministre des Transports en 1989. La Société peut, avec l'autorisation du gouvernement, acquérir, restaurer, rénover, gérer, exploiter des immeubles ou en disposer.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Prêts et autres participations financières

Les prêts et autres participations financières sont constitués des placements de la Société effectués dans le cadre de ses programmes de financement des entreprises. Ces placements peuvent prendre la forme d'achat d'actions, de prêts ou d'investissements aux projets et sont comptabilisés à la valeur nominale, majorée des intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêt cesse et la Société réduit cette participation par l'inscription d'une provision cumulée pour créances irrécouvrables.

Les garanties d'emprunt apparaissent à titre d'éventualités aux états financiers de la Société. Les prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises sont comptabilisés à l'actif de la Société lorsque cette dernière a approuvé la réclamation produite par l'institution financière prêteuse.

Provision cumulée et contribution pour créances irrécouvrables et pour pertes

La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables et les pertes qui existent dans le portefeuille de la Société. Elle est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations. La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt. La valeur comptable d'un prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus.

La provision générale est constituée pour les garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes antérieures.

La contribution pour pertes représente une somme encaissée pour absorber les pertes éventuelles découlant de la garantie d'un emprunt relatif au financement d'une entreprise. Dans l'éventualité où cette garantie d'emprunt devient douteuse, la contribution sera comptabilisée aux résultats à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les pertes seront constatées.

Les pertes relatives aux garanties accordées en vertu des programmes de financement intérimaire des crédits d'impôt sont remboursables par le gouvernement du Québec.

Aides remboursables et provision cumulée pour créances irrécouvrables

L'aide remboursable est une aide financière assortie d'une obligation de remboursement préétablie, d'une durée minimale de deux ans et n'excédant généralement pas cinq ans. Cette aide est comptabilisée au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'une provision cumulée pour créances irrécouvrables. Cette provision cumulée est établie en examinant la probabilité de recouvrement de chaque aide remboursable et en se fondant sur les pertes antérieures. La variation annuelle de la provision cumulée est imputée aux résultats à titre de dépenses de programmes.

Placements dans des sociétés en commandite

Le placement dans une société en commandite à titre de commanditaire est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsque le placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Le placement dans une société en commandite satellite à titre de commanditaire et de commandité est comptabilisé à la valeur de consolidation. La société en commandite est une société de placement dont les actifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le coût des restaurations comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais indirects ainsi que les frais de financement temporaire durant les travaux.

Restaurations	25 ans
Réparations majeures	de 5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique et logiciels	de 4 à 7 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Les œuvres d'art et les restaurations en cours ne sont pas amorties.

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions spécifiques reçues pour les programmes d'aide financière et pour tout autre projet sont reportées et imputées aux résultats à titre de revenus en fonction des engagements afférents.

Revenus

Les récupérations sur investissements et sur aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie sont comptabilisées aux résultats au moment où elles sont encaissées ou exigibles.

Programmes d'aide financière

L'aide financière accordée sous forme de subventions, d'investissements et d'aides remboursables, autres que celles assorties d'une obligation de remboursement préétablie, est imputée aux résultats à titre de dépenses de programmes. Ces dépenses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.

Lorsque les modalités et conditions de l'aide financière accordée ne sont pas respectées, l'annulation du projet est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les faits sont connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2007	2006
SUBVENTIONS OCTROYÉES		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Fonctionnement	3 264 639 \$	3 615 300 \$
Dette relative aux programmes d'aide financière	92 101	128 497
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	36 043 453	25 978 454
Musique et variétés	7 392 312	7 349 367
Livre et édition	3 675 088	3 735 283
Métiers d'art	2 958 314	3 108 314
Affaires internationales	3 647 783	3 622 783
Aide spécifique	-	1 037 262
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Fonctionnement	1 108 900	1 108 900
Dettes relatives aux immobilisations	1 143 441	1 234 460
	59 326 031	50 918 620
SUBVENTIONS REPORTÉES AU DÉBUT		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	4 682 347	5 950 785
Musique et variétés	346 242	203 156
Livre et édition	275 152	105 041
Métiers d'art	137 328	62 644
Affaires internationales	1 520 629	1 739 206
Aide spécifique	1 037 262	-
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Dettes relatives aux immobilisations	12 292 641	12 644 536
	20 291 601	20 705 368
SUBVENTIONS REPORTÉES À LA FIN		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	(3 435 543)	(4 682 347)
Musique et variétés	(104 039)	(346 242)
Livre et édition	(56 953)	(275 152)
Métiers d'art	(13 969)	(137 328)
Affaires internationales	(593 299)	(1 520 629)
Aide spécifique	(1 037 262)	(1 037 262)
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Dettes relatives aux immobilisations	(12 142 297)	(12 292 641)
	(17 383 362)	(20 291 601)
	62 234 270 \$	51 332 387 \$
	2007	2006
Les subventions se subdivisent comme suit :		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES	59 831 585 \$	48 637 132 \$
PATRIMOINE IMMOBILIER	2 402 685	2 695 255
	62 234 270 \$	51 332 387 \$

4. RÉCUPÉRATIONS SUR INVESTISSEMENTS ET SUR AIDES REMBOURSABLES EN VERTU DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

	2007		2006	
	Investissements	Aides remboursables*	Total	Total
Cinéma et production télévisuelle	562 731 \$	16 131 \$	578 862 \$	509 485 \$
Multimédia	-	330	330	15 378
Affaires internationales	-	157 289	157 289	166 487
	562 731 \$	173 750 \$	736 481 \$	691 350 \$

* Ces récupérations proviennent d'aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie.

5. HONORAIRES DE GARANTIES DE PRÊT

	2007	2006
Honoraires de garanties relatifs au financement des entreprises	233 882 \$	304 650 \$
Honoraires de garanties relatifs au financement intérimaire des crédits d'impôt	209 928	209 451
Créances irrécouvrables liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	(52 606)	(140 082)
Déficit des revenus d'honoraires sur les frais de gestion (note 15)	82 875	193 245
	240 197	262 614
	474 079 \$	567 264 \$

6. PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET AIDES REMBOURSABLES

	2007					2006	
Dépenses - programmes d'aide financière	Cinéma et production télévisuelle	Musique et variétés	Livre et édition	Métiers d'art	Affaires internationales	Total	Total
Investissements - aides sélectives	33 894 297 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	33 894 297 \$	24 380 877 \$
Investissements - aides corporatives	500 000	-	-	-	-	500 000	375 000
Subventions	2 896 738	7 735 610	3 874 077	3 069 873	3 263 396	20 839 694	19 358 217
Aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie	114 500	-	-	-	833 525	948 025	907 250
Provision pour créances irrécouvrables	-	(9 342)	(11 000)	(2 279)	47 133	24 512	243 143
Annulations et recouvrements	(758 363)	(71 125)	-	(6 000)	(80 076)	(915 564)	(1 249 650)
Autres	533 085	15 030	19 210	17 800	185 293	770 418	792 891
	37 180 257 \$	7 670 173 \$	3 882 287 \$	3 079 394 \$	4 249 271 \$	56 061 382 \$	44 807 728 \$

	2007					2006	
Actif - aides remboursables	Cinéma et production télévisuelle	Musique et variétés	Livre et édition	Métiers d'art	Affaires internationales	Total	Total
Solde au début	- \$	545 306 \$	257 295 \$	57 920 \$	469 546 \$	1 330 067 \$	1 625 655 \$
Aides remboursables assorties d'une obligation de remboursement préétablie accordées dans l'exercice	65 000	-	-	-	372 975	437 975	328 750
Récupérations	-	(66 066)	(66 763)	(27 595)	(166 480)	(326 904)	(535 088)
Radiations	-	8 000	-	-	(65 296)	(57 296)	(89 250)
	65 000	487 240	190 532	30 325	610 745	1 383 842	1 330 067
Provision cumulée pour créances irrécouvrables	-	(56 750)	(118 425)	(8 645)	(95 672)	(279 492)	(313 185)
Solde à la fin	65 000 \$	430 490 \$	72 107 \$	21 680 \$	515 073 \$	1 104 350 \$	1 016 882 \$

7. PROVISION CUMULÉE ET CONTRIBUTION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET POUR PERTES

	2007	2006
Solde au début	6 348 622 \$	6 169 742 \$
Radiations de l'exercice :		
Prêts accordés par la Société	836 982	388 973
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	223 880	78 203
	1 060 862	467 176
Provision de l'exercice :		
Prêts accordés par la Société	(235 682)	660 855
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	856 175	72 179
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	(10 885)	(86 978)
	609 608	646 056
Solde à la fin	5 897 368 \$	6 348 622 \$
	2007	2006
La provision cumulée et la contribution pour créances irrécouvrables et pour pertes se subdivisent comme suit :		
Prêts accordés par la Société (note 11)	2 692 320 \$	3 764 983 \$
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises (note 11)	2 480 995	1 848 701
	5 173 315	5 613 684
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises *	724 053	734 938
	5 897 368 \$	6 348 622 \$

* Inclut la contribution de 375 000 \$ pour pertes sur la garantie d'un emprunt relative au financement d'une entreprise.

8. FRAIS D'ADMINISTRATION

	2007	2006
Traitements et avantages sociaux	7 074 392 \$	6 748 714 \$
Honoraires	161 547	94 348
Déplacements, représentation et congrès	185 555	157 134
Loyers	663 413	597 370
Assurances	40 274	32 625
Frais de bureau et de papeterie	325 470	357 182
Publicité et promotion	123 823	225 218
Perte sur aliénation d'immobilisations	-	900
Amortissement des immobilisations	420 463	380 905
Autres frais	60 607	81 492
	9 055 544 \$	8 675 888 \$

9. PATRIMOINE IMMOBILIER - FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2007	2006
Traitements et avantages sociaux	333 450 \$	354 676 \$
Honoraires	121 804	114 897
Déplacements, représentation et congrès	3 583	3 588
Taxes	395 974	415 998
Assurances	132 030	131 092
Électricité et chauffage	271 628	264 347
Entretien et réparations	717 718	723 695
Frais de bureau et de papeterie	32 933	27 244
Amortissement des immobilisations	1 102 375	1 117 400
Autres frais	108 100	134 184
	3 219 595 \$	3 287 121 \$

10. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont constitués de billets promissaires et d'une acceptation bancaire. Ils sont comptabilisés au coût et ils portent intérêt à des taux se situant entre 4,29 % et 4,59 %.

11. PRÊTS ET AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

	2007		2006	
	Montant	Provision pour pertes (note 7)	Montant net	Montant net
Actions ordinaires votantes	450 000 \$	- \$	450 000 \$	450 000 \$
Prêts et débetures				
Prêts et débetures douteux	14 860 281	700 394	14 159 887	15 625 333
Prêts accordés par la Société	2 325 068	1 991 926	333 142	308 447
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	5 103 997	2 480 995	2 623 002	4 420 183
	22 739 346 \$	5 173 315 \$	17 566 031 \$	20 803 963 \$

Tous les prêts accordés par la Société portent intérêt à un taux variable. Le taux d'intérêt effectif des prêts au 31 mars 2007, calculé selon une moyenne pondérée, est de 8,10 %, soit le taux préférentiel plus 2,10 %.

Ces prêts, autres que les prêts douteux, viennent à échéance au cours des exercices se terminant le 31 mars :

2008	6 267 596 \$
2009	608 951
2010	1 572 897
2011	1 028 213
2012	284 737
2013 et plus	4 397 493
	14 159 887 \$

12. PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

	2007	2006
Participation, au coût dévalué, à titre de commanditaire dans une société en commandite dont l'activité est d'investir dans des entreprises qui oeuvrent dans le secteur de la culture. En vertu de la convention, la Société est échue depuis le 24 octobre 2006. *	7 400 000 \$	7 400 000 \$
Participation, à la valeur de consolidation, à titre de commanditaire et commandité dans une société en commandite dont l'activité est d'offrir aux entreprises culturelles des outils de financement spécialisés. La Société continue d'exister jusqu'au 31 mars 2009, à moins qu'elle soit dissoute avant cette date conformément à la convention. **	8 135 647	8 128 697
	15 535 647 \$	15 528 697 \$

* Les commanditaires procèdent à la finalisation des démarches visant la prolongation de la durée de la société en commandite.

** Inclut des bénéfices réalisés de 295 112 \$ (2006 : 21 803 \$) et des pertes non réalisées de 135 865 \$ (2006 : 130 494 \$ bénéfices non réalisés).

13. IMMOBILISATIONS

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Immobilisations corporelles				
Restaurations	18 200 324 \$	5 728 882 \$	12 471 442 \$	13 046 441 \$
Réparations majeures *	4 957 108	2 673 672	2 283 436	1 958 087
Mobilier de bureau	601 231	382 509	218 722	245 720
Équipement	301 205	238 889	62 316	60 369
Matériel informatique	901 659	765 500	136 159	137 544
Améliorations locatives	512 114	319 014	193 100	218 557
Œuvres d'art	59 990	-	59 990	48 798
	25 533 631	10 108 466	15 425 165	15 715 516
Immobilisations incorporelles				
Logiciels**	2 144 189	1 129 674	1 014 515	921 244
	27 677 820 \$	11 238 140 \$	16 439 680 \$	16 636 760 \$

* Inclut des actifs de 309 861 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas en exploitation au 31 mars 2007.

** Inclut des actifs de 49 900 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas en exploitation au 31 mars 2007.

14. MARGE DE CRÉDIT ET EMPRUNT À COURT TERME

La Société dispose, auprès d'une institution financière, d'une marge de crédit de 2 M\$ autorisée par un décret du gouvernement du Québec. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel pour un terme ne pouvant dépasser un an.

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter des emprunts à court terme ou par voie

de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 4,2 M \$ pour maintenir en bon état les édifices faisant partie de son parc immobilier. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable ou fixe, sans excéder le taux préférentiel, pour un terme ne pouvant dépasser un an.

15. REVENUS REPORTÉS

	2007	2006
Financement intérimaire des crédits d'impôt (note 24)		
Solde au début	(393 040) \$	(382 843) \$
Montant net des radiations / encaissements (débours) sur les dossiers en défaut	50 748	183 048
Déficit des revenus d'honoraires sur les frais de gestion	(82 875)	(193 245)
Solde à la fin	(425 167)	(393 040)
Subventions reportées (note 3)	17 383 362	20 291 601
Autres revenus reportés	385 009	289 667
	17 343 204 \$	20 188 228 \$

16. AVANCES À LONG TERME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2007	2006
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite déduction faite d'une somme représentant 35 % de ce rendement, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2006. *	10 000 000 \$	10 000 000 \$
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite jusqu'à un maximum annuel égal au taux préférentiel, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2011.	8 000 000	8 000 000
	18 000 000 \$	18 000 000 \$

*La Société est en attente de la décision du ministère des finances quant à la prolongation du décret autorisant l'avance pour fin de placement dans une société en commandite. (note 12)

17. DETTES À LONG TERME

	2007	2006
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,771 %, remboursable en versements annuels de 342 398 \$ jusqu'au 3 juin 2014 et en un versement de 2 396 786 \$ le 3 juin 2014, dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	4 793 573 \$	5 135 971 \$
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,617 %, remboursable en versements annuels de 416 308 \$ jusqu'au 1er décembre 2015 et en un versement de 2 081 538 \$ le 1er décembre 2015, dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	5 411 998	5 828 306
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,654 %, remboursable en versements annuels de 790 718 \$ jusqu'au 1er octobre 2008, dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	1 581 437	2 372 154
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,837 %, remboursable en versements annuels de 41 631 \$ jusqu'au 1er octobre 2013, dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	291 415	333 046
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,323 %, remboursable par versements annuels de 172 288 \$ jusqu'au 1er octobre 2012 et par un versement de 1 550 588 \$ le 1er octobre 2012 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	2 412 026	2 584 314
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,592 %, remboursable en versements annuels de 35 599 \$ jusqu'au 31 mars 2016, dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	320 393	-
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,463 %, remboursable par versements annuels de 35 629 \$ jusqu'au 14 novembre 2016 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	356 294	-
	15 167 136 \$	16 253 791 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2008	1 834 571 \$
2009	1 834 571
2010	1 043 853
2011	1 043 853
2012	1 043 853
2013 à 2015	8 366 435
	15 167 136 \$

18. CAPITAL

Au 31 mars 1995, le capital-actions de la Société générale des industries culturelles, organisme du gouvernement, devient le capital de la Société.

19. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2007	2006
Encaisse	3 038 212 \$	1 700 198 \$
Placements temporaires	22 613 218	18 817 930
	25 651 430 \$	20 518 128 \$

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevaient à 726 508 \$ (2006 : 1 152 207 \$).

Les intérêts encaissés par la Société au cours de l'exercice s'élevaient à 2 916 119 \$ (2006 : 1 939 456 \$).

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 311 028 \$ (2006 : 335 308 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladies et vacances

	2007			2006
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	113 520 \$	681 101 \$	794 621 \$	778 688 \$
Charge de l'exercice	174 576	558 894	733 470	658 411
Prestations versées au cours de l'exercice	(188 320)	(515 790)	(704 110)	(642 478)
Solde à la fin	99 776 \$	724 205 \$	823 981 \$	794 621 \$

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financiers. La Société procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, des aides remboursables, des débiteurs, des billets à terme, de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus et des montants à verser en vertu des programmes d'aide financière est équivalente à la valeur comptable étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme.

Dans le cas des prêts à taux variable, la juste valeur estimative est présumée correspondre à la valeur comptable. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur

comptable étant donné que la provision fait l'objet d'une réévaluation continue.

La juste valeur du placement de 7,4 M\$ dans une société en commandite, des avances à long terme du gouvernement du Québec et des actions ordinaires votantes ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ces types d'instruments financiers.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'investissement financier.

La juste valeur des dettes à long terme de 15,2 M\$ (2006: 16,3 M\$) du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'établissait 15,6 M\$ (2006: 16,5 M\$) et elle est fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des émissions semblables ayant la même durée résiduelle.

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux, ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement et indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une

influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23. ENGAGEMENTS

- a) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés au 31 mars 2007 totalisent 9,5 M\$ (2006 : 11,6M\$).
- b) La Société est engagée pour une somme de 161 500 \$ relativement à un contrat pour la restauration d'un bâtiment jusqu'au 31 mars 2008.

- c) Les engagements minimums exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation des locaux de la Société sont les suivants :

2008	632 069 \$
2009	632 069
2010	474 052
	1 738 190 \$

24. ÉVENTUALITÉS

- a) La Société garantit le remboursement d'emprunts ou de dettes contractés par des entreprises auprès d'institutions financières dans le cadre du financement des entreprises

et du programme de financement intérimaire des crédits d'impôt. Les engagements maximums de ces garanties se répartissent comme suit :

	2007	2006
Financement des entreprises *	9 558 122 \$	10 127 751 \$
Financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables à la production cinématographique et télévisuelle québécoise, à la production de titres multimédias, à la production d'enregistrements sonores, à l'édition de livres et à la production de spectacles **	10 595 899	12 922 360
	20 154 021 \$	23 050 111 \$

* La provision cumulée pour pertes relative à ces garanties est présentée à la note 7 des états financiers.

** Les sommes à récupérer sur les dossiers en défaut au 31 mars 2007 sont de 3 777 324 \$. Les pertes éventuelles basées sur le taux de perte historique des 5 dernières années sont estimées à 240 653 \$. Toutes pertes relatives aux garanties accordées en vertu de ce programme seront remboursées par le gouvernement du Québec.

- b) À la suite de l'adoption de la Loi sur l'équité salariale le 21 novembre 1996, la Société doit effectuer une démarche d'évaluation de différents corps d'emploi. Au cours de l'exercice, la Société a procédé au règlement des sommes dus aux employés syndiqués suite à la démarche. La démarche d'évaluation pour les employés non syndiqués a commencé et se poursuivra au cours du prochain exercice. À la date de préparation des états financiers, la Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant qu'elle pourrait devoir déboursier, le cas échéant, étant donné que les

travaux relatifs à cette démarche ne sont pas encore terminés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers.

- c) Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

LISTE DES ENTREPRISES OU DES PROFESSIONNELS QUI ONT REÇU DU SOUTIEN FINANCIER DE LA SODEC

Cinéma et production télévisuelle	85
Musique et variétés	98
Livre et édition	110
Métiers d'art	120
Exportation et rayonnement culturel	127

CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Programme d'aide à la scénarisation

VOLET 1 ► AIDE SÉLECTIVE AUX SCÉNARISTES ET AUX SCÉNARISTES-RÉALISATEURS

Nature de l'aide : investissement		
Nom du professionnel	Objet	\$
CANTIN, ROGER	S.T.O.P.	20 000
CHÂTEAUVERT, JEAN	MARAIS	15 000
CLARKE, JOCELYNE	NEW OLD BREWERY MISSION	12 500
COHEN, ARI A.	RIDE THE BUS	15 000
FERRAND, CARLOS	VOIR	15 000
FORCIER, ANDRÉ	COTEAU ROUGE	20 000
FOURNIER, HUGUES	BON COURAGE	10 000
GAGNÉ, JEAN	VISIONS DES FRÈRES LALIME	5 000
GAGNÉ, SERGE	MÉANDRES DE L'INUTILE, LES	5 000
GIGUÈRE, NICOLE	MOITIÉ DU CIEL, LA	11 000
GLADU, ANDRÉ	OURAGAN ONE STEP	17 500
GRAVEL, NICOLE	UNE SOURIS SUR LA BANQUISE	20 000
HÉBERT, ISABELLE	SERMENT, LE	17 500
LABRECQUE, FRANCINE	BRISÉE	15 000
LANGVIN, YANN	CAPITAINE MICHAUD	10 000
MALLET, MARIE-LOUISE	CHÈRES NONAGÉNAIRES	12 500
NOËL, GILLES	CERCLE DES VAINQUEURS, LE	17 500
PELLETIER, FRANCINE	GORDON SHEPPARD OU C'EST QUOI LA VIE?	10 000
POTASHNIK, JACOB	SUNDAY PEOPLE-LES ENDIMANCHÉS	20 000
ROSE, SÉBASTIEN	AVANT QUE MON COEUR BASCULE	20 000
SAITO, ANTOINE	BERCEUSE	15 000
SEYDOU, KANE	IMPOSSIBLE COMPROMIS, L'	12 500
SIMARD, MARCEL	AFFAIRE CHARBONNEAU, L'	15 000
THIBODEAU, LYSANNE	TAGAQ	12 500
ZACHARIE, ROSA	AUBE	14 000
ZAVAGLIA, NICOLAS	ETRUSCAN PLACES	12 000
		369 500

VOLET 2 ► AIDE AUX ENTREPRISES DE PRODUCTION

Aide sélective aux entreprises de production du secteur privé

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
3773621 CANADA INC. (ZONE FILMS)	FRAGILE: THE TRUE STORY OF SIMON SHORE	17 500
3773621 CANADA INC. (ZONE FILMS)	ÉBLOUISSEMENT, L'	5 625
3849180 CANADA INC. (MÉDIA VÉRITÉ)	PORTRAIT OF ADELE	15 000
9054-3513 QUÉBEC INC. (FILMO)	ÉCRAN DE NOS RÊVES, L'	10 000
9116-7502 QUÉBEC INC. (LYCAON PICTUS)	PARFAIT AMOUR, LE	8 000
9151-7516 QUÉBEC INC.	CHIEN DE PAILLE, LE	3 500
ALPHA ZULU INC.	COPYRIGHT. LE FRUIT DÉFENDU!	10 000
ALTAU TUTTIFRUTTI INC.	SIGNES DE VIE	10 000
ALTAU TUTTIFRUTTI INC.	COULEUR DU TEMPS, LA	8 500
AMAZONE FILMS INC.	ATELIER, L'	6 000
AMÉRIQUE FILM INC.	ANATOMICA	10 000
ATOPIA PRODUCTION INC.	ELLE VEUT LE CHAOS	15 000
ATOPIA PRODUCTION INC.	ELLE VEUT LE CHAOS	8 370
CINÉ QUA NON MÉDIA INC.	NUIT DES PRINCES CHARMANTS, LA	17 500
CINÉ QUA NON MÉDIA INC.	PABLO & MILES: SYNCHRONICITY IN BLUE	6 000
CINÉ ROMAN INC	GAME ONE	10 000
CINÉMAGINAIRE INC.	A SHORT HISTORY OF PROGRESS	15 000
CINEPRO C.T.F. PRODUCTIONS LTÉE ET PRODUCTIONS GRAND NORD (QUÉBEC) INC.	GAMEPLAY	12 500
CIRRUS PRODUCTIONS INC.	ALISS	17 500
CIRRUS PRODUCTIONS INC.	AMSTERDAM	17 500
CIRRUS PRODUCTIONS INC.	NDG	17 500
CIRRUS PRODUCTIONS INC.	5150, RUE DES ORMES	8 500
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	GABRIEL GASCON , UNE HISTOIRE PERSONNELLE DU SIÈCLE	15 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	REGARDS CROISÉS	13 450
FACTEUR 7 INC.	RELAIS, LE	10 000
FILM VIKING 1685 INC.	VICE CACHÉ	3 500
FILMS DE L'ISLE INC., LES	ROUTE DEVANT..., LA	10 000
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	CLÉ EST SOUS LE BAOBAB, LA	17 500
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	CHASSE GALERIE	10 000
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	FILS DE JOSEPH, LE	10 000
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	FILS DE JOSEPH, LE	10 000
FILMS ESPERAMOS INC.	MER DE DIEU	10 000
FILMS EX AEQUO INC.	MARS ET AVRIL	17 500
FILMS EX AEQUO INC.	AILLEURS, C'EST ICI	15 000
FILMS INSTINCT INC.	TWO WORLDS	8 000
FILMS MILAGRO INC.	ÉMILIE DE 7H18 À 15H44	15 000
FILMS MILAGRO INC.	REINE	12 000
FILMS MILAGRO INC.	SHÉPAGHÉ'LA	7 800
FILMS OUTSIDERS INC., LES	SHILVI ET LES PETITES BOÎTES À CHANSONS	17 500
FILMS OUTSIDERS INC., LES	SHILVI ET LES PETITES BOÎTES À CHANSONS	10 000
FILMS VALKYRIE INC. ET G.P.A. FILMS INC.	PETITE FILLE QUI AIMAIT TROP LES ALLUMETTES, LA	10 000
FILMS ZUNO INC.	COW-BOY SOLITAIRE, LE	17 500

FILMS ZUNO INC.	DRIFTING COWBOY, THE	10 000
FORUM FILMS INC.	DÉCHARGE	5 343
G.P.A. FILMS INC.	SPEED DATING	8 000
G.P.A. FILMS INC. ET CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.	LÉO HUFF	10 000
GALAFILM INC.	DOUBLETHINK	10 000
GALAFILM INC.	SPIDER OF BUMBA, THE	10 000
GALAFILM INC. ET 9147-3421 QUÉBEC INC.	CULT DE SAC	10 000
GESTION AVANTI CINÉ VIDÉO INC.	OÙ EST MEL GIBSON ?	10 000
GROUPE ECP INC.	DESTINATION L'INFINI	15 000
ICOTOP INC.	ERMITE, L'	9 000
LOCOMOTION FILMS INC.	DÉFORMATION PERSONNELLE	10 000
MACUMBA DOC. INC.	HÉRITAGE DE L'EXXON VALDEZ, L'	15 000
MÉDIA ONTIC INC. ET BOHBOÛ, FREDERIC	QUITTER LE BERCAIL	8 280
MICROSCOPE INC.	C'EST PAS MOI, JE LE JURE!	17 500
MICROSCOPE INC.	C'EST PAS MOI, JE LE JURE!	10 000
MICROSCOPE INC.	CHANT DES INVISIBLES, LE	10 000
MICROSCOPE INC.	INCENDIES	10 000
OCÉAN DIFFUSION INC.	CINÉMA QUÉBÉCOIS	10 000
PRODUCTIONS ADOBE INTERNATIONAL INC.	AVOIR SEIZE ANS- 16 ANS PLUS TARD	15 000
PRODUCTIONS AVENIDA INC.	GREAT AUK, THE	10 000
PRODUCTIONS BEITEL/LAZAR INC., LES	IL ÉTAIT DEUX FOIS, UN JARDIN	13 000
PRODUCTIONS CASABLANCA INC.	CHAPELETS ROUGES, LES	10 000
PRODUCTIONS CASABLANCA INC. ET CHAMELIN INC.	ÉCHANGISTES, LES	10 000
PRODUCTIONS DE FILM DIONYSOS INC., LES	MARIE GUYART	10 000
PRODUCTIONS DE LA CRÉCERELLE INC., LES	DES HOMMES EN COSTUMES ROUGE...	10 000
PRODUCTIONS E.G.M. LTÉE, LES	TRACE DE L'ESCARGOT, LA	17 500
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	RADIO-VÉRITÉ	17 500
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	UNE BELLE MORT	17 500
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	PIERRE ET MARIE ET... LE DÉMON	10 000
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	RADIO-VÉRITÉ	10 000
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	ELISE	6 500
PRODUCTIONS ÉRÉZI INC., LES	TROIS PETITES NOTES	5 500
PRODUCTIONS HANDEL INC., LES	HOW STUFF CHANGED THE WORLD	15 000
PRODUCTIONS HANDEL INC., LES	LIBERTY, USA	10 000
PRODUCTIONS INFORMATION INC.	COLLECTORS, THE	10 000
PRODUCTIONS INFORMATION INC.	VANESSA OU LES ANNÉES FRAGILES	6 000
PRODUCTIONS ISCA INC., LES	UN OASIS EN TOUS LIEUX	8 500
PRODUCTIONS MULTI-MONDE INC.	MAKE MONEY Y QUEDAR AQUI!	10 000
PRODUCTIONS NOVA MÉDIA INC.	HUMANIMA 2	15 000
PRODUCTIONS PMA INC., LES	PLAGUE	10 000
PRODUCTIONS ROCH BRUNETTE INC.	GREAT ESCAPE II, THE	3 000
PRODUCTIONS VIC PELLETIER INC., LES	SI LES ARBRES POUVAIENT PARLER	10 000
PRODUCTIONS VIDÉO-FILMS LTÉE, LES	CRUISING BAR 2	17 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	SALUT GALARNEAU !	17 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	DICTATEUR: MODE D'EMPLOI	12 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ALICE ET BABETTE	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ENFANTS DE LA LOI 101, LES	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ET IL Y AVAIT LA POÉSIE	10 000

PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	IT'S THE CRUDE DUDE	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ITS THE CRUDE DUDE, LA RUÉE VERS L'OR NOIR	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	MOTEL	10 000
REMSTAR PRODUCTIONS INC.	CORTO MALTESE - FABLE OF VENICE	17 500
REMSTAR PRODUCTIONS INC.	RENO	17 500
REMSTAR PRODUCTIONS INC.	FUNKYTOWN	10 000
REMSTAR PRODUCTIONS INC.	FUNKYTOWN	10 000
REMSTAR PRODUCTIONS INC.	POLYTECHNIQUE	10 000
RICHARD LAVOIE INC.	REELS ET MÉMOIRES	15 000
SPECTRA 5 V FILM INC.	CITY OF ICE	13 991
SPECTRA 5 V FILM INC.	NEVER JUDGE A BOOK BY ITS COVER	10 000
TÉLÉ-BORÉALE PRODUCTIONS INC.	BISEXUALITÉ: CONFUSION DES GENRES OU TROISIÈME GENRE?	10 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	TELESUR	8 500
ZONE3 INC.	BOY, THE	8 085
ZOOFILMS INC.	DANY KANE	17 500
ZOOFILMS INC.	ÉPONGE, L'	15 000
ZOOFILMS INC.	EST-CE QUE C'EST MIEUX QUAND ON EST GRAND?	10 000
		1 217 944

Aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
1976 PRODUCTIONS INC.	VALPARAISO	17 500
9010-9638 QUÉBEC INC. (PLANÈTE FILMS)	UN TROU DANS LA FORÊT	14 996
9120-5112 QUÉBEC INC. (ARRIMAGE PRODUCTIONS)	LENTEMENT LA BEAUTÉ	11 000
9125-6396 QUÉBEC INC. (FILMS 53/12)	2 FOIS UNE FEMME	14 000
AMAZONE FILMS INC.	KRONIK	13 500
CORPORATION SILO	ALEX & ZALIA	17 500
COUZIN FILMS INC.	APRÈS-SKI	17 500
CROSS, ROY (FILMS DE FLATLAND, LES)	FALLING TO EARTH	8 500
EL-OMARI, MAJDI (FILMS INTERNATIONAL PHOENIX)	STANDSTILL	15 000
FILM VIKING 1685 INC.	LEÇON, LA	17 500
FILMS DE L'ATALANTE INC., LES	REGARD, LE	17 500
OCULUS.CA INC.	BREAKING UP & OTHER MEANS OF DISPOSAL	15 000
OEIL FOU INC., L'	BELLE EST BIEN SIMPLE	12 200
PRODUCTION GAGNON ET MACEROLA	ROUE DE SAMSARA, LA	3 750
PRODUCTIONS CASTOR & POLLUX INC., LES	MON PREMIER FILM	17 500
PRODUCTIONS DE FILM DIONYSOS INC., LES	QUI A VOLÉ LES LUNETTES DE JOHN LENNON?	17 500
PRODUCTIONS KINESIS INC., LES	SHOW DE BOUCANE	16 000
STOPFILM INC.	SUZIE	17 500
STUDIOS SHEN INC.	TRUFFE	7 500
WRIGHT, BRIAN (CRÉATION KEYSTONE)	TOWING	15 900
		287 346

Aide corporative aux entreprises de production – long métrage de fiction

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES	AIDE CORPORATIVE 2006/2009	125 000
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.	AIDE CORPORATIVE 2006/2009	125 000
MELENNY PRODUCTIONS INC.	AIDE CORPORATIVE 2006-2009	125 000
PRODUCTIONS LA FÊTE INC., LES	AIDE CORPORATIVE 2006/2009	125 000
		500 000

Programme d'aide à la production

VOLET 1 ► AIDE À LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES DE FICTION

Aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur privé

Nature de l'aide : investissement				
Nom de l'entreprise	Objet	\$	Fonds d'urgence \$	Total \$
4376340 CANADA INC.	RIVIÈRE AUX CASTORS, LA	150 000		150 000
4381912 CANADA INC.	MA TANTE ALINE	960 000		960 000
6278094 CANADA INC.	24 MESURES	155 000		155 000
6603301 CANADA INC. (CADAVRES)	CADAVRES	1 100 000		1 100 000
9081-3148 QUÉBEC INC. (PRODUCTION LE GOÛT DES JEUNES FILLES)	OÙ VAS-TU MOSHÉ?	135 000		135 000
9105-9238 QUÉBEC INC.	FARO, LA REINE DES EAUX (AJOUT)	10 000		10 000
9170-3330 QUÉBEC INC.	BELLE EMPOISONNEUSE, LA	850 000		850 000
9170-3330 QUÉBEC INC.	INFILTRÉ, L'	375 000		375 000
AMÉRIQUE FILM R INC.	RESTLESS	190 000		190 000
ATOPIA PRODUCTION INC. ET 9162-7612 QUÉBEC INC.	SUR LA TRACE D'IGOR RIZZI	50 000		50 000
BT-QC PRODUCTIONS INC.	BEFORE TOMORROW	300 000		300 000
CAPTURE FILM INC.	CAPTURE, LA	1 100 000		1 100 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	CONTRE TOUTE ESPÉRANCE	930 000		930 000
COUZIN FILMS INC.	ADAM'S WALL	598 150	520 500	1 118 650
FILM BIANCA INC.	SURVIVING MY MOTHER	500 000		500 000
INIS-RELÈVE INC.	RING, LE	200 000		200 000
MICROSCOPE INC.	CONTINENTAL, UN FILM SANS FUSIL	925 000		925 000
PRODUCTION ARITHMETIC QUÉBEC INC.	EMOTIONAL ARITHMETIC	640 000		640 000
PRODUCTIONS MA FILLE MON ANGE INC., LES	MA FILLE, MON ANGE (AJOUT)	175 000		175 000
PRODUCTIONS NITROMAX INC.	NITRO	1 250 000		1 250 000
PRODUCTIONS PIXCOM TROIS INC.	LIGNE DURE, LA		3 000 000	3 000 000
PRODUCTIONS SERVEUSES DEMANDÉES INC.	SERVEUSES DEMANDÉES	1 120 000	1 494 338	2 614 338
PRODUCTIONS TOTALE FICTION INC.	BRUNANTE, LA	850 000		850 000
PRODUCTIONS TOUT EST PARFAIT INC., LES	TOUT EST PARFAIT	950 000	900 000	1 850 000
PRODUCTIONS VDC INC.	VOLEURS DE CHEVAUX (AJOUT)	25 000		25 000

RIVARD - LE FILM INC.	RIVARD		3 000 000	3 000 000
STUDIO MAX FILMS INC.	BORDERLINE	741 338	385 662	1 127 000
TÉNÉBRES INC.	ÂGE DES TÉNÉBRES, L'	1 500 000		1 500 000
		15 779 488	9 300 500	25 079 988

Aide sélective aux longs métrages de fiction - secteur indépendant

Nature de l'aide : investissement				
Nom de l'entreprise	Objet	\$	Fonds d'urgence \$	Total \$
9125-6396 QUÉBEC INC. (FILMS 53/12)	TOI	489 000		489 000
9173-9854 QUÉBEC INC. (TRANSMAR FILMS INC.)	LOST SONG	500 000		500 000
9175-1131 QUÉBEC INC. (UN CAPITALISME SENTIMENTAL)	UN CAPITALISME SENTIMENTAL	500 000		500 000
NOUVEAU FILM INC.	SOPHIE	500 000		500 000
STUDIOS SHEN INC.	TRUFFE		699 500	699 500
		1 989 000	699 500	2 688 500

VOLET 2 ► AIDE À LA PRODUCTION DE COURTS MÉTRAGES DE FICTION

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
3800555 CANADA INC. (GESTION MARTIN TALBOT/TOC FILMS)	NEUF	55 000
1976 PRODUCTIONS INC.	JEUNE FILLE ET LE MEURTRIER, LA	75 000
GORDON, LAURIE (MUSIVISION)	SPARE CHANGE	75 000
FACTEUR 7 INC.	GOÛT DU TEMPS, LE	70 000
9117-7972 QUÉBEC INC. (ARTS EVERGON)	ONE LAST DANCE	44 000
PRODUCTIONS TOTALE FICTION INC.	JE T'AIME... ATTACHÉE	30 000
ROSENTHAL, SYLVIE (PRODUCTIONS SYLVIE ROSENTHAL, LES)	SUPER PHOENIX	45 000
PRODUCTIONS MULTI-MONDE INC.	MAN OF THE FAMILY	75 000
		469 000

VOLET 3 ► AIDE À LA PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
4113985 CANADA LIMITÉE	ODE POUR UN REQUIEM	24 000
4167554 CANADA INC.	DERNIER MOT, LE	10 000
4317891 CANADA INC. (PRODUCTION LES AVENTURES DU SEDNA EN ANTARCTIQUE)	AVENTURES DU SEDNA EN ANTARCTIQUE, LES	100 000
6002048 CANADA INC. (MOUVEMENT PERPÉTUEL)	BYRON CHIEF-MOON: GREY HORSE RIDER	21 000
6599699 CANADA INC.	SHORT AND MALE	80 000
6608299 CANADA INC.	6 DAYS IN JUNE	60 000

9098-2158 QUÉBEC INC.	GÉNÉRATION 101 - INTÉGRATIONS ET MÉTAMORPHOSES	15 000
9151-7516 QUÉBEC INC.	RAPAYAN	50 000
ACHEVER L'INACHEVABLE INC.	ACHEVER L'INACHEVABLE	75 000
AMAZONE FILMS INC.	NESTOR ET LES OUBLIÉS	11 000
AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD INC.	AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD	56 250
BLUE STORM TÉLÉ INC.	HABITAT 07 - LES COMPAGNONS DU REBUT GLOBAL	125 000
DOC THALIE INC.	TOXIQUE	100 000
DOC THALIE INC.	LACROIX SUR PAROLE	47 000
EMBRYO PRODUCTIONS INC. ET PRODUCTIONS OTTOBLIX INC.	REVOLUCION	33 617
FILMS DE L'ATALANTE INC., LES	JOURNAL DE FRANCINE, LE	38 500
FILMS DE L'ISLE INC., LES ET ARQSANIIT PRODUCTIONS INC.	ULLUMI	10 494
FILMS DU PÔLE NORD INC., LES	DES HOMMES EN COSTUMES ROUGE: À LA RECHERCHE DU PÈRE NOËL	37 000
FILMS ESPERAMOS I INC.	MANIFESTES EN SÉRIE	150 000
GASPA VIDÉO INC.	LOI DES PAPERBOYS, LA	36 000
IDÉACOM INTERNATIONAL INC.	TOUT... SIMPLEMENT	30 000
PHILIA FILMS INC.	PHYLLIS LAMBERT: JEANNE D'ARCHITECTURE	60 000
PRODUCTIONS COLIN NEALE INC., LES	GEOMETRY OF LOVE, THE	14 608
PRODUCTIONS DE LA CHASSE-GALERIE INC., LES	INCROYABLE HISTOIRE DES MACHINES À PLUIE, L'	50 000
PRODUCTIONS DU LION VERT INC., LES	INNU OF SHESHATSHIU, THE	65 000
PRODUCTIONS E.G.M. LTÉE, LES	VIVE LES FÊTES	39 900
PRODUCTIONS GFP (II) INC.	LIENS DE SANG	10 000
PRODUCTIONS J XI INC.	PAROLES ET LIBERTÉ	52 000
PRODUCTIONS MULTI-MONDE INC.	MAKE MONEY, Y QUEDAR AQUI	65 000
PRODUCTIONS ROCH BRUNETTE INC.	HULL, LE PETIT CHICAGO	29 000
PRODUCTIONS THALIE INC.	INFINIMENT QUÉBEC	150 000
PRODUCTIONS VF INC.	COUPER COURT	8 000
PRODUCTIONS VF INC.	GRANDE AMOUREUSE, LA	6 800
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ET IL Y AVAIT LA POÉSIE...	250 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	DES IDÉES QUI FONT DES PETITS	78 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	DES BILLES, DES BALLONS ET DES PETITS GARÇONS	66 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	IMPENSABLES JEUX, LES	18 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ENFANTS DE LA LOI 101, LES	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	FEMME QUI NE SE VOYAIT PLUS ALLER, LA	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ROMÉO, JULIETTE ET L'IMMIGRATION	4 550
PRODUCTIONS WATT INC.	UN ÉLOGE DE LA FOLIE: SUR LA LIGNE	9 000
PVP-FILMS INC.	CANADA EN AMOUR, LE	9 000
PVP-FILMS INC.	ROMAINE, LA	9 000
SIKONIK INC.	PACTE, LE	31 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	TELESUR	60 000
VIVAZOOM 1 INC.	TAP-TAP	40 000
		2 255 219

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion

VOLET 1 ► AIDE AUX ENTREPRISES DE DISTRIBUTION

Aide à la mise en marché

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable				
Nom de l'entreprise	Objet	Aide remboursable \$	Subvention \$	Total \$
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	À FORCE DE RÊVES	5 000	15 000	20 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	LÂCHETÉ, LA	3 500	15 000	18 500
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	CHANGEMENT D'ADRESSE		15 000	15 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	RÊVES DE POUSSIÈRE		15 000	15 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	UN FLEUVE HUMAIN		13 000	13 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	LATEX		3 000	3 000
ATOPIA DISTRIBUTION INC.	RECHERCHER VICTOR PELLERIN	10 000	15 000	25 000
ATOPIA DISTRIBUTION INC.	PANACHE	7 500	15 000	22 500
ATOPIA DISTRIBUTION INC.	SUR LA TRACE D'IGOR RIZZI	3 500	15 000	18 500
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	CONGORAMA	20 000	15 000	35 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	PEAU ET LES OS ...APRÈS , LA	20 000	15 000	35 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU	5 000	15 000	20 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	JACK ET JACQUES		6 700	6 700
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	HISTOIRE DE PÊCHE		5 600	5 600
DISTRIBUTION FUNFILM INC.	OUBLIER CHEYENNE		12 000	12 000
DISTRIBUTIONS NETIMA LTÉE	MILOS ET KIS		3 750	3 750
DISTRIBUTIONS NETIMA LTÉE	SUR LA LIGNE		3 750	3 750
FILMS EN VUE INC.	ESPRIT DES LIEUX, L'		14 060	14 060
FILMS EN VUE INC.	MISE EN MARCHÉ DOCUMENTAIRES		10 400	10 400
FILMS ÉQUINOXE INC., LES	BELLE BÊTE, LA	5 000	15 000	20 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	PLANÈTE BLANCHE, LA	5 000	15 000	20 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	NESTOR ET LES OUBLIÉS		12 000	12 000
GROUPE INTERVENTION VIDÉO DE MONTRÉAL INC.	MISE EN MARCHÉ GIV 2006-2007		10 000	10 000
GROUPE TVA INC. (FILMS TVA, LES)	DÉLIVREZ-MOI	20 000	15 000	35 000
GROUPE TVA INC. (FILMS TVA, LES)	DANS LES VILLES	5 000	15 000	20 000
LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	À COURT D'AMOUR		12 000	12 000
OEIL VIF, L' (FILMS DU 3 MARS, LES)	CLASSE DE MADAME LISE, LA	5 000	15 000	20 000
OEIL VIF, L' (FILMS DU 3 MARS, LES)	VOICI L'HOMME		7 500	7 500
OEIL VIF, L' (FILMS DU 3 MARS, LES)	FILMS DU 3 MARS (MISE EN MARCHÉ DE 2 FILMS)		6 000	6 000
PRODUCTIONS INFORMATION INC.	FUGITIF OU LES VÉRITÉS D'HASSAN, LE		10 000	10 000
VIDÉO FEMMES	VIDÉO FEMMES 2006-2007 / MISE EN MARCHÉ		27 000	27 000
VIDÉOGAPHE INC.	VIDÉOGAPHE 2006-2007 - MISE EN MARCHÉ		35 000	35 000
VIDÉOGAPHE INC.	UN SUR MILLE		10 000	10 000
VIDÉOGAPHE INC.	SAISON DES AMOURS, LA		5 000	5 000
		114 500	431 760	546 260

Aide au tirage de copies

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	EL VIOLIN	3 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	KEBAB CONNECTION	3 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	CONGORAMA	24 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	MAROCK	19 200
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU	10 000
DISTRIBUTION FUNFILM INC.	AMANTS RÉGULIERS, LES	1 100
FILMS ÉQUINOXE INC., LES	JE VAIS BIEN NE T'EN FAIS PAS	1 500
FILMS SÉVILLE INC., LES	AZUR ET ASMAR	16 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	FAUTEUIL D'ORCHESTRE	14 400
FILMS SÉVILLE INC., LES	VOLVER	14 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	PLANÈTE BLANCHE, LA	10 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	COMME TOUT LE MONDE	2 700
GROUPE TVA INC. (FILMS TVA, LES)	DÉLIVREZ-MOI	15 888
LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	À COURT D'AMOUR	2 000
		136 788

VOLET 2 ► AIDE AUX EXPLOITANTS DE SALLES

Aide aux salles parallèles

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ANTITUBE	PROJECTION DES PROJECTIONS 2006-2007	8 400
ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC	DÉVELOPPEMENT RÉSEAU PLUS ACPQ 2006-2007	120 000
ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC	PUBLICITÉ DES MEMBRES DE L'ACPQ 2006-2007	100 000
CENTRE DU CINÉMA PARALLÈLE INC.	CINÉMA PARALLÈLE 2006	65 000
COEUR DU VILLAGE, PRODUCTIONS	CINÉ-CLUB SUTTON	9 371
COMITÉ CULTUREL DE DISRAËLI INC.	VISION CINÉMA	26 325
PARALOEIL	AMÉLIORATION PROJECTION CINÉMA PARALOEIL	18 300
PARALOEIL	PROGRAMMATION PARALOEIL - 2006-2007	15 000
		362 396

Aide aux salles de cinéma commerciales

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
2157-5154 QUÉBEC INC. (CINÉMA LE CLAP)	MAGAZINE LE CLAP	47 274
2157-5154 QUÉBEC INC. (CINÉMA LE CLAP)	RÉNOVATION SALLES	9 000
9123-9418 QUÉBEC INC. (CINÉMA CARTIER)	PUBLICITÉ CINÉMA CARTIER 2006	15 000
CINÉMAS OLYMPIA INC.	NOUVELLE SALLE-MAISON DU CINÉMA	92 395
		163 669

VOLET 3 ► AIDE AUX PROJETS SPÉCIAUX

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Subvention		
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	GÉMEAUX 2006 ¹	100 000
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	GÉNIE 2007	10 000
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	ACTIVITÉ ANNUELLE ACADÉMIE / FONDATION CLAUDE JUTRA	8 000
ALEX FILMS INC.	STATISTIQUES 2007-2008	4 500
CINÉ QUÉBEC	CINÉ QUÉBEC 2007	10 000
COMMISSARIAT AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC	ENVERS DU DÉCOR, L'	5 000
CONSORTIUM QUÉBEC AUDIOVISUEL	POURQUOI PAS UN COURT?	26 000
CONSORTIUM QUÉBEC AUDIOVISUEL	LONGUE NUIT DU COURT 2007, LA	4 000
COOPÉRATIVE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE DE, LA	SPIRAFILM - À PERTE DE VUES	3 000
DIGIMART - LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU CINÉMA NUMÉRIQUE	DIGIMART 2006	75 000
DISTRIBUTION INTERNATIONALE ISUMA LTÉE (PUBLICATION ÉDUCATIVE ISUMA)	INDIGENOUS FILM NETWORK	35 000
GRANDE NUIT DU CINÉMA, LA	JUTRA 2007 ²	232 500
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	60 000
MANDALA DIFFUSION INC.	PROJET MANDALA	9 500
OBSERVATOIRE DU DOCUMENTAIRE	FORUM 2006: DOCUMENTAIRE ET TÉLÉVISION	7 000
VIDÉO FEMMES	RÉTROSPECTIVE CROISÉE QUÉBEC/FRANCE	3 000
Sous-total subvention		592 500
Aide remboursable		
FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA DE MONTRÉAL	FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA	65 000
		657 500

¹ De ce montant, 15 000 \$ représentent une aide supplémentaire non récurrente du ministère de la Culture et des Communications.

² De ce montant, 50 000 \$ représentent une aide supplémentaire non récurrente du ministère de la Culture et des Communications.

VOLET 4 ► AIDE AUX FESTIVALS ET AUX ÉVÉNEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
CARAVANE FILMS PRODUCTIONS (PRODUCTIONS CARAVANE FILMS, LES)	REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE 2007	55 000
CARROUSEL INTERNATIONAL DU FILM DE RIMOUSKI INC., LE	CARROUSEL DE RIMOUSKI 2006	110 000
FESTIVAL CINÉ 7	FESTIVAL DU FILM DE SEPT ÎLES 2007	10 000
FESTIVAL DE CINÉMA DES 3 AMÉRIQUES (FC3A)	FESTIVAL DE CINÉMA DES 3 AMÉRIQUES 2007	110 000
FESTIVAL DE FILMS CINÉMANIA	CINÉMANIA 2006	11 000
FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS	FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS 2007	20 000
FESTIVAL DU FILM INTERNATIONAL DE BAIE-COMEAU (CINOCHÉ) INC.	CINOCHÉ 2007	14 000
FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA DE MONTRÉAL	FESTIVAL NOUVEAU CINÉMA 2006	250 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR ENFANTS DE MONTRÉAL	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR ENFANTS 2007	13 000

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART (FIFA)	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART 2007	80 000
PRODUCTIONS SCÉNAT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)	FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2006	120 000
RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL 2006	65 000
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS 2007, LES	208 000
TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE	FESTIVAL DE FILMS ET DE VIDÉOS AUTOCHTONE 2006	18 000
VUES D'AFRIQUE	PAN-AFRICA INTERNATIONAL 2007	40 000
VUES D'AFRIQUE	JOURNÉES DU CINÉMA AFRICAÏN ET CRÉOLE 2006	35 000
		1 159 000

Programme d'aide aux jeunes créateurs

VOLET 1 ► AIDE À LA SCÉNARISATION

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
3080510 CANADA INC. (PRODUCTIONS PAX)	GODDESS OF DANCE/DÉESSE DE LA DANCE	5 000
6213871 CANADA INC. (BLUE BUS PRODUCTIONS)	NOBODY'S FAULT	2 000
9097-4767 QUÉBEC INC. (FILMS CAMERA OSCURA, LES)	ROCHE, PAPIER, CISEAUX...	9 000
9106-5276 QUÉBEC INC. (ALT)	MILLE FOIS PAR JOUR	5 500
AIATA PRODUCTIONS INC.	NONNES, LES	5 000
BÉDARD, KARINE	HÉRÉDITÉ	2 500
BOULANGER, PIERRE	COURTE PAILLE	2 750
CINÉ-FRONTIÈRE INC.	SANS CONTRAT FORMEL	5 000
CINQ-MARS, CHLOÉ	SECRETS DE COQUILLAGES	5 000
DEER, TRACEY	CREE EDUCATION	8 000
DENIS, MATHIEU L.	PORNOGRAPHIE	3 500
DESROCHES, JEAN-DANIEL	PORTAGES	3 000
D'YNGLEMARE, GAËL	ENLÈVEMENT, L'	6 000
EDOIN, GUY	AFFLUENTS VOLUME 3: LA BATTUE, LES	2 500
FENNARIO, THOMAS	WASHED IN BLUE	2 000
FILMS BY-PASS, LES	NAISSANCES	4 000
FONSECA, NICOLAS	DANS LA BOUCHE	5 000
FORTIN, BRUNO	AGUA CALIENTE 24 HORAS	7 500
FOWLES, MARY ET BENCHEKROUN, HIND	UNE FEMME TAXI À CASABLANCA	8 000
FUGULIN, VALI	CENTRE D'ACHAT 2000	5 000
GAGNÉ, PHILIPPE-DAVID	CHEVALS, LES	4 000
GAGNÉ, SÉBASTIEN	J'T'AIME	2 500
GENDRON, THIERRY	VAGUES DE VIOLENCE	3 500
GRÉGOIRE, JULIEN	RENDEZ-VOUS AVEUGLES, LES	6 000
IVISIC, NATASHA	JE PORTE LE VOILE	6 000
KAFTAN, EYLEM	MY SECRET HEART	6 000
LAVOIE, MARYSE	À FLEUR DE PEAU	2 000
LEBLANC, ALEXANDRE	SURMENAGE	4 800
LEBLANC, JEANNE	TEMPS DES RÉCOLTES, LE	3 600
LEGAGNEUR, MARYSE	UNE ODEUR ROUGE COMME LE MIEL	8 000

LOCOMOTION FILMS INC.	FREDERICK WALTER HUMPERDINK	6 500
LONERGAN, GUILLAUME	WINNEBAGO	6 000
MAILLOUX, CAROLINE	TOMBE, LA	2 500
MANEVSKAIA, RADMILA	ENTRE DEUX MONDES	4 000
MENZ, EDUARDO	IN THE WATERS OF LETHE	4 250
METAFILMS INC.	CODE 13	4 550
MILJEVIC, STEFAN (MAMMOUTH FILMS)	FÉLIX	5 000
NITROFILMS	FARRELL	5 200
NITROFILMS	STEPHEN FAULKNER, J'MEN VAS REVIENDRE	5 000
NOIR SUR BLANC ANIMATION	ROSA ROSA	3 500
OEIL MÉTAL FILM INC.	NOLLYWOOD DREAMS	9 000
OEIL MÉTAL FILM INC.	NEVER MIND THE UMMAH... HERE'S THE TAQWACORES	8 000
OEIL MÉTAL FILM INC.	AN INJURY TO ONE	6 000
OEIL MÉTAL FILM INC.	TICKETS, LES	5 000
PLANTE, RENAUD (PRODUCTIONS D'UN JEAN-PIERRE)	PAS SÉRIEUX	5 000
PRODUCTIONS NUFILMS INC.	CAN YOU WAVE BYE-BYE?	4 550
PRODUCTIONS OTTOBLIX INC.	SCÈNES D'OUVERTURE	4 500
PRODUCTIONS SURE SHOT INC., LES	KINDER	7 000
ROSE, VANYA (FILMS TIME'S THIEVISH PROGRESS TO ETERNITY)	WHARTON/MONTREALERS, THE	8 000
ROY, MATHIEU	MINE, LA	3 500
SAINT-PIERRE, MARIE-JOSÉE (M J S T P FILMS)	PASSAGES	4 000
ST-PIERRE, MICHEL	BUMZ	4 000
TORTUGA FILMS INC.	CYCLE DURABLE, LE	8 000
TREMBLAY, KARYNE	ÉLÉPHANT BLANC, L'	5 000
UBERDO FILMS S.A.	PETITE HAVANE, LA	3 150
VEAUX-LOGEAT, CATHERINE	GUINÉE EST UNE FEMME, LA	9 000
		282 850

VOLET 2 ► AIDE À LA PRODUCTION

Nature de l'aide : investissement

Nom de l'entreprise	Objet	\$
4235169 CANADA INC.	COLONY, THE	60 000
4235169 CANADA INC.	PUNK LE VOTE	30 000
6545904 CANADA INC.	ZACKARY SAMUEL: ILLUSIONIST	75 000
7TH EMBASSY MEDIA LIMITED	MAN WHO CROSSED THE SAHARA, THE	75 000
9097-4767 QUÉBEC INC. (FILMS CAMERA OSCURA, LES)	SUR LA LIGNE (AJOUT)	5 000
9106-3545 QUÉBEC INC. (ENTITÉ CRÉATRICE/NITROFILMS)	PETIT DIMANCHE	14 000
AIATA PRODUCTIONS INC.	NUIT DE LA TORTUE, LA	75 000
BOHBOT, FREDERIC (PRODUCTIONS BUNBURY, LES)	ONCE A NAZI.../NAZI UN JOUR...	26 000
COSMOTROPOLIS FILMS	SAME HOUSE, THE	32 000
COUZIN FILMS INC.	BIRTHDAY GIRL	70 000
DOCK FILMS INC.	À MÈRE ET MARÉES	75 000
FACTEUR 7 INC.	MON NOM C'EST VICTOR GAZON....	42 000
FILMS COSMODÉON INC., LES	PERLE	75 000
MACUMBA DOC. INC.	MEXICANOS, LOS	55 000

METAFILMS INC.	APPEL DU VIDE, L'	75 000
METAFILMS INC.	CODE 13	74 550
MJSTP FILMS INC.	PASSAGES	70 000
PRODUCTIONS DES FILMS DE L'AUTRE INC., LES	ÉCOUTEUR, L'	75 000
PRODUCTIONS NUFILMS INC.	CAN YOU WAVE BYE-BYE?	65 085
PRODUCTIONS OTTOBLIX INC.	PETIT OISEAU VA SORTIR, LE (AJOUT)	1 600
PRODUCTIONS PÉRIPHÉRIA INC.	POUCE, LE	55 000
PRODUCTIONS SURE SHOT INC., LES	LILI À GILLES, LA	50 000
SANTAGUIDA, ROBERTO	AVENUEURS, THE	38 715
VENT D'EST FILMS INC.	ÉPINE MENTALE, L'	30 000
		1 243 950

VOLET 3 ► AIDE À LA DISTRIBUTION ET AUX PROJETS SPÉCIAUX

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
FILMS DE L'AUTRE, LES	CONSULTATIONS JEUNES PRODUCTEURS- (MONTRÉAL) 2006-2007	1 215
FILMS GADJO DILO, LES	VOIX DE KALKERI, LES	5 000
MAINFILM	ATELIERS DE RÉALISATEURS-PRODUCTEURS	5 000
OEIL MÉTAL FILM INC.	PUNK LE VOTE: ROAD EN ÉLECTION	5 000
OURSON FILMS INC.	A YEAR IN THE DEATH OF JACK RICHARDS	7 000
PARALOEIL	ATELIER DE FINANCEMENT-PRODUCTION-DISTRIBUTION	2 410
RELÈVE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE LA MRC D'ASBESTOS, LA	COURSE ESTRIE 1E ÉDITION, CONCOURS JEUNES CRÉATEURS, LA	5 000
VIDÉOGRAPHE INC.	VIDÉOGRAPHE 4 FILMS JEUNES CRÉATEURS	20 000
		50 625

MUSIQUE ET VARIÉTÉS

Programme d'aide aux entreprises de musique et de variétés

VOLET 1 ► SECTEUR INDUSTRIEL – AIDE GLOBALE

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
154848 CANADA INC. (DISQUES ARTISTE ENR., LES / ÉDITIONS ARTISTE PLUS, LES)	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	22 000
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	44 000
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	GLOBAL - GÉRANCE	30 000
C4 PRODUCTIONS INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	18 000
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	163 000
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	115 000
DIFFUSION YFB INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	71 500
DISQUES ARTIC INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES	11 500
DISQUES ATLANTIS INC., LES	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	72 000
DISQUES ATMA INC.	GLOBAL - DISQUES	141 000
DISQUES AUDIOGRAMME INC., LES	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	186 500
DISQUES EFFENDI INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	38 000
DISQUES INDICA INC., LES (EMPIRE KEROZEN)	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	61 500
DISQUES JUSTIN TIME INC., LES	GLOBAL - DISQUES	54 500
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	35 000
DISQUES TOX INC., LES	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	40 500
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	157 500
GESTION JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE ROZON)	GLOBAL - SPECTACLES, GÉRANCE	138 000
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	126 500
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	160 000
ISBA MUSIC ENTERTAINMENT INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	44 500
MANAGEMENT ENCORE INC.	GLOBAL - SPECTACLES, GÉRANCE	83 000
MUSIQUE ORANGE INC.	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	20 500
PRESTE INC.	GLOBAL - SPECTACLES	23 500
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	34 500
PRODUCTIONS BROS INC., LES	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	34 500
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	35 500
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	62 000
PRODUCTIONS JACQUES K. PRIMEAU INC., LES	GLOBAL - DISQUES, GÉRANCE	49 500
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	36 500
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	69 000
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	111 500
TACCA MUSIQUE INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES	128 500
ZONE3 INC.	GLOBAL - DISQUES, SPECTACLES	110 000
		2 529 000

VOLET 2 ► SECTEUR INDUSTRIEL – AIDE AUX PROJETS

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS PIERRE GRAVEL INTERNATIONAL)	PROD PROMO SPECT. - BOOGIE WONDER BAND, MICHEL LAUZIÈRE, GLOBAL - GÉRANCE	16 000
6206531 CANADA INC. (ENVISION MANAGEMENT AND PRODUCTIONS)	GÉRANCE - KID KOALA, AMON TOBIN	10 000
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	GÉRANCE- GENTICORUM, FRANÇOIS BOURASSA, PENNY LANG, GALITCHA, ECHO HUNTERS	18 500
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES / UNION LABEL GROUP)	DISQUE - ERIC PANIC, SPECTACLE - VANS WARPED TOUR	9 500
9144-1022 QUÉBEC INC. (IMPRESARIA)	GÉRANCE - BĀA, LHASA DE SELA, MARA TREMBLAY, YVES DESROSIERS, PRÉPROD PROD SPECT. BĀA, LHASA DE SELA	14 000
9E VAGUE INC.	PROD. PROMO SPECTACLES, GÉRANCE - DAMIEN ROBITAILLE, ANNIE-MOTS	11 000
AGENCE SPHÈRE INC.	MÉLANIE RENAUD, JONATHAN PAINCHAUD - SPECT. GÉRANCE	10 000
BOULEV'ART INC.	GLOBAL - GÉRANCE, BANDE DE HAUTBOIS DE QUÉBEC - SPECTACLE	28 000
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	GÉRANCE - GLOBAL	22 500
CORPORATION SERFIM INC.	PROD. DISQUE LYNDA THALIE	7 000
DIFFUSION I MÉDIA INC.	PROD PROMO DISQUES - LOUIS DUFORT, JACQUES TREMBLAY, MARTIN LECLERC	18 000
DISQUES NINJA TUNE INC.	PROD PROMO DISQUES INCL. VIDÉOCLIPS KID KOALA, SIXTOO, AMON TOBIN	15 000
DISTRIBUTION AMBIANCES MAGNÉTIQUES ETCETERA INC.	PROD PROMO DISQUES - GLOBAL	33 000
ÉDITIONS GALOCHE INC., LES	GÉRANCE, PRÉPROD SPECTACLE - MARIE-MICHÈLE DESROSIERS	5 000
GESTION AVANTI CINÉ VIDÉO INC.	PROD PROMO SPECTACLES - DOMINIC ET MARTIN, MARTIN ROZON	17 000
GESTION EDC INC.	PROD PROMO DISQUE, GÉRANCE - FRÉDÉRIK DE GRANDPRÉ	9 000
GREGG MUSIQUE INC.	PROD PROMO DVD - ARTHUR L'AVENTURIER	8 000
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (DISQUES MUSICOR)	DISQUES- WILFRED, MARIE-ÉLAINE THIBERT, FLORENCE K., MARIE-CHANTAL TOUPIN	30 000
JAJOU PRODUCTIONS (2004) INC.	LUCK MERVIL, SYLVAIN POIRIER, CAFÉ MÉLIÈS, COYOTE - PROMO DISQUE/VIDÉOCLIPS, SPECT., GÉRANCE	19 000
PRODUCTIONS 3PM INC.	PROD, PROMO SPECTACLE - PIERRE LAPOINTE ET LES MAL-AIMÉS	11 000
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	GÉRANCE - YANN PERREAU, CATHERINE MAJOR, PROD DISQUE, PRÉPROD PROD SPECTACLE - CATHERINE MAJOR	12 500
PRODUCTIONS BENANNAH INC., LES	GÉRANCE, PROD PROMO DISQUE, PRÉPROD SPECTACLE - ANNIE BROCOLI	17 000
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	PROD. PROMO SPECT. - BORI, G.P. WELLS, JEAN-GUY MOREAU, PROMO DISQUE - BORI, JF GROULX, G.P. WELLS	31 000
PRODUCTIONS FOLLE AVOINE INC., LES (MONTAGNE SECRÈTE, LA)	PROD. PROMO DISQUES - UN CANARD À NEW-YORK, CHAPEAU ! FÉLIX, LA FABULEUSE MÉLODIE DE F. PETITPIN	21 000
PRODUCTIONS PIERRE TREMBLAY INC.	DISQUE - RICHARD PETIT, MIKE PRÉVOST, SPECTACLE - MIKE PRÉVOST	15 000
PRODUCTIONS PRIME TIME INC., LES (SONS PRIME TIME, LES)	GÉRANCE - THE SINS, BALBOA	6 000
PRODUCTIONS ROMARTIS INC.	PROMO DISQUE- ENSEMBLE ROMULO LARREA, SPECTACLE, GÉRANCE - VERONICA LARC	17 000
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	PROD.PROMO.SPECT-CHARBON.ENFER, P LÉTOU., 3 GARS, VIGNEAULT;GÉRANCE-CHARBON.,P.LÉTOU.,F.COUSINEAU	21 000
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	GÉRANCE - H'SAO, KLEZTORY	10 000
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	PROD ET PROMO SPECTACLE - MARIE-THÉRÈSE FORTIN	5 000

TRILOGIE MUSIQUE INC.	PROMO DISQUE/VIDÉO - GLOBAL, PROD. PROMO SPECT. A.GRATTON/M. GASSE, GÉRANCE - ANTOINE GRATTON	17 000
		484 000

VOLET 3 ► SECTEUR PARA-INDUSTRIEL

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
2754-7827 QUÉBEC INC. (MUTATION MUSIQUE)	GÉRANCE, PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP - CHRIS VELAN	6 000
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE)	PROD PROMO DISQUE, PROD PROMO SPECTACLE - PETITE JACINTHE	9 000
9013-9700 QUÉBEC INC. (PRÛCHE LIBRE, LA)	PRÉPROD DISQUE, PROD PROMO SPECTACLES, GÉRANCE - YVES LAMBERT, MARIE MARINE LÉVESQUE	10 000
9120-5070 QUÉBEC INC. (FP INTERNATIONAL)	PROD PROMO DISQUE INCL. VIDÉOCLIP- FRENCHI BLANCO, FP CREW- GÉRANCE	7 000
9137-8489 QUÉBEC INC. (DISQUES SABOTEUR, LES)	PROD PROMO DISQUE INCL. VIDÉOCLIP - CHAMPION	8 000
ASSUIED, SABINE (PRODUCTIONS INTY, LES)	PROD PROMO DISQUE, GÉRANCE - IVY	5 500
BONSOUND INC. (BONSON)	GÉRANCE - CHAMPION, MALAJUBE, LE NOMBRE, LES BREASTFEEDERS, PHILIPPE B., CALL ME POUPEE	10 000
BOUTIN, DIDIER (SALON ROUGE, LE)	PROD PROMO DISQUE INCL. VIDÉOCLIP, PROD PROMO SPECTACLE - DIDIER BOUTIN	9 000
BRUNELLE-GARON, NICOLAS (DISQUES BLOW THE FUSE, LES)	PROMO DISQUE - LES BREASTFEEDERS	4 000
CAMERON, PATRICK (CAMERON MANAGEMENT)	GÉRANCE - LYNDA THALIE, OMEGADOM	6 000
CARRIÈRE, MARTINE (DISQUES ÉLÉPHANT : JAZZ EN CONCERT)	PROD PROMO DISQUE- STÉPHANIE LALIBERTÉ	5 000
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	SPECT. - GÉRANCE - MANOUCHE, LES TIREUX D'ROCHES, G. ARSENAULT, PROMO SPECT. - IVY & REGGIE	8 000
CÔTÉ, GENEVIÈVE (FRILANCE MUSIQUE)	GÉRANCE - +KID, IAN KELLY	6 000
DAVID, MARILOU (BUREAU DE MARILOU DAVID, LE)	GÉRANCE - JEAN LECLERC, MANU MILITARI	6 000
DISQUES DARE TO CARE INC., LES	PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP- MALAJUBE	9 500
DISQUES TOUT CRIN INC.	PROD PROMO DISQUE - VLADIMIR SIDOROV, MATT HERSKOWITZ - GÉRANCE & PROD SPECTACLE- SIDOROV	13 000
DISTRICK MUSIQUE INC.	PROD PROMO DISQUES INCLUANT VIDÉOCLIP - ACCROPHONE, LES 2 TOM	10 000
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	GÉRANCE - VICE VERSET, DANIEL RUSSO GARRIDO (BOOGAT), SIR PATHETIK - PROD PROM SPECT. HLM ALL STARS	7 000
DUCHESNE ET DU RÊVE INC.	PROMO DISQUE, VIDÉOCLIP - RICHARD SÉGUIN	8 000
DUFOUR, YVON (SOMME)	GÉRANCE, DISQUES, SPECTACLES -BLUES GITAN, RAOUL, FINALDI, ROUGE TZIGANE	15 000
ENTREPRISES DE PRODUCTIONS AIR M.S. MEDIA INC., LES (AIR M.S. / LES DISQUES AIR M.S.)	PROD PROMO DISQUE - JIM ZELLER, GÉRANCE - JIM ZELLER, COLONEL MOUTARDE	8 000
FILMS GILLES CARLE INC., LES	PROD PROMO SPECTACLE - CHLOÉ STE-MARIE	7 000
FONTAINE, CLÉMENT (DISQUES CINÉMUSIQUE)	PROD PROMO DISQUE QUATUOR CLAUDEL CANIMEX - ISABELLE HÉROUX & PATRICK HEALEY	5 000
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	PROD PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP - MAP	7 000
GAUTHIER, ANTOINE (DISQUES SCORBUS, LES)	PROD PROMO DISQUE - LES CHAUFFEURS À PIEDS	5 000
GESTION MO'FAT INC. (MO'FAT MANAGEMENT)	GÉRANCE - MONICA FREIRE, ARIANE MOFFATT	6 000
GESTION NULAND INC.	PROMO SPECTACLES, GÉRANCE - THOMAS HELLMAN, SUSIE ARIOLI	9 000
GOULES S.E.N.C., LES	PROD PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP - LES GOULES	7 000
GUY LÉVESQUE PRODUCTIONS INC. (GULP)	GÉRANCE - LAURENT PAQUIN, GHYSLAIN DUFRESNE, BILLY TELLIER	7 000
ICONOCLASTE MUSIQUE INC.	GÉRANCE, PROD PROMO SPECT. - LES CHIENS, MONSIEUR MONO	7 000
MARCHAL, FRANÇOIS (MARCHAL MANAGEMENT)	GÉRANCE - SÉBASTIEN LACOMBE	5 000

MARTINEAU, VINCENT (ÉDITIONS PANACHE, LES)	GÉRANCE - JACQUES MICHEL, BRUNO MARCIL, MARCO CALLIARI	6 000
MÉDIA OPAK INC.	GÉRANCE - PATRICK WATSON, XAVIER CAFÉINE	6 000
NEEMEH, NADINE (TONALITY PRODUCTIONS)	PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP NEEMA	5 000
NG PRODUCTIONS INC. (MAUVAIS SORT)	PROD PROMO DISQUES - MAUVAIS SORT, CHRISTIAN JACQUES	8 500
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	GÉRANCE - GLOBAL, PROD, PROMO SPECTACLES - LES BATINSES, UBERKO	12 000
POULIN, DANY (EURECKA DIVERTISSEMENTS / UNISPEC PRODUCTIONS)	GÉRANCE - AMÉLIE VEILLE	3 000
POULIOT, LORRAINE (LORRAINE POULIOT MANAGEMENT)	GÉRANCE - SUROÏT	3 000
PRODUCTION PROXENETT	PROD. DISQUE PHILIPPE B.	5 000
PRODUCTIONS ARS MUSICA INC., LES	PROD PROMO SPECTACLE - MIREILLE PROULX	2 000
PRODUCTIONS CASA NOSTRA INC.	PROMO DISQUE, PROD PROMO SPECT. MARCO CALLIARI	8 000
PRODUCTIONS FIG INC.	PROD PROMO DISQUE - AVELADEEN	4 000
PRODUCTIONS MARIE BUJOLD INC.	GÉRANCE - MARIE-CLAIRE SÉGUIN, STÉPHANE CÔTÉ	5 000
PRODUCTIONS MUTEK INC., LES	PROD PROMO DISQUE - MUTEK 06, GUILLAUME & THE COUTU DUMONTS, CHIC MINIATURE	11 000
PRODUCTIONS ORA INC., LES	PROD PROMO DISQUES - IKS, LES GLOBES GLITTERS	8 000
PRODUCTIONS POP6 INC.	GÉRANCE - LES PETITES TOUNES, ADAM CHAKI, SARA JOHNSTON	5 000
PRODUCTIONS TEMPO PRIMO INC., LES	PROMO DISQUE, PROD, PROMO SPECTACLE - BERNARD PRIMEAU ET LE MONTRÉAL JAZZ ENS. & VIOLONS DU ROY	10 000
PRODUCTIONS TRAM INC.	GÉRANCE - PHILIPPE LAPRISE, MAXIME LEBLANC, PASCAL BABIN, STÉPHANE FALLU	6 500
R & R MUSIK	GÉRANCE, -OL1KU, RAY RAY, LES ARCHITEKTS, DJ BLAST, FRENCHI BLANCO - PROD PROMO DISQUE - OL1KU	10 000
RÉNÉLIQUE, SARA (SARA RÉNÉLIK/ AGAPE MUSIQUE)	PROMO DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP - SARA RÉNÉLIK	6 000
RITCHOT, GUY (PRODUCTIONS GRITCSHOW, LES)	PROD DISQUE - BETA, GÉRANCE - BETA ET MATHIEU GAUDET	9 000
ROUES ET ARCHETS S.E.N.C.	PROMO DISQUES - CLAUDE MÉTHÉ, BOULERICE-DEMERS, LA PART DU QUÉTEUX	6 000
STUDIO OUIË-DIRE INC.	PROMO DISQUE, PROD, PROMO SPECTACLE - CLAIRE PELLETIER	7 500
VEGA, BORIS (ATTITUDE MUSIK MANAGEMENT)	GÉRANCE - WESLEY LOUISSAINT	5 000
		386 500

VOLET 4 ► SOUTIENS ADDITIONNELS

Soutien additionnel à la tournée

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
154848 CANADA INC. (DISQUES ARTISTE ENR., LES / ÉDITIONS ARTISTE PLUS, LES)	MARIE-PIER PERREAULT (2005-2006)	496
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS PIERRE GRAVEL INTERNATIONAL)	OLIVER JONES (2005-2006)	14 847
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS PIERRE GRAVEL INTERNATIONAL)	LAURENCE JALBERT (2005-2006)	2 770
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS PIERRE GRAVEL INTERNATIONAL)	LAURENCE JALBERT	2 100
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE)	PETITE JACINTHE (2005-2006)	6 804
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE)	BANDE MAGNETIK (2006-2007)	4 935
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	TRIO FRANÇOIS BOURASSA (2005-2006)	332
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES / UNION LABEL GROUP)	PLANET SMASHERS (2005-2006)	5 346
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE, LES)	CAÏMAN FU (2005-2006)	7 533
9122-3784 QUÉBEC INC. (GESTION ARTISTIQUE OUMET / LES PRODUCTIONS DU SINGE BLEU)	BOB WALSH (2005-2006)	6 145
9E VAGUE INC.	KARKWA	13 337
9E VAGUE INC.	OCÉANE (2005-2006)	3 834
9E VAGUE INC.	DAMIEN ROBITAILLE	3 605
9E VAGUE INC.	DAMIEN ROBITAILLE (2005-2006)	2 749
9E VAGUE INC.	CATHERINE MAJOR (2005-2006)	2 106
9E VAGUE INC.	YVES MARCHAND (2005-2006)	373
AGENCE SPHÈRE INC.	MÉLANIE RENAUD (2005-2006)	9 916
AGENCE SPHÈRE INC.	LES RESPECTABLES (2005-2006)	3 095
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	TRIO DE GUITARES DE MONTRÉAL (2005-2006)	4 626
BONSON SENC (BONSOUND)	MALAJUBE (2005-2006)	8 095
BONSON SENC (BONSOUND)	LES BREASTFEEDERS (2005-2006)	7 916
BONSON SENC (BONSOUND)	LE NOMBRE (2005-2006)	3 685
BONSON SENC (BONSOUND)	PHILIPPE B (2005-2006)	3 179
BONSON SENC (BONSOUND)	SUPRÊMES DINDES (2005-2006)	2 234
BONSOUND INC. (BONSON)	MALAJUBE	14 955
BONSOUND INC. (BONSON)	LES BREASTFEEDERS	12 419
BONSOUND INC. (BONSON)	CALL ME POUPÉE	5 246
BONSOUND INC. (BONSON)	LE NOMBRE	2 250
C4 PRODUCTIONS INC.	GALAXIE 500	27 224
C4 PRODUCTIONS INC.	LES DALES HAWERCHUK (2005-2006)	22 833
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	LES COWBOYS FRINGANTS (2005-2006)	23 126
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	ROBERT CHARLEBOIS (2005-2006)	14 949
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	VÉRONIC DICAIRE (2005-2006)	12 054
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DUMAS (2005-2006)	8 716
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	TOUS LES GARÇONS ET LES FILLES (2005-2006)	8 145
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	SUSIE ARIOLI (2005-2006)	7 202
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	JÉRÔME MINIÈRE (2005-2006)	7 012
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	ALAIN CARON	4 130

COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MARA TREMBLAY	3 500
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MICHEL FAUBERT	3 363
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	PIERRE FLYNN (2005-2006)	2 753
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	RENÉ LUSSIER	2 625
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MARA TREMBLAY (2005-2006)	2 475
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MICHEL FAUBERT (2005-2006)	2 270
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	CHARLES DUBÉ (2005-2006)	1 488
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	CAROL WELSMAN (2006-2007)	8 140
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	CORAL EGAN (2005-2006)	1 852
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	MANOUCHE (2005-2006)	10 862
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	MANOUCHE (2006-2007)	10 573
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	LES TIREUX D'ROCHES (2006-2007)	6 340
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	LES TIREUX D'ROCHES (2005-2006)	4 177
CORPORATION SERFIM INC.	LYNDA THALIE (2005-2006)	20 199
CORPORATION SERFIM INC.	MARTINE ST-CLAIR (2005-2006)	2 740
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	DANY BÉDAR (2005-2006)	5 306
DIFFUSION YFB INC.	JAMIL AZZAoui (2005-2006)	8 761
DIFFUSION YFB INC.	ERIC LAPOINTE (2005-2006)	7 865
DIFFUSION YFB INC.	HUGO LAPOINTE (2005-2006)	5 040
DIFFUSION YFB INC.	ARIANE GAUTHIER (2005-2006)	4 820
DISQUES ARTIC INC.	GENEVIÈVE CHAREST (2005-2006)	7 748
DISQUES ATLANTIS INC., LES	SÉBASTIEN LACOMBE (2006-2007)	2 180
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN (2006-2007)	20 075
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN (2005-2006)	19 021
DISQUES TOUT CRIN INC.	VLADIMIR SIDOROV (2005-2006)	1 660
DUFOUR, YVON (SOMME)	BLUES GITAN (2005-2006)	1 984
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	MARC DÉRY (2005-2006)	23 805
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	YANN PERREAU (2005-2006)	19 848
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	ARIANE MOFFATT (2005-2006)	13 260
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	MARJO (2005-2006)	9 177
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	MICHEL RIVARD (2005-2006)	5 280
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	TÁIMA (2005-2006)	5 112
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	BĪA (2005-2006)	5 042
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	JESZCZE RAZ (2005-2006)	3 648
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	GIANMARIA TESTA (2005-2006)	2 898
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	JIM CORCORAN (2004-2005)	2 700
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	EXTERIO (2006-2007)	5 135
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	SUBURBS (2006-2007)	2 375
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	MAP (2006-2007)	1 240
GÉNÉRATION INC.	TAKTIKA (2005-2006)	5 838
GESTION JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE ROZON)	MY FAIR LADY (2006-2007)	21 400
GESTION NULAND INC.	THOMAS HELLMAN (2005-2006)	13 395
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	YVON DESCHAMPS ET JUDY (2005-2006)	21 424
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	MARIE-JO THÉRIO (2006-2007)	8 320
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	JEAN-PIERRE FERLAND (2005-2006)	5 190
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	MARIE-JO THÉRIO(2005-2006)	4 796
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES)	TÉREZ MONTCALM (2006-2007)	4 015
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	ANGÈLE DUBEAU ET LA PIÈTA (2005-2006)	10 340

GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL (2006-2007)	6 600
LCQ PRODUCTIONS INC.	SYLVIE DESGROSEILLIERS (2005-2006)	7 047
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	LES BATINSES (2005-2006)	10 683
PRESTE INC.	LES TROIS ACCORDS (2006-2007)	16 754
PRESTE INC.	POLÉMIL BAZAR (2005-2006)	11 888
PRESTE INC.	DOBACARACOL (2005-2006)	10 471
PRESTE INC.	DOBACARACOL (2004-2005)	8 438
PRESTE INC.	VULGAIRES MACHINS (2006-2007)	7 910
PRESTE INC.	BABYLON CIRCUS (2005-2006)	7 020
PRESTE INC.	ANIK JEAN (2006-2007)	6 805
PRESTE INC.	ANDRÉ (2006-2007)	6 150
PRESTE INC.	ARSENIQ 33 (2005-2006)	4 529
PRESTE INC.	SUBB (2005-2006)	4 264
PRESTE INC.	XAVIER CAFÉÏNE (2006-2007)	4 220
PRESTE INC.	LOFOFORA (2006-2007)	3 410
PRESTE INC.	ANIK JEAN(2005-2006)	3 095
PRESTE INC.	KODIAK (2005-2006)	2 947
PRESTE INC.	SUBB (2006-2007)	2 890
PRESTE INC.	ANONYMUS (2006-2007)	2 200
PRESTE INC.	LE VOLUME ÉTAIT AU MAXIMUM (2006-2007)	1 720
PRESTE INC.	GRIMSKUNK (2005-2006)	1 156
PRESTE INC.	MAHARAJAH (2006-2007)	1 140
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE ET LES MAL AIMÉS (2006-2007)	13 810
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE (2005-2006)	5 802
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	MACARONI TOUT GARNI (2005-2006)	17 921
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	LOCO LOCASS (2005-2006)	15 360
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	STEVE HILL (2004-2005)	3 413
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	MACARONI TOUT GARNI (2004-2005)	1 463
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MONONC' SERGE (2005-2006)	16 091
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MONONC' SERGE (2006-2007)	12 636
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MARCO CALLIARI (2006-2007)	11 813
PRODUCTIONS BROS INC., LES	BOB WALSH (2006-2007)	6 585
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MARCO CALLIARI (2005-2006)	6 379
PRODUCTIONS BROS INC., LES	PAT THE WHITE (2005-2006)	5 814
PRODUCTIONS BROS INC., LES	ILY MORGANE (2006-2007)	5 635
PRODUCTIONS BROS INC., LES	PAT THE WHITE (2006-2007)	3 860
PRODUCTIONS BROS INC., LES	CARAVANA FLAMENCA (2005-2006)	2 689
PRODUCTIONS BROS INC., LES	STEPHEN BARRY BAND (2005-2006)	664
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES	VINCENT VALLIÈRES (2005-2006)	5 045
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	GUY-PHILIPPE WELLS (2005-2006)	11 103
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	JEAN-GUY MOREAU (2005-2006)	2 238
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	JEAN-FRANÇOIS GROULX (2004-2005)	750
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	ANNIE VILLENEUVE (2005-2006)	36 565
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	STÉPHANIE LAPOINTE (2006-2007)	21 455
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	MARIE-ÉLAINE THIBERT (2006-2007)	20 270
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	MARIE-MAI (2005-2006)	5 780
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	DIANE DUFRESNE (2005-2006)	27 163
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	GILLES VALIQUETTE (2006-2007)	13 765

PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	LUCE DUFAULT (2005-2006)	2 357
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN (2006-2007)	28 610
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN (2005-2006)	22 093
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	JOCELYN BÉRUBÉ (2005-2006)	6 684
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	SYLVIE COBO (2006-2007)	3 280
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	KAREN YOUNG (2005-2006)	2 798
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	SERGE LOPEZ (2005-2006)	2 320
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	DAN BIGRAS (2006-2007)	17 225
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	ANDRÉE WATTERS (2006-2007)	15 390
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	MARIE-DENISE PELLETIER (2006-2007)	10 030
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	CLAUDE DUBOIS (2005-2006)	5 500
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	SYLVAIN COSSETTE (2006-2007)	4 400
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	ZOGMA (2005-2006)	9 915
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	LE VENT DU NORD (2005-2006)	4 630
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	MAUVAIS SORT (2005-2006)	2 890
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO (2005-2006)	2 148
PROMOTION, CONSULTATION J.L. INC.	FRANCE D'AMOUR (2005-2006)	23 870
RÉSEAU DES ORGANISATEURS DE SPECTACLES DE L'EST DU QUÉBEC	PRIX DE L'AUDACE 2006	3 000
STUDIO OUIË-DIRE INC.	CLAIRE PELLETIER (2006-2007)	6 380
STUDIO OUIË-DIRE INC.	ÉRIC SÉNÉCAL (2006-2007)	465
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	MARIE-THÉRÈSE FORTIN (2005-2006)	6 437
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	MARIE-THÉRÈSE FORTIN (2006-2007)	2 895
TRILOGIE MUSIQUE INC.	ANTOINE GRATTON/MANUEL GASSE (2006-2007)	13 726
TRILOGIE MUSIQUE INC.	ANTOINE GRATTON (2006-2007)	4 947
ZONE3 INC.	MARIE-CHANTAL TOUPIN (2005-2006)	31 166
		1 290 936

Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial

Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE)	LA BANDE MAGNÉTIK - SPECTACLE CONFÉRENCE	1 576
9063-4734 QUÉBEC INC. (LABORATOIRE, LE)	LA BAROQUE MACHINE	650
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE, LES)	CAÏMAN FU (2005-2006)	5 407
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE, LES)	MALADE MANTRA	1 760
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE, LES)	MALADE MANTRA (2005-2006)	1 265
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE, LES)	CAÏMAN FU	855
9122-3784 QUÉBEC INC. (GESTION ARTISTIQUE OUIMET / LES PRODUCTIONS DU SINGE BLEU)	UN	890
9142-2493 QUÉBEC INC. (PGPR, RELATIONS PUBLIQUES)	LA CONFRÉRIE	342
BALCONADE S.E.N.C., LA	LA BALCONADE	450
BEAUCHESNE, JOSÉE (PRODUCTIONS MÉLODIES)	JOSÉE BEAUCHESNE (2005-2006)	1 258
BEAUCHESNE, JOSÉE (PRODUCTIONS MÉLODIES)	JOSÉE BEAUCHESNE	414
BÉLANGER, DAVID (PRODUCTIONS SACAPUS)	OLIVIER BROUSSEAU & CHAÏKEBO	5 156
BENWELA	BENWELA (2005-2006)	1 346

BOISCLAIR, RAPHAËL	GROUPE MAKAK	700
BONSON SENC (BONSOUND)	MALAJUBE (2005-2006)	10 412
BONSON SENC (BONSOUND)	LES BREASTFEEDERS (2005-2006)	2 421
BONSON SENC (BONSOUND)	NITROSONIQUE (2005-2006)	489
BONSON SENC (BONSOUND)	PHILIPPE B. (2005-2006)	345
BONSOUND INC. (BONSON)	LES BREASTFEEDERS (2006-2007)	11 448
BONSOUND INC. (BONSON)	SUNNY DUVAL (2006-2007)	1 058
BONSOUND INC. (BONSON)	LE NOMBRE	712
BONSOUND INC. (BONSON)	CALL ME POUPÉE	427
C4 PRODUCTIONS INC.	LES DALES HAWERCHUCK (2005-2006)	10 009
C4 PRODUCTIONS INC.	BAND DE GARAGE	570
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL D'ALMA	PROMOTION - LES DALES HAWERCHUCK (2005-2006)	250
CÔTÉ, YANICK	CÉGEP EN SPECTACLE - GROUPE MÉLOGRAMME	862
DESROSIERS, LÉONIE MYRIAM (FAMA COMMUNICATIONS)	SYNCOP	3 542
DESROSIERS, LÉONIE MYRIAM (FAMA COMMUNICATIONS)	SYLVAIN CARUFEL	342
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN (2005-2006)	34 195
DOMAINE FORGET DE CHARLEVOIX INC., LE	PROMOTION "KAÏN" (2005-2006)	369
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	SIR PATHETIK ET VICE VERSET (DOUBLÉ)	1 302
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	MANU MILITARI	1 140
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	DANIEL RUSSO GARRIDO (2005-2006)	575
FERRON, MARTIN (CEM PRODUCTIONS)	MARTIN FERRON/PORTEURS D'Ô (2005-2006)	8 815
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	EXTERIO	6 594
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	EXTERIO (2005-2006)	4 335
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	EXTERIO-TWA (2005-2006)	2 229
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	MAP	2 170
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	TWA (2005-2006)	345
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	SUBURBS	285
GÉNÉRATION INC.	TAKTIKA	1 703
GESTION BERNARD THERRIAULT INC. (NOTE MUSIK)	ÛMANZ (2005-2006)	647
GROUPE GIME INC.	LA TRAVERSÉE (2006-2007)	2 880
GROUPE KARKWA, LE	KARKWA (2005-2006)	5 600
L-A BE INC.	LÉOPOLD Z (2005-2006)	1 745
LAMONTAGNE, ALAIN (AFL PRODUCTIONS)	ALAIN-FRANÇOIS	1 716
LESSARD, NATHALIE (DIRE ÉDITEUR / LES DISQUES TERRA FIRMA)	NATHALIE LESSARD	1 566
MORIN, CLAUDETTE (PRODUCTIONS SAGÉCA)	VIVIANE AUDET	2 351
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SON ORCHESTRE	4 294
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SON ORCHESTRE (2005-2006)	2 154
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SA GUITARE	1 472
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SA GUITARE (2005-2006)	1 427
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	MARIONET X (2005-2006)	608
OISEAU TONNERRE	BOURRASQUE CELTIQUE (2005-2006)	2 830
OISEAU TONNERRE	BOURRASQUE CELTIQUE	2 337
OLIFANT MUSIQUE INC.	PHILIPPE GÉLINAS - SPECTACLE CONFÉRENCE	3 896
OLIFANT MUSIQUE INC.	PHILIPPE GÉLINAS (2005-2006)	2 282
PRESTE INC.	ANDRÉ	10 308
PRESTE INC.	MAHARAJAH	3 951
PRESTE INC.	XAVIER CAFÉÏNE	3 080
PRESTE INC.	KODIAK (2005-2006)	2 946

PRESTE INC.	NODASKA	2 540
PRESTE INC.	LE VOLUME ÉTAIT AU MAXIMUM	1 899
PRESTE INC.	ATACH TATUQ	855
PRESTE INC.	KODIAK	855
PRODUCTIONS 1 2 3 GO INC., LES	OUANANI	6 222
PRODUCTIONS 1 2 3 GO INC., LES	KULCHA CONNECTION	4 590
PRODUCTIONS 1 2 3 GO INC., LES	KULCHA CONNECTION (2005-2006)	2 826
PRODUCTIONS ARTISTIQUES SAPHIR	BAZOU (2005-2006)	400
PRODUCTIONS ARTISTIQUES SAPHIR	MARTIN LEDUC BAND	300
PRODUCTIONS BROS INC., LES	LA LOI DES CACTUS	9 146
PRODUCTIONS BROS INC., LES	LA LOI DES CACTUS (2005-2006)	8 732
PRODUCTIONS BROS INC., LES	KARLOF ORCHESTRA (2005-2006)	2 033
PRODUCTIONS BROS INC., LES	ILY MORGANE	990
PRODUCTIONS BROS INC., LES	LES PISTOLETS ROSES (2005-2006)	710
PRODUCTIONS CÉGEPS ROCK, LES	19E ÉDITION DU CONCOURS	5 000
PRODUCTIONS CÉGEPS ROCK, LES	FRANK ET SES POTES (2005-2006)	403
PRODUCTIONS CEM (S.E.N.C.)	MARTIN FERRON	5 422
PRODUCTIONS CEM (S.E.N.C.)	MARYLÈNE HAINS	722
PRODUCTIONS NEW ROCK INC., LES (DISQUES NEW ROCK)	LES PISTOLETS ROSES	1 137
PRODUCTIONS ON S'EN FOUT SENC, LES	LES COLONISEUX	175
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	3 GARS SU'L SOFA	4 861
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	SIMON GAUTHIER (2005-2006)	1 656
PRODUCTIONS THUNDRA INC., LES	LA CAGE DE BRUITS (2005-2006)	575
PRODUCTIONS ZENART, LES	JÛ	429
RÉNÉLIQUE, SARA (SARA RÉNÉLIK/ AGAPE MUSIQUE)	SARA RÉNÉLIK	2 579
RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES DU QUÉBEC	PRIX PETITE VALLÉE- CÉGEPS EN SPECTACLE 2007	2 000
ROUX-LECLERC, SALOMÉ	GAGNANTE- CÉGEPS EN SPECTACLE - PRIX SODEC 2006	477
ROY, DAVID (PRODUCTIONS DU ROY , LES)	ANDRÉ (2005-2006)	6 340
ST-YVES, PIERRE-ALEXANDRE (ENSEMBLE CERCAMON, L')	ENSEMBLE CERCAMON	531
ZONE 4	OZTARA (2006-2007)	5 107
ZONE 4	OZTARA (2005-2006)	2 436
ZONE 4	LA CHANGO FAMILY	1 540
ZONE 4	LA CHANGO FAMILY (2005-2006)	1 150
ZONE 4	NAMORI	933
		272 674

Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine du disque

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE L'HUMOUR	FONCTIONNEMENT ET GALA	47 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	FONCTIONNEMENT	157 500
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	RENCONTRES PROFESSIONNELLES - 2006	91 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	QUAND ON AIME LA MUSIQUE POUR VRAI, LA COPIE NON MERCI!	90 000
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE - 2006-2007	20 000
MARBELUS ARTS FOUNDATION	SOIRÉES THÉMATIQUES DANS LE CADRE DU 10E ANNIVERSAIRE DES MIMI (2005-2006)	20 000
MARBELUS ARTS FOUNDATION	GALA MIMI - 10E ANNIVERSAIRE - 3 DÉCEMBRE 2006	19 000
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE MUSICALE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (SOPREF / LOCAL DISTRIBUTION)	AIDE NON RÉCURRENTE	75 000
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE MUSICALE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (SOPREF / LOCAL DISTRIBUTION)	FONCTIONNEMENT	30 000
		549 500

Programme d'aide à la diffusion en variétés

VOLET 1 ► AIDE AUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
CHANSON EN FÊTE DE ST-AMBROISE INC.	12 500
COLLECTIF 08 (FESTIVAL DE MUSIQUE ÉMERGENTE)	6 000
COUP DE COEUR FRANCOPHONE	72 000
COUP DE COEUR FRANCOPHONE	20 000
CRÉATIONS ETC (VUE SUR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE DES ARTS DE LA SCÈNE)	7 000
FESTI BLUES (FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL)	15 000
FESTI BLUES (FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL)	5 000
FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY INC., LE	120 000
FESTIVAL DE LA CHANSON DE TADOUSSAC	36 000
FESTIVAL DE LA CHANSON ET DE L'HUMOUR LE TREMPLIN DE DÉGELIS	3 000
FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC INC.	427 500
FESTIVAL D'HUMOUR DE QUÉBEC INC.	30 000
FESTIVAL D'HUMOUR DE QUÉBEC INC.	15 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC., LE (FESTIVAL DES FESTIVALS)	285 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTRÉAL (PUCES POP)	6 000
FESTIVAL JUSTE POUR RIRE	285 000
FESTIVAL JUSTE POUR RIRE	150 000
FESTIVAL JUSTE POUR RIRE	25 000
FESTIVAL MONTRÉAL EN LUMIÈRE INC.	15 000
FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL INC., LES	195 000

FRANCOUVERTES, LES	5 000
MEG : LE MONTRÉAL ÉLECTRONIQUE GROOVE INC., LE	35 000
MUSIQU'EN NOUS INC.	34 000
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE	3 000
SOCIÉTÉ POUR L'AVANCEMENT DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE, LA	50 000
TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE	14 000
VILLAGE EN CHANSON DE PETITE-VALLÉE (FESTIVAL EN CHANSON DE PETITE-VALLÉE)	93 500
	1 964 500

VOLET 2 ► AIDE À LA PROGRAMMATION D'UN DIFFUSEUR

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC., LE (FESTIVAL DES FESTIVALS)	42 500
PRODUCTIONS DUA (THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN / MAISON DE LA CHANSON)	110 000
VIEUX CLOCHER DE MAGOG (1982) INC., LE	61 000
	213 500

VOLET 3 ► AIDE AUX PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
AUGUSTE THÉÂTRE, L'	10 000
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CAFÉ-CAMPUS (CAFÉ CAMPUS)	35 000
	45 000

LIVRE ET ÉDITION

Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée

VOLET 1 ► AIDE À L'ÉDITION ET À LA PROMOTION

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
123546 CANADA INC. (ÉDITIONS STROMBOLI)	767
2433-0953 QUÉBEC INC. (HUMANITAS)	1 657
3321185 CANADA INC. (ÉDITIONS VARIA, LES)	3 150
9059-6214 QUÉBEC INC. (ÉCRITS DES HAUTES TERRES, LES)	1 084
9084-7344 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS LES ALLUSIFS, LES)	10 563
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	13 087
91439 CANADA LTÉE (ÉDITIONS DE MORTAGNE)	56 545
ART GLOBAL INC.	9 281
ARTISTOCRATES INC., LES	13 126
ATHÉNA ÉDITIONS INC.	1 996
BERTRAND DUMONT ÉDITEUR INC.	2 364
BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE INC. (BQ)	24 690
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	32 008
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE (ÉDITIONS DU BORÉAL, LES)	56 545
BROQUET INC.	14 112
CARTOTEK GEO INC.	967
CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION HAÏTIENNE, CARAÏBÉENNE ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA), LE	1 548
CHAPUT, BENOÎT (OIE DE CRAVAN, L')	1 659
DARDICK, SIMON STEPHEN (PRESSES DE VEHICULE, LES - VEHICULE PRESS)	4 091
DRAMATURGES ÉDITEURS INC.	3 946
ÉCRITS DES FORGES, LES	33 051
EDIMAG INC.	4 449
ÉDITIONS "UN MONDE DIFFÉRENT" LTÉE, LES	7 247
ÉDITIONS ADA INC.	1 795
ÉDITIONS ADAGE INC., LES	2 155
ÉDITIONS ALEXANDRE STANKÉ INC.	6 156
ÉDITIONS ALIRE INC., LES	35 732
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	17 247
ÉDITIONS ASTED INC., LES	637
ÉDITIONS AU CARRÉ INC., LES	6 663
EDITIONS BEHAVIORA INC.	547
ÉDITIONS BERGER A.C. INC.	5 987
ÉDITIONS CARDINAL INC.	12 496
ÉDITIONS CHOUETTE (1987) INC., LES	36 233
ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT ST-MARTIN DE MONTRÉAL, LES	9 537
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	56 545
ÉDITIONS DE LA FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP, LES	4 256

ÉDITIONS DE LA HUIT, LES	544
ÉDITIONS DE LA PAIX INC.	6 715
ÉDITIONS DE LA PASTÈQUE INC., LES	24 575
ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE, LES	3 796
ÉDITIONS DE L'INSTANT MÊME INC., LES	11 066
ÉDITIONS DE L'ISATIS INC.	5 117
ÉDITIONS DES INTOUCHABLES INC., LES	56 545
ÉDITIONS DU CRAM INC., LES	4 525
ÉDITIONS DU NOROÏT LTÉE	22 407
ÉDITIONS DU PASSAGE INC., LES	4 097
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE INC., LES	6 368
ÉDITIONS DU SEPTENTRION INC., LES	22 495
ÉDITIONS DU SOLEIL DE MINUIT INC., LES	1 859
ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ INC., LES	10 647
ÉDITIONS FIDES INC.	56 545
ÉDITIONS FOULIRE INC., LES	10 990
ÉDITIONS GID INC., LES	34 827
ÉDITIONS HÉRITAGE INC., LES	46 739
ÉDITIONS HOMARD LTÉE, LES	7 323
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	56 545
ÉDITIONS IMAGINE INC., LES	19 437
ÉDITIONS J.C.L. INC., LES	49 082
ÉDITIONS LAUZIER INC., LES	3 007
ÉDITIONS LE DAUPHIN BLANC INC., LES	18 171
ÉDITIONS LES 400 COUPS INC.	28 763
ÉDITIONS LES HERBES ROUGES	2 670
ÉDITIONS LES HEURES BLEUES INC.	3 193
ÉDITIONS LIBER INC.	5 256
ÉDITIONS MARCHAND DE FEUILLES MONTRÉAL-PARIS INC.	8 598
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN INC., LES	30 754
ÉDITIONS MULTIMÉDIA ROBERT DAVIES INC.	7 267
ÉDITIONS MULTIMONDES INC., LES	16 563
ÉDITIONS PHIDAL INC.	15 044
ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE INC.	29 620
ÉDITIONS PLANÈTE REBELLE INC., LES	38 614
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE INC., LES (QA INTERNATIONAL)	56 545
ÉDITIONS QUEBECOR MÉDIA INC.	56 545
ÉDITIONS THÉMIS INC.	2 060
ÉDITIONS TOUT AUTREMENT INC. (TOUT AUTREMENT)	1 140
ÉDITIONS TRANSCONTINENTAL INC., LES	29 330
ÉDITIONS TRIPTYQUE INC., LES	10 424
ÉDITIONS TROIS-PISTOLES INC., LES	10 172
ÉDITIONS VENTS D'OUEST (1993) INC.	9 436
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	26 806
GROUPE SOGIDES INC.	56 545
GROUPE VILLE-MARIE LITTÉRATURE INC., LE	56 545
GUÉRIN, ÉDITEUR LTÉE	11 375
GUIDES DE VOYAGES ULYSSE INC., LES	3 091

GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	51 990
LANCTÔT ÉDITEUR INC.	29 502
LEMÉAC ÉDITEUR INC.	56 545
LIDEC INC.	2 536
LIVRES DC (ENTREPRISES DCAD, LES)	2 675
LORD, LILIANE (ÉDITIONS DU PHOENIX)	511
LOUISE COURTEAU ÉDITRICE INC.	4 574
LOUP DE GOUTTIÈRE INC., LE	7 037
LUX ÉDITEUR S.A.	3 796
MÉDIASPAUL (ÉDITIONS MÉDIASPAUL / LIBRAIRIE MÉDIASPAUL / ÉDITIONS PAULINES)	9 675
PLUME D'OIE ÉDITION-CONCEPT INC., LA	1 923
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, LES (PUM)	18 408
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, LES	14 761
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LES	25 351
PRESSES INTER-UNIVERSITAIRES INC., LES	2 867
PRICE-PATTERSON LTD/LTÉE (PUBLICITÉ REDLADER / VIVVA CITÉ)	1 894
PRODUCTION ÉDITION ASMS INC. (ÉDITIONS NOUVELLES AMS)	8 802
PRODUCTIONS G.G.C. LTÉE, LES	2 668
PUBLICATIONS CHANT DE MON PAYS INC.	2 702
RAFFIN PUBLICATIONS INC. (ÉDITIONS DU ROSEAU - IMPACT ÉDITIONS)	29 964
SABORD, REVUE CULTURELLE, LE	5 218
SEPTEMBRE ÉDITEUR, S.E.N.C. (ÉDITIONS LA PRESSE, LES - VOIX PARALLÈLES)	33 230
SOULIÈRES ÉDITEUR, INC.	31 995
VEUVE NOIRE, ÉDITRICE INC., LA	2 674
	1 844 995

VOLET 2 ► AIDE À L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
4049560 CANADA INC. (PRESSES AVALON)	3 116
CLICART INC.	9 274
ÉDITIONS DE VILLERS INC.	10 642
ÉDITIONS DOBERMAN INC., LES (ÉDITIONS YPPAN ENR., LES)	11 779
ÉDITIONS MER ET MONDE INC., LES	8 099
NOUVEAU THÉÂTRE MUSICAL, LE	3 709
PELLETEURS DE NUAGES INC., LES	8 161
	54 780

VOLET 3 ► AIDE À LA TRADUCTION

Œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
123546 CANADA INC. (ÉDITIONS STROMBOLI)	6 000
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	5 438
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	3 375
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	6 380
ÉCRITS DES FORGES, LES	606
ÉCRITS DES FORGES, LES	464
ÉCRITS DES FORGES, LES	295
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	7 710
ÉDITIONS MULTIMONDES INC., LES	10 014
ÉDITIONS PLANÈTE REBELLE INC., LES	938
ÉDITIONS TRIPTYQUE INC., LES	12 500
GROUPE SOGIDES INC.	2 633
GROUPE SOGIDES INC.	1 344
GROUPE SOGIDES INC.	435
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	3 089
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	858
LANCTÔT ÉDITEUR INC.	6 720
LOUISE COURTEAU ÉDITRICE INC.	10 100
LUX ÉDITEUR S.A.	11 250
LUX ÉDITEUR S.A.	6 870
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, LES (PUM)	12 500
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LES	12 500
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LES	9 000
	131 019

Extraits d'œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
9084-7344 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS LES ALLUSIFS, LES)	1 000
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	990
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	308
ÉDITIONS BERGER A.C. INC.	1 000
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	714
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	1 000
	5 012

VOLET 4 ► PARTICIPATION AUX SALONS DU LIVRE

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
9059-6214 QUÉBEC INC. (ÉCRITS DES HAUTES TERRES, LES)	672
91439 CANADA LTÉE (ÉDITIONS DE MORTAGNE)	504
ARTISTOCRATES INC., LES	1 596
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	4 200
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE (ÉDITIONS DU BORÉAL, LES)	1 470
ÉCRITS DES FORGES, LES	924
ÉDITIONS ADA INC.	4 200
ÉDITIONS ALIRE INC., LES	4 032
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	4 032
ÉDITIONS BERGER A.C. INC.	756
ÉDITIONS CHOUETTE (1987) INC., LES	4 200
ÉDITIONS DE LA BAGNOLE INC., LES	2 142
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	1 470
ÉDITIONS DE LA PAIX INC.	4 200
ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE, LES	1 176
ÉDITIONS DE L'INSTANT MÊME INC., LES	252
ÉDITIONS DES INTOUCHABLES INC., LES	4 200
ÉDITIONS DU CRAM INC., LES	4 200
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE INC., LES	504
ÉDITIONS DU SEPTENTRION INC., LES	4 032
ÉDITIONS DU SOLEIL DE MINUIT INC., LES	252
ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ INC., LES	4 200
ÉDITIONS FIDES INC.	924
ÉDITIONS FOULIRE INC., LES	504
ÉDITIONS HÉRITAGE INC., LES	4 200
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	1 722
ÉDITIONS IMAGINE INC., LES	504
ÉDITIONS J.C.L. INC., LES	4 200
ÉDITIONS LES 400 COUPS INC.	1 050
ÉDITIONS LES HERBES ROUGES	504
ÉDITIONS LES HEURES BLEUES INC.	252
ÉDITIONS MARIE-FRANCE LTÉE	924
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN INC., LES	4 200
ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE INC.	4 200
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE INC., LES (QA INTERNATIONAL)	4 200
ÉDITIONS SCIENCES ET CULTURE INC.	4 200
ÉDITIONS SEDES LTÉE, LES	1 050
ÉDITIONS TRANSCONTINENTAL INC., LES	4 200
ÉDITIONS TRIPTYQUE INC., LES	924
ÉDITIONS TROIS-PISTOLES INC., LES	4 200
ÉDITIONS VENTS D'OUEST (1993) INC.	672
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	252
GROUPE SOGIDES INC.	4 200
GROUPE VILLE-MARIE LITTÉRATURE INC., LE	4 200

GUÉRIN, ÉDITEUR LTÉE	4 200
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	1 344
LANCTÔT ÉDITEUR INC.	2 268
LIDEC INC.	4 200
LORD, LILIANE (ÉDITIONS DU PHOENIX)	840
LOUP DE GOUTTIÈRE INC., LE	2 268
MÉDIASPAUL (ÉDITIONS MÉDIASPAUL / LIBRAIRIE MÉDIASPAUL / ÉDITIONS PAULINES)	924
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, LES	252
PRESSES INTER-UNIVERSITAIRES INC., LES	252
PROLOGUE INC. (ÉDITIONS MOMENTUM)	4 200
RAFFIN PUBLICATIONS INC. (ÉDITIONS DU ROSEAU - IMPACT ÉDITIONS)	4 200
SABORD, REVUE CULTURELLE, LE	504
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS	4 200
SOULIÈRES ÉDITEUR, INC.	4 200
	138 348

VOLET 5 ► AIDE AUX LIBRAIRIES AGRÉÉES

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
2437-4217 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE CARCAJOU)	8 835
2540-3957 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE LES ARCADES)	9 769
2637-4207 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE HARVEY)	5 308
9024-0839 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE BOUTIQUE VÉNUS)	10 000
9032-0011 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DU PORTAGE)	9 156
9171-4006 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DE VERDUN, LA)	4 706
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT (COOP MONTPETIT)	6 006
AU BOULON D'ANCRAGE INC.	5 178
CHOUETTE LIBRAIRIE INC., LA	3 182
CLÉMENT MORIN & FILS INC.	12 067
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	3 276
ÉDITIONS LE FURETEUR INC., LES (LIBRAIRIE LE FURETEUR)	9 680
ENTREPRISES CULTURELLES DE LA BAIE-DES-CHALEURS INC., LES (LIBER (LIBRAIRIE GÉNÉRALE))	6 285
EXÈDRE, LIBRAIRIE INC., L'	8 644
GALERIE DU LIVRE (VAL D'OR) INC.	2 445
IMMOBIL-AIRE INC. (LIBRAIRIE ZONE LIBRE)	6 839
LIBRAIRIE A À Z INC.	7 820
LIBRAIRIE ALPHA INC.	7 518
LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE (ÉTABLISSEMENT - LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE)	2 283
LIBRAIRIE DES GALERIES DE GRANBY INC., LA	3 554
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ INC.	9 863
LIBRAIRIE L'ALPHABET INC.	7 494
LIBRAIRIE LES BOUQUINISTES M. & M. INC.	9 127
LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	5 773
LIBRAIRIE MARIE-LAURA INC., LA	9 967
LIBRAIRIE MICHEL FORTIN INC.	9 108

LIBRAIRIE MORENCY INC.	11 958
LIBRAIRIE MOSAÏQUE INC.	1 813
LIBRAIRIE POIRIER INC.	11 403
LIBRAIRIE STE-MARIE (1971) INC.	7 246
LIBRAIRIE STE-THÉRÈSE INC.	12 765
LIBRAIRIE VAUGEOIS INC., LA	3 751
PRO-ACTION R.D. INC. (LIBRAIRIE AU CARREFOUR/FOIRE DU LIVRE, LA)	6 790
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA LIBRAIRIE PANTOUTE INC. (ÉTABLISSEMENT VIEUX-QUÉBEC - RUE SAINT-JEAN)	2 691
	242 300

VOLET 6 ► AIDE AU TRANSPORT DE LIVRES AU QUÉBEC

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
1861-9064 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE-PAPETERIE CAMPANILOISE)	982
2637-4207 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE HARVEY)	1 123
2755-5267 QUÉBEC INC. (SERVICE SCOLAIRE DE ROUYN INC.)	1 123
3094-2569 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DU NOUVEAU MONDE)	982
3598403 CANADA INC. (LIBRAIRIE ROSE-MARIE)	865
9024-0839 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE BOUTIQUE VÉNUS)	1 123
9032-0011 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DU PORTAGE)	982
9038-4405 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE L'EXPRESSION)	1 123
9066-3667 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE CÔTE-NORD)	1 263
9076-7179 QUÉBEC INC. (AU ROYAUME DU LIVRE)	982
ASSOCIATION COOPÉRATIVE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU (COOP F.-X.-GARNEAU)	982
AU BOULON D'ANCRAGE INC.	1 123
BÉLAIR, LINDA (LIBRAIRIE A.B.C. ENR.)	982
BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE (ÉTABLISSEMENT - KING OUEST - SHERBROOKE)	865
BOUTIQUE DU LIVRE DE SAINTE-FOY INC.	982
CARTES, TIMBRES ET MONNAIE STE-FOY INC. (IMAGINAIRE SAINTE-FOY, L')	982
CHOUETTE LIBRAIRIE INC., LA	1 123
CLÉMENT MORIN & FILS INC.	865
COOPÉRATIVE COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (COOPÉRATIVE COLLÉGIALE DE L'OUTAOUAIS "COOPCO")	865
COOPÉRATIVE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (ZONE UNIVERSITÉ LAVAL)	982
DISTRIBUTION ROGER VAILLANT INC. (LIBRAIRIE RÉFLEXION)	865
DUBÉ, JEAN-CLAUDE (LIBRAIRIE GÉMINI)	982
DUPUY, STÉPHANE (LIBRAIRIE EN MARGE)	1 123
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	982
ENTREPRISES CULTURELLES DE LA BAIE-DES-CHALEURS INC., LES (LIBER (LIBRAIRIE GÉNÉRALE))	1 263
ENTREPRISES GAGNON & PROVENÇAL INC., LES (LIBRAIRIE J.A. BOUCHER, LA)	982
ENTREPRISES GILLES GENEST INC., LES (LIBRAIRIE SELECT)	982
ENTREPRISES-JEUNESSES DU LAC POUCE INC., LES (CENTRE DE DOCUMENTATION RELIGIEUSE "LA SOURCE")	982
ÉQUIPEMENTS DE L'EST INC., LES	1 263
GALERIE DU LIVRE (VAL D'OR) INC.	1 123
GIASSON, SYLVIANE (GALERIE DU LIVRE ENR., LA)	982
GLOBE TROTTER 2000 INC. (GLOBE TROTTER LA LIBRAIRIE DU VOYAGE)	982

GROUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT - DES ÉRABLES - SHERBROOKE)	865
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT - GATINEAU)	865
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT - LACROIX - SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE)	982
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT - LAURIER - SAINTE-FOY)	982
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT- TALBOT- CHICOUTIMI)	982
HIBOU-COUP INC., L'	1 123
LIBRAIRIE A À Z INC.	1 123
LIBRAIRIE A. L'ÉCUYER INC.	865
LIBRAIRIE ALPHA INC.	1 263
LIBRAIRIE BLAIS INC.	1 123
LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE (ÉTABLISSEMENT - LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE)	1 123
LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE (ÉTABLISSEMENT - LIBRAIRIE RÉGIONALE (1982))	982
LIBRAIRIE CHARBOURG INC.	982
LIBRAIRIE CHOUINARD INC.	982
LIBRAIRIE COOPÉRATIVE DU CÉGEP DE SAINTE-FOY	982
LIBRAIRIE DE LA CHAUDIÈRE INC.	982
LIBRAIRIE DU NORD INC.	1 123
LIBRAIRIE DU SOLEIL DE HULL INC.	865
LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE (D.O.) INC.	982
LIBRAIRIE H. FOURNIER INC.	982
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ INC.	982
LIBRAIRIE LA MAISON ANGLAISE INC.	982
LIBRAIRIE L'ALPHABET INC.	1 123
LIBRAIRIE LES BOUQUINISTES M. & M. INC.	982
LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	982
LIBRAIRIE L'OPTION INC.	982
LIBRAIRIE MARIE-LAURA INC., LA	982
LIBRAIRIE MORENCY INC.	982
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT - LÉVIS)	982
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT - SAINTE-FOY)	982
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT - SHERBROOKE)	865
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT - VICTORIANVILLE)	865
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT- GATINEAU)	865
LIBRAIRIE TABACADO INC.	1 263
LIBRAIRIE VAUGEOIS INC., LA	982
LIBRAIRIES DU CENTRE DU QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE SAINT-JEAN ENR.- VICTORIANVILLE)	865
MÉDIASPAUL - LIBRAIRIE MÉDIASPAUL - SHERBROOKE	865
MÉGABURO INC.	982
PAPETERIE COMMERCIALE DE VAL D'OR INC. (PAPETERIE COMMERCIALE - AMOS)	1 123
PRUD'HOMME, LOUIS M. (LIBRAIRIE LOUIS-FRÉCHETTE)	865
SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	1 123
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA LIBRAIRIE PANTOUTE INC. (ÉTABLISSEMENT VIEUX-QUÉBEC - RUE SAINT-JEAN)	982
	74 574

VOLET 7 ► AIDE AUX PROJETS COLLECTIFS ET AUX ÉVÉNEMENTS

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE 2006	50 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	FORUM SUR LA LITTÉRATURE NATIONALE 2007	10 000
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE	JOURNAL "LE LIBRAIRE" 2006-2007	25 000
BOUQUINISTES DU SAINT-LAURENT INC., LES	FONCTIONNEMENT 2006-2007	35 000
CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (C.R.S.B.P.) DE LA GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC.	LIVRES EN FÊTE 2007	40 000
SOCIÉTÉ DE PROMOTION DU LIVRE (S.P.L) INC.	PROJETS COLLECTIFS ET ÉVÉNEMENTS 2006-2007	25 000
		185 000

Programme d'aide aux salons du livre

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
SALON DU LIVRE DE LA CÔTE-NORD INC.	50 000
SALON DU LIVRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE	58 000
SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE (S.L.E.) INC.	55 000
SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE (S.L.E.) INC.	10 761
SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.	77 000
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL INC.	82 500
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL INC.	1 875
SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI, LE	49 500
SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI, LE	2 829
SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES (RÉGION 04) INC.	49 500
SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES (RÉGION 04) INC.	2 964
SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, LE	60 000
SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, LE	9 320
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC	82 500
	591 749

Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine du livre

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS DE LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE A.D.E.L.F. INC.	FONCTIONNEMENT 2006-2007	28 700
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC	FONCTIONNEMENT 2006-2007	14 400
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC	FONCTIONNEMENT 2006-2007	48 000
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC	PERFECTIONNEMENT DES LIBRAIRES 2006-2007	45 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	FONCTIONNEMENT 2006-2007	48 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SALONS DU LIVRE INC. (A.Q.S.L.)	FONCTIONNEMENT 2004-2005	24 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SALONS DU LIVRE INC. (A.Q.S.L.)	FONCTIONNEMENT 2006-2007	24 000
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN MILIEU SCOLAIRE (COOPSCO)	PERFECTIONNEMENT DES LIBRAIRES 2006-2007	40 000
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN MILIEU SCOLAIRE (COOPSCO)	FONCTIONNEMENT 2006-2007	24 200
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE 2006-2007	10 000
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BTLF INC. (BTLF)	FONCTIONNEMENT 2006-2007	300 000
		606 300

MÉTIERS D'ART

Programme d'aide aux artisans et aux entreprises

VOLET 1 ► AIDE AUX ARTISANS PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRISES INTERMÉDIAIRES EN MÉTIERS D'ART

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
9076-4903 QUÉBEC INC. (CONCEPTION CUIR)	5 500
9111-2466 QUÉBEC INC. (CRÉATIONS MARIE-PIERRE LAFORTUNE)	2 000
9131-4658 QUÉBEC INC. (CRÉATION OSMOSE)	1 750
ANNIE MICHAUD INC.	4 520
ARCHAMBAULT, LUC	5 000
ART DU CUIVRE, L'	1 092
ARTISANAT HAMEL INC.	20 000
ASIMAKOPULOS, JULIA	995
ATELIER L'ÉTABLI INC.	6 500
ATELIER LIBELLULE S.E.N.C.	2 000
ATELIER VASCELLIS INC.	6 250
AUDET, CHRISTINE	3 000
AURIOL, CATHERINE (ATELIER-BOUTIQUE GAÏA)	9 000
BÉLANGER, ALAIN (MEUBLES DU LOFT, LES)	2 833
BENOÎT, CATHERINE	4 500
BERTRAND, FRANCIS	4 500
BONMATIN, FRÉDÉRIQUE	2 220
BOULANGER, JAKO	1 931
BOYER, LUCIE (DESSINE-MOI UN MOUTON)	2 500
CHOQUET, LORRAINE (LORRAINE CHOQUET RELIEURE)	4 250
CIMON, RÉNALD (ATELIERS RÉNALD CIMON, LES)	4 000
COLLECTIONS MARIOUCHE INC., LES	2 000
COMITÉ DE MISE EN VALEUR DU LIN (CASERNE DU LIN, LA)	938
COOP DE SOLIDARITÉ L'ATELIER DES ARTS DU FEU	6 000
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL BURE ET LINON	3 500
COUSINEAU, ALAIN	1 122
DAMES DE SOIE INC., LES	1 896
DANIELLE NAULT DESIGNER INC.	4 000
DUCHARME, LUC	573
ÉBÉNISTERIE D'ART ROLAND NOTH INC.	949
ENVERS DESIGN INC.	4 500
FRANCE GONEAU DESIGNER CÉRAMISTE INC.	3 682
FRÈVE, CAROLE	850
GAMACHE, YVES	1 445
GENEVIÈVE DOSTALER INC.	6 500
GIROUX, CÉLINE (PIPE D'ARGILE ENR., LA)	5 904
GUÉRIN, KINO	700

HAJJ, RICHARD	1 000
J.B. STENSLAND & T. GIRARD LUTHIERS-ARCHETIERS ENR.	2 000
KLÄSS & CO. SPÉCIALITÉS DU CUIR INC.	8 500
LACROIX, ANDRÉ	7 000
LAPIERRE, LUCIE (LUCIE LAPIERRE ENR.)	1 390
LEADING EDGE DESIGNS (L.E.D.) INC. (PAGAIES DU GOURMET, LES)	3 500
LEBEL, DENIS	1 453
LEBLOND, PATRICK	3 970
L'ÉCUYER, LOUIS-GEORGES	1 250
LÉTOURNEAU, SANDRA	1 956
LOUPPE, VÉRONIQUE	748
MAJOR, NATHANAËL (N-PROTOTYPE / N-FUZION / N-FUSION)	5 750
MARGUERITE, STÉPHANE (WALLABY BOOMERANGS)	1 885
MARIER, DIANE	727
MARIER, ÉLISABETH	2 500
MARTIN, GUY (FOLIE VERRE)	3 761
MARTIN, SOPHIE (FINITIONS SOPHIE MARTIN, LES)	2 500
MATHIEU, ÉRIC (ÉRIC MATHIEU, DESIGNER VERRIER)	3 000
MERCIER, RICHARD (BOUGIES D'ART)	4 000
MINNER, NANCY (BOUTON JAUNE)	3 000
MORIN TARDIF DESIGNERS (MORIN TARDIF)	1 638
MORIN, MARIE-CLAUDE	1 568
MURRAY, PAULA	1 550
PARÉ, JEANNE	427
PARENT, JANINE	6 500
PATENAUDE, SOPHIE (TIRIGOLO)	1 360
PAUL LEFEBVRE, ALAIN BOGDAN ASSOCIÉS	3 000
PIER BERGERON LUTHIER INC.	3 500
PLANAS, VIRGINIE (MANIFEST DESIGN)	2 500
PON, STEPHEN	750
POTERIE TERRE À TERRE	3 052
RELIURE D'ART LA TRANCHEFILE DU VIEUX MONTREAL INC.	4 000
ROBITAILLE, ANNETTE DUCHESNE	3 119
ROY, FERNAND	3 000
SAVARIA, LISETTE	2 000
SYNNOTT, FABIENNE	4 500
TALBOT, ALAIN (COF.. COFFRETIER D'ART)	1 825
TISSIER, PHILIPPE (ATELIER DE CUIR PHILAMAIN)	1 338
TOUVERRE INC. (VERRERIE D'ART TOUVERRE)	8 000
TREMBLAY, ANNIE-CÉCILE	1 490
TREMBLAY, MICHEL (ATELIER THERMIC)	5 000
TURBIDE, ANDRÉ	750
VENTES CORINNE SERRUYA INC., LES (OPHELIE)	3 913
VERRERIE DE LA MÉDUSE INC., LA	11 500
	275 070

VOLET 2 ► AIDE AUX ARTISANS ET AUX ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
9146-4842 QUÉBEC INC. (ATELIER DE BATIK / LA ROUTE DE LA SOIE)	1 885
BEAUCHESNE, SONIA	1 634
BEAUDOIN, PIERRE (INSTINCT)	1 200
BLAIS, MAUDE	1 273
BOUCHARD, ANNE (MON ANGE À MOI)	2 500
BOUCHARD, MYRIAM (ATELIER DES TOURELLES)	4 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ESPACE VERRE)	8 000
DANSEREAU, LAURIE	1 250
DOUCET, ANNIK (TERRAMIEL)	265
DOUCET, ANNIK-MICHELE	968
DUGUAY, JULIE	1 325
GAUTHIER, GILBERT	1 205
GONTHIER, DIANE (ATELIERS D'UN PAS FEUTRÉ, LES)	1 050
GRENON, RACHEL	1 250
LAPIERRE, MAJORIE	1 990
MILLETTE, MARC	2 042
MORENCY, MARILÈNE	621
NIEMAN, PAUL	1 950
OSLER, TAMMY	3 000
PELLETIER, LUCE (LUCETUCRU)	1 500
PÉRUSSE, HÉLÈNE	1 334
PROULX, JACQUELINE	1 000
PROUX-POULIN, LÉA	3 000
RÉMOND PRÉCIEUX MÉTABOIS SNC	750
ROBERT, DOMINIQUE	3 160
ROBERT, MARIE-FRANCE	1 830
SYMBOLE	3 000
	52 982

VOLET 3 ► AIDE AUX PROJETS COLLECTIFS ET AUX ÉVÉNEMENTS DE COMMERCIALISATION

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
1001 POTS INC.	25 000
2953-7370 QUÉBEC INC. (POTERIE DE PORT-AU-PERSIL)	3 500
9128-2764 QUÉBEC INC. (ARTS D'ICI)	4 523
ANTOINE, NATHALIE (POTERIE MANU REVA)	3 500
ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	8 000
ARTISTES DANS LEUR MILIEU	4 000
ASSOCIATION DES ARTISANS DU BAS-RICHELIEU INC., L'	1 500
ASSOCIATION DES CÉRAMISTES DE QUÉBEC	3 500

CENTRE MATERIA	15 000
CHAPUT, DIANE (DÉCIBELLES)	3 000
CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG, LE	4 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	20 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	3 178
CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE DE L'OUTAOUAIS (C.R.C.O.)	5 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE BONAVENTURE, LA (MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC À BONAVENTURE)	12 000
CORPORATION DES MÉTIERS D'ART DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN	15 000
CORPORATION MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC EN ESTRIE INC.	15 000
GUYOMARC'H, NOËL (GALERIE NOËL GUYOMARC'H, BIJOUX D'ART)	1 500
HÉTÉROCLITE, LA BOÎTE À CULTURE	6 000
MARSOLAI, LUCILE (DÉCO ET CÉTÉRA)	3 000
MARSOT, JACQUES	4 000
MÉTIERS D'ART/ BAS-SAINT-LAURENT	15 000
MÉTIERS D'ARTS DE LANAUDIÈRE	7 000
PRODUCTIONS INTERFACE DESIGN INC., LES (SALON INTERNATIONAL DU DESIGN DE MONTRÉAL - SIDIM)	35 000
SIGNATURE LAURENTIDES	8 000
SOCIÉTÉ CARTE OPTION ART	5 000
SOCIÉTÉ ÉCONOMUSÉE DU QUÉBEC	8 000
SUR LE CHEMIN DES ARTISANS	3 000
TOUR DES ARTS	3 000
TOURNÉE DES 20, LA	3 500
VIEUX-MÉTIERS, LES MÉTIERS VIVANTS, LES	10 000
VIGNOBLE DE L'ORPAILLEUR INC.	3 500
WILBAUX, ISABELLE	4 000
	265 201

VOLET 4 ► PARTICIPATION AUX SALONS DE MÉTIERS D'ART

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
171548 CANADA INC. (GUÉDINES EN FOLIE, LES)	600
9076-4903 QUÉBEC INC. (CONCEPTION CUIR)	800
9131-4658 QUÉBEC INC. (CRÉATION OSMOSE)	300
ARCHAMBAULT, LUC	900
ARSENAULT, LINE	300
ART DU CUIVRE, L'	300
ATELIER LIBELLULE S.E.N.C.	300
AUDET, CHRISTINE	300
BEAUCHESNE, SONIA	300
BEAUDOIN, PIERRE (INSTINCT)	300
BOIRE, MICHEL	600
BOUCHARD, ANNE (MON ANGE À MOI)	600
BOUCHER, RICHARD (STYLOS BOUCHER)	300
BOULANGER, JAKO	700
BRODEUR, RICHARD (GERAN ENR., LE)	300

COMITÉ DE MISE EN VALEUR DU LIN (CASERNE DU LIN, LA)	300
DANIELLE NAULT DESIGNER INC.	600
FOURNIER, MARTIN (ATELIER-BOUTIQUE LIMAÇON)	700
GAMACHE, YVES	300
GENEVIÈVE DOSTALER INC.	300
GRENON, RACHEL	500
GUÉRIN, KINO	500
LAPIERRE, MAJORIE	700
MARIER, DIANE	300
MARTINEAU, DANIEL	300
MATHIEU, ÉRIC (ÉRIC MATHIEU, DESIGNER VERRIER)	300
MERCIER, RICHARD (BOUGIES D'ART)	300
MORIN TARDIF DESIGNERS (MORIN TARDIF)	300
OUELLET, ANDRÉ	600
PARENT, JANINE	500
PASSELANDE, DANIEL (COLLECTION DIAGONAL)	300
PATENAUDE, SOPHIE (TIRIGOLO)	600
PELLERIN, MICHEL (GUITARES PELLERIN, LES)	300
PETITE ÉCOLE DU RANG, LA	600
PLANAS, VIRGINIE (MANIFEST DESIGN)	300
PRINCE, PAULINE	700
RÉMOND PRÉCIEUX MÉTABOIS SNC	500
RIEN NE SE PERD, TOUT SE CRÉE...	1 700
ROBERT LANGLOIS JOAILLIER INC.	300
ROY, FERNAND	300
SYMBOLE	300
THÉRIAULT, CAROLINE	500
TISSIER, PHILIPPE (ATELIER DE CUIR PHILAMAIN)	600
TOUVERRE INC. (VERRERIE D'ART TOUVERRE)	500
TREMBLAY, ANNIE-CÉCILE	600
TURBIDE, ANDRÉ	800
VALLÉE, ISOLINE (ATELIER ISO)	700
	23 000

Programme d'aide aux écoles - ateliers

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
CENTRE DE CÉRAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	115 000
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTRÉAL (CENTRE DE DESIGN TEXTILE DU QUÉBEC)	115 000
CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL	110 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ESPACE VERRE)	125 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ESPACE VERRE)	5 000
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	115 000
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	10 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL (E.J.M.)	120 000

ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL (E.J.M.)	18 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE QUÉBEC	108 000
INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ÉBÉNISTERIE	108 000
INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ÉBÉNISTERIE	20 000
MAISON DES MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC	314 000
MAISON DES MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC	4 700
	1 287 700

Programme de soutien au marché de l'art

VOLET 1 ► EXPOSITION

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
164677 CANADA INC. (GALERIE ELENA LEE)	875
4122861 CANADA INC. (GALERIE ORANGE ART CONTEMPORAIN)	7 000
9005-6292 QUÉBEC INC.	7 000
9015-3123 QUÉBEC INC. (GALERIE LILIAN RODRIGUEZ)	3 000
9133-0126 QUÉBEC INC. (GALERIE LACERTE-ART CONTEMPORAIN)	6 000
ART MÛR (GALERIE ART MÛR)	6 000
CHASSE-SPLEEN DIFFUSION INC. (GALERIE SIMON BLAIS)	4 000
GALERIE ÉRIC DEVLIN INC.	6 000
GALERIE JOYCE YAHOU DA INC.	5 000
GALERIE RENÉ BLOUIN S.C.C.	6 600
GALERIE ROGER BELLEMARE INC. (MAXIMUM 500)	7 000
GRAFF DIFFUSION LTEE	7 000
	65 475

VOLET 2 ► EXPORTATION

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
164677 CANADA INC. (GALERIE ELENA LEE)	25 000
4122861 CANADA INC. (GALERIE ORANGE ART CONTEMPORAIN)	9 000
9005-6292 QUÉBEC INC.	12 000
9015-3123 QUÉBEC INC. (GALERIE LILIAN RODRIGUEZ)	10 000
9133-0126 QUÉBEC INC. (GALERIE LACERTE-ART CONTEMPORAIN)	17 000
ART MÛR (GALERIE ART MÛR)	9 000
CHASSE-SPLEEN DIFFUSION INC. (GALERIE SIMON BLAIS)	16 000
DION, THÉRÈSE (GALERIE THÉRÈSE DION)	12 000
GALERIE ÉRIC DEVLIN INC.	14 000
GALERIE JOYCE YAHOU DA INC.	12 000
GALERIE RENÉ BLOUIN S.C.C.	15 445

GALERIE ROGER BELLEMARE INC. (MAXIMUM 500)	10 000
GRAFF DIFFUSION LTEE	12 000
PIERRE-FRANÇOIS OUELLETTE ART CONTEMPORAIN INC.	27 000
	200 445

Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine des métiers d'art

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	800 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	100 000
	900 000

EXPORTATION ET RAYONNEMENT CULTUREL

Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

VOLET 1 ► SODEXPORT - ENTREPRISE

Nature de l'aide : aide remboursable		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
175495 CANADA INC. (CINÉ-FÊTE)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	40 000
80799 CANADA LTÉE (OPTION ART)	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AMÉRICAIN	20 000
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	ACTIVITÉS INTERNATIONALES 2006-2007	16 000
9120-3158 QUÉBEC INC. (MICHELLE BEAUDOIN CADEAUX)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CANADIEN ET AMÉRICAIN	50 000
DANIELLE NAULT DESIGNER INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: ONTARIO ET ÉTATS-UNIS	15 000
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	50 000
DELPHIS FILMS INC.	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ INTERNATIONAL 2006-2007	100 000
DIFFUSION YFB INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS FRANCAIS ET BELGE	50 000
DISQUES EFFENDI INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	20 000
DISQUES INDICA INC., LES (EMPIRE KEROZEN)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	20 000
DISQUES NINJA TUNE INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	25 000
DISTRACTION FORMATS 2000 INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	100 000
DOMINO FILM AND TELEVISION INTERNATIONAL LTD (FILM ET TÉLÉVISION DOMINO INTERNATIONAL LTÉE)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS 2007-2008 : CANADA ET EUROPE	20 000
ÉDITIONS LES 400 COUPS INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : EUROPE FRANCOPHONE ET CANADA ANGLAIS	50 000
ÉDITIONS MARIE-FRANCE LTÉE	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CANADIEN ET EUROPÉEN	50 000
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CANADIEN (ANGLOPHONE) ET FRANÇAIS	25 000
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	CHAMPION ET SES G-STRINGS : DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS EUROPÉEN, AMÉRICAIN ET CANADIEN	20 000
FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA DE MONTRÉAL	ÉDITIONS 2006 ET 2007 - PROMOTION DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	30 000
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CANADIEN ET INTERNATIONAL	50 000
GUIDES DE VOYAGES ULYSSE INC., LES	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: CANADA ANGLAIS, ÉTATS-UNIS ET EUROPE FRANCOPHONE	50 000
INDUSTRIES DIVERTISSEMENT DISTRIBUTION (JDR) INC.	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ HD	25 000
ISBA MUSIC ENTERTAINMENT INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	25 000
MORIN-CHOINIÈRE MONTRÉAL INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CANADIEN ET AMÉRICAIN	50 000
PRODUCTIONS DINOSAURES 3D INC.	DINAUSAURES 3D LES GÉANTS DE LA PATAGONIE : COMMERCIALISATION À L'INTERNATIONAL	50 000
PRODUCTIONS FOLLE AVOINE INC., LES (MONTAGNE SECRÈTE, LA)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ÉTATS-UNIEN ET FRANÇAIS	50 000
RAFFIN PUBLICATIONS INC. (ÉDITIONS DU ROSEAU - IMPACT ÉDITIONS)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS: INTERNATIONAL	50 000
SPECTRA INTERNATIONAL DISTRIBUTION INC. (DISTRIBUTION SPECTRA INTERNATIONAL INC.)	COMMERCIALISATION DU CATALOGUE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	75 000
		1 126 000

VOLET 2 ► SODEXPORT - PROJET

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable		
Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
Subvention		
9013-9700 QUÉBEC INC. (PRÛCHE LIBRE, LA)	PRIX DIFFUSEURS EUROPÉENS/SODEC/RIDEAU - MONSIEUR LAMBERT ET LE BÉBERT ORCHESTRA	10 000
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	FOLQUÉBEC - ACTIVITÉS INTERNATIONALES 2006-2007	27 000
9111-2466 QUÉBEC INC. (CRÉATIONS MARIE-PIERRE LAFORTUNE)	PROSPECTION EN FRANCE	2 000
BEAUDOIN, PIERRE (INSTINCT)	SALONS ONE OF A KIND (TORONTO)	1 500
BOUCHARD, MYRIAM (ATELIER DES TOURELLES)	SALON ONE OF A KIND 2006 (TORONTO)	3 500
DE LAFONTAINE, ÉLYSE	PROSPECTION À TORONTO	900
LABONTÉ, CATHERINE (CAT DESIGNER VERRIER)	PROSPECTION PHILADELPHIA BUYERS MARKET OF AMERICAN CRAFT 2007	1 900
LABONTÉ, CATHERINE (CAT DESIGNER VERRIER)	PROSPECTION PHILADELPHIA BUYERS MARKET OF AMERICAN CRAFT 2006	1 900
LIBRAIRIE DU QUÉBEC INC.	VILIVRE	10 000
ROBERT, DOMINIQUE	SALON ONE OF A KIND (TORONTO) 2006	1 500
ROBERT, DOMINIQUE	SALON ONE OF A KIND SPRING SHOW (TORONTO) 2007	1 500
SOCIÉTÉ POUR L'AVANCEMENT DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE, LA	LE GRAND 8 - TOURNÉE 2006-2007	15 000
VOD DISTRIBUTION INC.	DÉVELOPPEMENT VIDÉO SUR DEMANDE	10 000
	Sous-total subvention	86 700
Aide remboursable		
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	PLASTER - PROSPECTION EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI	9 000
AGENCE SPHÈRE INC.	LES RESPECTABLES - DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AMÉRICAIN	7 000
BEAUREGARD, MARIO (GUITARES BEAUREGARD)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : JAPON, EUROPE ET ÉTATS-UNIS	15 000
BOÎTES DE LA PAIX	ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION 2006-2007	10 000
CASABON MOUGEOT (ATELIER CASABON MOUGEOT)	SALONS TORONTO ART EXPO	6 500
GUÉRIN, KINO	PARTICIPATION AU INTERIOR DESIGN SHOW (TORONTO) ET AU TORONTO OUTDOOR ART EXHIBITION 2006-2007	8 000
LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ EUROPÉEN	15 000
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN - PROSPECTION EN FRANCE	10 000
	Sous-total aide remboursable	80 500
		167 200

VOLET 2.1 ► AIDE À LA TOURNÉE HORS QUÉBEC

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE)	LA BANDE MAGNÉTIK - TOURNÉE EN FRANCE	12 104
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	PLASTER - TOURNÉE EUROPÉENNE	12 483
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	GENTICORUM - TOURNÉE INTERNATIONALE	13 320

9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	GENTICORUM - TOURNÉE EN ÉCOSSE ET AU ROYAUME-UNI	6 658
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	GENTICORUM - TOURNÉE AU DANEMARK	4 537
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING , FAMGROUP)	FRANÇOIS BOURASSA - JAZZ QUÉBEC AU LINCOLN CENTER NY	2 850
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES / UNION LABEL GROUP)	THE PLANET SMASHERS - TOURNÉE AU ROYAUME-UNI	15 000
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES / UNION LABEL GROUP)	ÉRIC PANIC - TOURNÉE EUROPÉENNE	10 000
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES / UNION LABEL GROUP)	SUBB - TOURNÉE AU CANADA	10 000
9E VAGUE INC.	DAMIEN ROBITAILLE - TOURNÉE EN BELGIQUE ET EN FRANCE	4 338
9E VAGUE INC.	DAMIEN ROBITAILLE - TOURNÉE EN FRANCE	3 468
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	MATAPAT - TOURNÉE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET AU MANITOBA	7 455
BONSOUND INC. (BONSON)	LE NOMBRE - TOURNÉE EN FRANCE	13 556
BONSOUND INC. (BONSON)	LE NOMBRE - TOURNÉE EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN SUISSE	11 444
BONSOUND INC. (BONSON)	MALAJUBE - TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS	10 000
BOULEV'ART INC.	ENSEMBLE MASQUES - TOURNÉE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS	12 078
C4 PRODUCTIONS INC.	GALAXIE 500 - TOURNÉE EN EUROPE	25 000
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES "LES FAUX-MONNAYEURS"	LES TIREUX D'ROCHES - TOURNÉE EN FRANCE	16 910
CORPORATION SERFIM INC.	LYNDA THALIE - TOURNÉE INTERNATIONALE	20 690
DIFFUSION YFB INC.	JAMIL - TOURNÉE EN FRANCE	23 524
DIFFUSION YFB INC.	FLORENT VOLLANT - TOURNÉE EN EUROPE	10 137
DISQUES AUDIOGRAMME INC., LES	ARIANE MOFFATT - TOURNÉE EN FRANCE	24 656
DISQUES EFFENDI INC.	JOEL MILLER - TOURNÉE EN FRANCE ET EN SUISSE	14 000
DISQUES EFFENDI INC.	MICHEL DONATO - TOURNÉE AU CANADA	14 000
DISQUES EFFENDI INC.	JAZZLAB - JAZZ QUÉBEC AU LINCOLN CENTER NY	4 380
DISQUES EFFENDI INC.	YVES LÉVEILLÉ - JAZZ QUÉBEC AU LINCOLN CENTER NY	3 540
DISQUES EFFENDI INC.	CHRISTINE JENSEN - JAZZ QUÉBEC AU LINCOLN CENTER NY	2 525
DISQUES EFFENDI INC.	YANNICK RIEU - TOURNÉE EN FRANCE	2 077
DISQUES INDICA INC., LES (EMPIRE KEROZEN)	DOBACARACOL - TOURNÉE EN EUROPE	25 000
DISQUES NINJA TUNE INC.	AMON TOBIN - TOURNÉE EN EUROPE	13 310
DISQUES NINJA TUNE INC.	AMON TOBIN - TOURNÉE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS	11 690
DUFOUR, YVON (SOMME)	BLUES GITAN - TOURNÉE EN FRANCE	7 960
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	CHAMPION ET SES G-STRINGS - TOURNÉE EN EUROPE	15 102
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	CHAMPION ET SES G-STRINGS - TOURNÉE EN FRANCE	9 898
FILMS GILLES CARLE INC., LES	CHLOÉ SAINTE-MARIE - TOURNÉE EN FRANCE	9 730
FILMS GILLES CARLE INC., LES	CHLOÉ SAINTE-MARIE - PULLY À L'HEURE DU QUÉBEC 2006	8 120
FILMS GILLES CARLE INC., LES	CHLOÉ SAINTE-MARIE - TOURNÉE EN FRANCE	7 150
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	ANGÈLE DUBEAU ET LA PIETA - TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS	25 000
GROUPE KARKWA, LE	KARKWA - TOURNÉE EN FRANCE ET EN BELGIQUE	12 387
JAJOU PRODUCTIONS (2004) INC.	LUCK MERVIL - TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS	10 275
JAJOU PRODUCTIONS (2004) INC.	LUCK MERVIL - TOURNÉE AUX ANTILLES	7 275
JAJOU PRODUCTIONS (2004) INC.	GAÏA - TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS	6 083
MÉDIA OPAK INC.	PATRICK WATSON - TOURNÉE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS	25 000
NOËL, CHRISTIAN (BACHEF COMMUNICATIONS)	LES BATINSES - TOURNÉE EN ESPAGNE	19 704
POULIOT, LORRAINE (LORRAINE POULIOT MANAGEMENT)	SUROÏT - TOURNÉE EN FRANCE	11 130
PRESTE INC.	GRIMSKUNK - TOURNÉE EN FRANCE	20 540
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE - TOURNÉE EN FRANCE	25 000
PRODUCTIONS ALIAS PERDU INC., LES (PRODUCTIONS PAC, LES)	PAULE-ANDRÉE CASSIDY - TOURNÉE EN FRANCE ET EN BELGIQUE	6 845
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	YANN PERREAU - TOURNÉE EN EUROPE	20 750

PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	CATHERINE MAJOR - FESTIVAL "ALORS... CHANTE" - MONTAUBAN 2006	8 380
PRODUCTIONS BENANNAH INC., LES	ANNIE BROCOLI - TOURNÉE EN FRANCE	25 000
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES	VINCENT VALLIÈRES - FESTIVAL "ALORS... CHANTE" - MONTAUBAN 2006	3 040
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	MARIE-MAI - TOURNÉE EN FRANCE	25 000
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	MATT HERSKOWITZ - TOURNÉE EN BELGIQUE	6 876
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN - FESTIVAL PULLY À L'HEURE DU QUÉBEC 2006	1 996
PRODUCTIONS POP6 INC.	LES PETITES TOUNES - TOURNÉE AU CANADA	18 990
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	LUDGER - TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS	17 575
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	LE VENT DU NORD - TOURNÉE EN SUÈDE	17 425
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO - TOURNÉE EN AUSTRALIE ET AU CANADA	25 000
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	KLEZTORY - TOURNÉE DANS L'OUEST CANADIEN	10 000
TACCA MUSIQUE INC.	POLÉMIL BAZAR - TOURNÉE EN FRANCE ET EN SUISSE	19 957
ZONE3 INC.	MARTIN DESCHAMPS - TOURNÉE EN FRANCE	6 450
		794 368

VOLET 3 ► PRÉSENCE COLLECTIVE DANS LES MARCHÉS ET FOIRES ET AUTRES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT CULTUREL

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
Présence collective		
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	PROTOCOLE 2006-2007	499 900
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	OUTIL DE COMMERCIALISATION - 2005-2006	30 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	OUTIL DE COMMERCIALISATION - 2006-2007	25 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	SOMMET DE LA FRANCOPHONIE - BUCAREST	5 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	PROTOCOLE 2006-2007	140 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	MISSION EXPLORATOIRE POPKOMM 2006	1 801
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	PROTOCOLE 2006-2007	88 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	MUSICORA 2007 - STAND QUÉBEC	20 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	OUVRIR LES PORTES - PRÉPARATION AU SALON DES MÉTIERS D'ART DU PHILADELPHIA MUSEUM OF ART	3 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	MISSION DE PROSPECTION AU MACEF (MILAN)	2 000
HORIZON QUÉBEC INC.	PROTOCOLE 2006-2007	425 000
HORIZON QUÉBEC INC.	MISSION DE COMMERCIALISATION AU JAPON ET EN CORÉE	30 000
HORIZON QUÉBEC INC.	NATPE 2007	6 000
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - CANNES 2006	199 192
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - SUNNY SIDE OF THE DOC 2006	23 238
	Sous-total présence collective	1 498 131

Rayonnement culturel		
4046862 CANADA INC. ET MICROSCOPE INC.	CONGORAMA - QUINZAINE DES RÉALISATEURS (CANNES)	25 000
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	SHOWCASE MONTRÉAL	6 000
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	M POUR MONTRÉAL	4 721
ALCHIMIES, CRÉATIONS ET CULTURES (FESTIVAL DU MONDE ARABE)	FESTIVAL DU MONDE ARABE - ÉDITION 2006	5 000
AMAZONE FILMS INC.	GILLES CARLE OU L'INDOMPTABLE IMAGINAIRE - SOUS-TITRAGE	2 805
BUREAU, GHISLAINE	LE LIVRE DES ORIGINES - MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE À PARIS	2 500
CHOUINARD, DENIS	L'ÉCOLE D'ÉTÉ DU CINÉMA À UKERSKE HRADISTE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - DÉLIVREZ-MOI	1 759
COLLECTIF 08 (FESTIVAL DE MUSIQUE ÉMERGENTE)	RENCONTRES TRANS MUSICALES DE RENNES 2006	900
COMMUNICATIONS TERDOR INC.	GEO-QUÉBEC, SUR LES CHEMINS DE LA DÉCOUVERTE - FRANCE ET BELGIQUE	10 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	BROUAGE 2006	1 400
COUP DE COEUR FRANCOPHONE	VOLET INTERNATIONAL 2006-2007	20 000
CULTURE JOKO	QUATRIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS ET CANADIEN DE DAKAR (CINECAN)	4 000
DIGIMART - LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU CINÉMA NUMÉRIQUE	DIGIMART 2006	25 000
ÉDITIONS ADAGE INC., LES	MISSION EN FRANCE - LA POÉSIE PREND LE MÉTRO ET LE BUS	1 150
FESTIVAL MONTRÉAL EN LUMIÈRE INC.	ÉDITION 2007	5 000
FILMS CINÉQUEST INC., LES	HOTHOUSE - FESTIVAL DU FILM DE SUNDANCE	1 000
FILMS DU RAPIDE-BLANC INC.	RÉTROSPECTIVE - SERGE GIGUÈRE À HOT DOCS	2 500
FILMS DU TRICYCLE INC., LES	UN FLEUVE HUMAIN - FESTIVAL CINÉMA DU RÉEL À PARIS	1 000
FILMS EN VUE INC.	L'ESPRIT DES LIEUX - SOUS-TITRAGE	5 330
FILMS PICHÉ-FERRARI INC.	LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES DE KAREN YOUNG - TIRAGE D'UNE COPIE PAL	640
GROUPE TVA INC. (FILMS TVA, LES)	DANS LES VILLES - FORUM DU FESTIVAL DU FILM DE BERLIN	3 000
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE - AFFAIRES INTERNATIONALES	10 000
LIBRAIRIE DU QUÉBEC INC.	PROTOCOLE 2006-2007	40 000
MANDALA DIFFUSION INC.	MISSION EN FRANCE	2 000
MEG : LE MONTRÉAL ÉLECTRONIQUE GROOVE INC., LE	MEG TOUR 2006-2007	20 000
NOIR SUR BLANC ANIMATION	UN, DEUX, TROIS, CRÉPUSCULE - EXPRESSION EN CORTO	1 000
NOIR SUR BLANC ANIMATION	UN, DEUX, TROIS, CRÉPUSCULE - FESTIVAL D'ANNECY 2006	1 000
OEIL VIF, L' (FILMS DU 3 MARS, LES)	L'AIR DE RIEN - SOUS-TITRAGE	681
PRODUCTIONS 7E VAGUE (P7V) INC.	MIROIRS D'ÉTÉ - SOUS-TITRAGE	1 300
PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES BORÉAL FILMS INC., LES	FARO, REINE DES EAUX - FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN ET FESPACO	2 000
PRODUCTIONS NUFILMS INC.	LE ROUGE AU SOL - SOUS-TITRAGE ANGLAIS	633
PRODUCTIONS THALIE INC.	LES ÉTATS-UNIS D'ALBERT - SORTIE EN FRANCE	1 273
QUATRE PAR QUATRE FILMS (ORDINAIRE) INC.	REGULIER OU SUPER, VIEWS ON MIES VAN DER ROHE - SORTIE AUX ÉTATS-UNIS	750
RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	DOC CIRCUIT DE MONTRÉAL 2006	2 051
RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	DOC CIRCUIT DE MONTRÉAL 2005	140
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	TOURNÉE AU CANADA	12 000
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	VOLET INTERNATIONAL 2006-2007	12 000
SAINT-GLINGLIN INC.	BLACK EYED DOG - FESTIVAL INTERNATIONAL DE LOCARNO (SUISSE)	1 800
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE MUSICALE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (SOPREF / LOCAL DISTRIBUTION)	LANCEMENT DE LONGUEUR D'ONDES À PARIS	2 600
	ATELIER GRAND NORD 2006 ET 2007	52 707

BERLINALE TALENT CAMPUS - FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN	1 371
BUREAU DE LIAISON DU CINÉMA DE L'ESPACE FRANCOPHONE	1 405
C.R.A.Z.Y. ET LES ÉTATS NORDIQUES - CANADIAN FRONT 2006 AU MOMA	750
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - CLERMONT-FERRAND 2006	101
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - BOURGES 2005	1 322
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - BOURGES 2006	2 539
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - CINÉMA DU QUÉBEC À PARIS 2006	346 872
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - CLERMONT- FERRAND 2007	14 054
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR	18 769
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - VISION DU RÉEL 2005	794
COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC - VISION DU RÉEL 2006	5 608
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN	2 706
EXPÉDITIONS DANS DIVERS FESTIVALS 2006-2007	15 589
FESTIVAL DE FILM DE DRESDEN 2007	1 454
FESTIVAL DU CINÉMA BELGE DE MOUSTIER - 18 ÉDITION	1 408
FESTIVAL DU CINÉMA BELGE DE MOUSTIER - 19E ÉDITION	2 108
FESTIVAL ÉCRANS NOIRS DU CINÉMA AFRICAIN ET FRANCOPHONE CAMEROUN - ÉDITION 2006	3 848
FESTIVAL EUROPÉEN DU FILM COURT DE BREST	1 380
FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE SIENNE 2006	2 813
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AUBAGNE 2006	1 350
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN	4 523
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MUNICH	6 152
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE PALM SPRINGS	460
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO 2006	2 147
GROS PLAN SUR LE QUÉBEC À LA SMITHSONIAN DE WASHINGTON	1 016
HORIZON QUÉBEC - NATPE 2007	1 500
HOT DOCS 2006 - TORONTO	2 118
LA PEAU ET LES OS APRÈS, À FORCE DE RÊVES ET LE POUCE VERT - SOUS-TITRAGE	3 752
LANCEMENT GRANDE OURSE TV5 MONDE	429
LEGGETE QUEBECHESE - OUTILS PROMOTIONNELS	1 977
LES LUMIÈRES 2005	1 408
LES LUMIÈRES 2006	1 405
LUC OTTER À ÉCRANS	886
MATÉRIEL PROMOTIONNEL 2005-2006	1 596
MATÉRIEL PROMOTIONNEL 2006-2007	18 337
MISSION DE PRODUCTEURS (DOCUMENTAIRES) QUÉBÉCOIS EN BELGIQUE	9 458
MISSION DE PRODUCTEURS ALLEMANDS (RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE)	331
MISSION DE PRODUCTEURS DOCUMENTAIRES À LEIPZIG EN ALLEMAGNE	4 000
MISSION PRODUCTEURS SUISSES	256
PRISONNIERS DE BECKETT - PARIS	1 056
RENCONTRES DE SUIVI - MISSION HORIZON QUÉBEC AU JAPON	4 803
RENCONTRES DE SUIVI - MISSION HORIZON QUÉBEC AU JAPON	443
SALON DU LIVRE DE PARIS 2006	3 479
SHOW CANADA 2006-2007	5 335

	SUNNY SIDE OF THE DOC - RENCONTRES MONTRÉAL 2007	2 637
	UN GARS, UNE FILLE LANCEMENT EN FRANCE	544
	WORLDWIDE SHORT FILM FESTIVAL 2006	801
	Sous-total rayonnement culturel	799 730
		2 297 861

VOLET 4 ► RELATIONS INTERNATIONALES

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES - QUÉBEC	SÉMINAIRE DE FORMATION AU CAMEROUN	5 050
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES - QUÉBEC	SÉMINAIRE D'ÉVALUATION DES FORMATIONS 2006 ET FORMATION DES FORMATEURS 2007	3 250
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	MOTS CROISÉS / PALABRAS CRUZADAS - ARGENTINE	1 500
PRODUCTIONS PÉRIPHÉRIA INC.	4IÈME ÉDITION DES RENCONTRES TENK	2 310
SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI, LE	ACTIVITÉS DE JUMELAGE - SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI ET SALON DU LIVRE MARITIME DE CONCARNEAU	5 000
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC	PARTENARIAT ENTRE ÉDITEURS SERBES ET QUÉBÉCOIS ET FLAMANDS ET QUÉBÉCOIS	10 000
	ACCUEIL PROTOCOLAIRE 2006-2007	4 857
SOCIÉTÉ ÉCONOMUSÉE DU QUÉBEC	ÉCONOMUSÉE: IMPLANTATION DU CONCEPT	40 000
VUES D'AFRIQUE	JOURNÉES QUÉBEC-CANADA AU BURKINA FASO - 2006	12 500
		84 467



LES LOIS ET POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALES



La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

Le 23 avril 1997, le conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a adopté la politique linguistique de la Société. En fonction de l'expérience vécue, cette politique répond toujours aux objectifs poursuivis au moment de son adoption. La Société n'a été saisie d'aucun dossier spécifique relativement à l'application de cette politique.

L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Une Politique sur l'utilisation des systèmes d'information par le personnel de la SODEC, adoptée en 2005, rappelle au personnel de la Société l'importance à accorder à la protection des renseignements personnels. De même, le resserrement du processus d'autorisation d'accès aux divers systèmes informatiques devrait contribuer à maintenir le niveau de protection de l'information sensible actuellement colligée.

Au cours de l'année, nous avons reçu, dix demandes d'accès à l'information dont une demande imprécise par téléphone qui ne s'est jamais traduite officiellement, et ce, malgré un courriel de la SODEC demandant au requérant de transmettre une demande écrite sur la nature des documents recherchés. À l'égard des neuf autres demandes : sept ont reçu une réponse favorable en totalité ou en partie, une seule a reçu une réponse négative et une demande a été référée à un autre organisme. Les demandes reçues concernaient des aides consenties, soit à des projets, soit à des clients de la SODEC, ou encore relevaient de la gestion interne de la Société.

Les règles de déontologie et d'éthique de la SODEC

Le 18 décembre 1995, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration. Au cours de l'année, il n'y a eu aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles porté à notre connaissance.

Le 18 novembre 2005, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres des diverses commissions consultatives et du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle. Ces règles, identiques pour toutes les commissions, sont similaires à celles applicables aux membres du conseil d'administration et comportent certains ajustements pour tenir compte des

particularités de leur mandat. Au cours de l'année, il n'y a eu aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles porté à notre connaissance.

Par ailleurs, la Société a fait adopter par son conseil d'administration, à sa séance du 11 décembre 2006, le code d'éthique applicable à tout son personnel, tel qu'elle avait été invitée à le faire par le Secrétaire général associé aux emplois supérieurs en y intégrant la *Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise*.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées

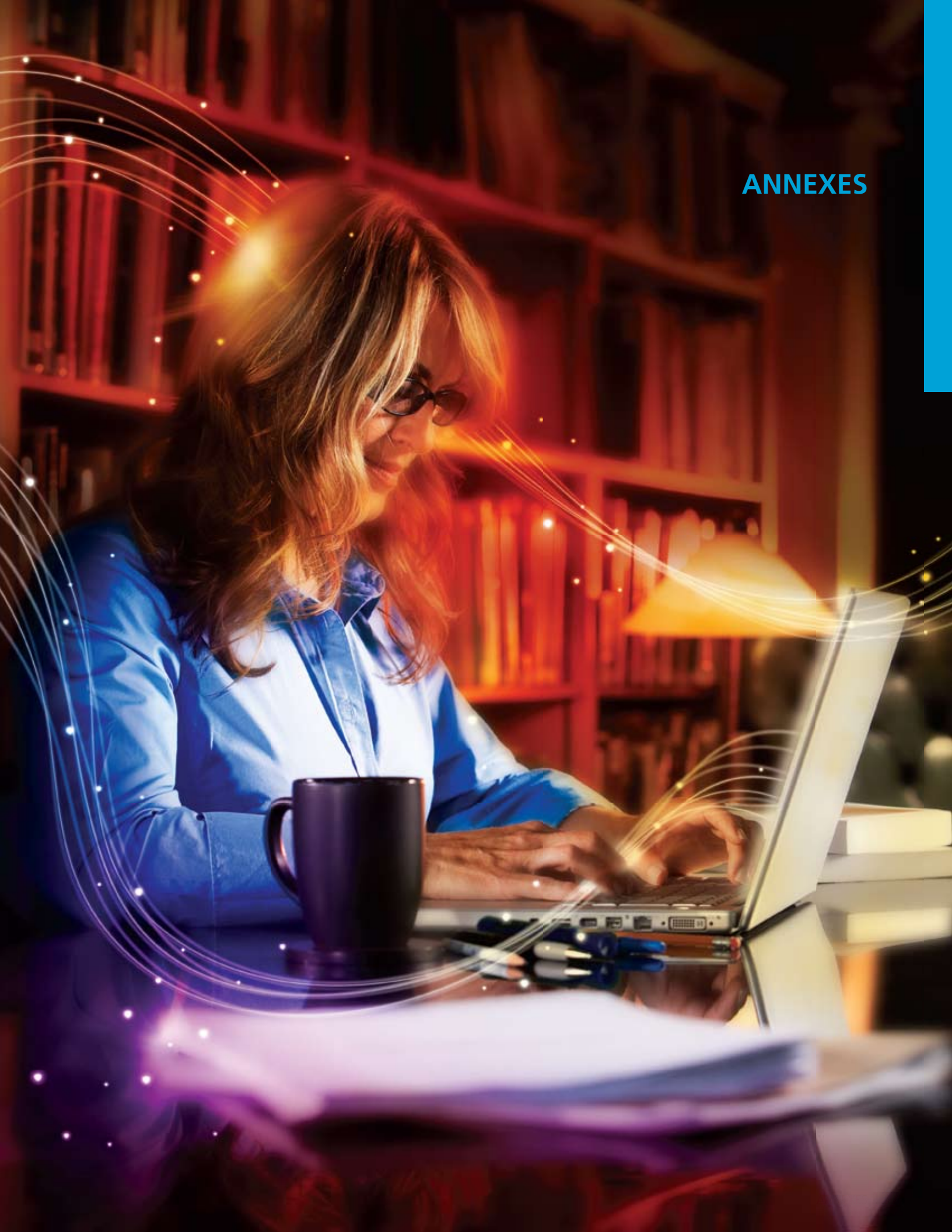
La Société a adopté le 7 novembre 2006, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1).

L'accès à l'égalité en emploi

La SODEC s'est appliquée à respecter les programmes gouvernementaux d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées, lesquels ont pour objet d'éliminer les obstacles qui pourraient empêcher ces personnes d'accéder à des postes de la fonction publique. Au 31 mars 2007, l'effectif total était de 102 postes. De ce nombre, 70 postes étaient occupés par des femmes dont 33 des 53 postes de catégorie « professionnels » ainsi que 35 des 38 postes de catégorie « personnel de bureau et technicien ».

Par ailleurs, le programme d'équité salariale pour le personnel syndiqué s'est terminé au cours de l'exercice 2006-2007. Ce programme a permis de repérer des écarts salariaux discriminatoires et de les corriger.

ANNEXES



LA LISTE DES CONSULTANTS ET DES MEMBRES DES COMITÉS D'ÉVALUATION

Audet-Nadeau, Vincent

Bailey, Clayton

Baiwy, Christian

Bastien, Pierre

Beaudet, Josée

Beaudry, Jean

Beaugrand-Champagne, Valérie

Beuparlant, Sophie

Beitel, Garry

Bissonnette, Sophie

Boivert, Nicole M.

Bolduc, Mario

Boudreau, Jean-Luc

Cadieux, Micheline

Canty, Daniel

Caron, Marielle

Castillo, Nardo

Clarke, Jocelyne

Cohen, Lewis

Curzi, Georges

Dalpé, Jean-Marc

Décary, Marie

Desrosiers, Étienne

Édoïn, Guy

Ferrari, Pepita

Fonfrède, Julien

Gariépy, Jean-Pierre

Gendron, Sylvie

Giard, Monique

Giguère, Louise

Giroux, Nicole

Gravel, Nicole

Gauvreau-Tremblay Dominique

Guy, Suzanne

Guy, Sylvain

Hénaut, Dorothy

Hidalgo, Federico

Jones, Tara

Kane, Jo-Ann

Lachapelle, Lucie

Lalonde, Robert

Lamarche, Bernard

Langlois, Denis

Lapointe, Maryse

Laurier, Nicole

Lavoie, André

Lavoie, Simon

Legagneur, Maryse

L'Espérance, Sylvain

Lupien, Sylvie

M-Boivert, Nicole

McCready, Denis

Mireault, Jean Louis

Morissette, Martin

O'Neil, Heather

Ouimet, Katherine

Pageau, Pierre

Panisset, Marie-Hélène

Paradis, Katia

Pelletier, Andrée

Pelletier, Francine

Pelletier, Frédérick

Pérusse, Michèle

Petit, Ginette

Plante, Daniel

Pollak, Roland

Potashnik, Jacob

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS

Cette déclaration d'engagement s'adresse aux citoyennes et citoyens du Québec : tout autant le citoyen qui nous a confié notre mission et fourni des ressources, que le client qui s'adresse directement à nous pour obtenir des services.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) fait partie du réseau gouvernemental formé du ministère de la Culture et des Communications, de sociétés d'État, et d'organismes qui travaillent ensemble à favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications. Ce réseau contribue également au rayonnement de la culture et des communications à l'étranger, fait la promotion du français comme langue commune des Québécoises et des Québécois, et favorise son influence dans le monde.

Notre mission

La SODEC a pour raison d'être de soutenir le développement, la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles. La place faite aux représentants des domaines culturels au sein de sa structure administrative, notamment au sein de son conseil d'administration, de son comité exécutif et de ses diverses commissions consultatives, témoigne de son engagement à offrir des services adaptés aux besoins de sa clientèle et à les livrer conformément aux principes de cette déclaration.

Notre mandat

Créée en 1995, en vertu de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services de ces entreprises et leur compétitivité au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger.

La SODEC assume principalement ce mandat en développant une connaissance approfondie des entreprises qu'elle dessert et en la partageant avec l'ensemble des intervenants du milieu, en développant des stratégies et des programmes d'intervention pertinents, et en administrant divers programmes de soutien financier de façon efficace. La Société assume également la gestion et la mise en valeur d'un parc immobilier patrimonial, principalement concentré à Place-Royale, dans la ville de Québec.

Notre public cible et nos partenaires

Les interventions de la SODEC visent l'ensemble de la population québécoise. Il importe toutefois de préciser que celle-ci n'offre généralement pas de services directs aux personnes physiques. De par son mandat et ses objectifs, la Société s'adresse principalement à une clientèle formée d'entreprises, d'organismes et d'associations des domaines culturels.

En intervenant auprès des entreprises culturelles, la SODEC fait le pari que celles-ci développeront et préserveront un espace privilégié pour que le créateur et le public puissent se rencontrer, s'apprécier et se reconnaître. En misant sur des entreprises viables, la Société assure une meilleure garantie de juste rémunération pour les créateurs et les artisans. En soutenant l'essor d'entreprises dynamiques et performantes, elle contribue également au développement économique et social des Québécoises et des Québécois.

Les domaines d'intervention de la SODEC sont les industries du cinéma et de la télévision, du disque et du spectacle de variétés, du livre, des métiers d'art, des médias et des œuvres numériques interactives à contenu culturel. Dans le domaine patrimonial, outre ses relations avec les locataires résidentiels et commerciaux, la SODEC maintient des relations avec les divers intervenants intéressés à la restauration, à la mise en valeur et à l'animation des lieux historiques où se trouvent les immeubles qu'elle possède.

Nos services

La SODEC possède divers outils d'intervention qu'elle utilise en complémentarité, dans le but de soutenir le développement, la production, la diffusion, et l'exportation des produits culturels québécois. La variété des outils dont elle dispose lui permet d'adapter ses interventions aux différentes situations des entreprises. Ainsi la Société offre :

Du soutien financier par :

- des programmes d'aide sous diverses formes, adaptés à chacun des domaines dans lesquels elle intervient;
- un programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel;
- la gestion de l'admissibilité des entreprises et des œuvres aux mesures d'aide fiscale destinées aux entreprises culturelles.

Du financement spécialisé pour toute entreprise culturelle sous forme :

- de prêt à terme;
- de crédit renouvelable;
- de garantie de prêt;
- d'investissement au projet et de capital-actions.
- Des études et des recherches pour suivre l'évolution des industries culturelles.
- Des activités et des outils pour sensibiliser la population au dynamisme des entreprises culturelles et à leurs réalisations.
- Des échanges avec les partenaires du milieu.
- La gestion et la mise en valeur d'immeubles patrimoniaux.

Les principes qui guident notre façon de livrer nos services

La SODEC désire continuer d'offrir des services adaptés aux besoins des entreprises culturelles et de le faire avec un souci constant d'améliorer son service à la clientèle. La qualité de notre prestation de services repose sur des principes de base partagés par l'ensemble du personnel, la direction et les représentants des milieux culturels qui siègent au conseil d'administration et aux différentes commissions consultatives.

LA PERSONNALISATION DES RAPPORTS

- Nous confions à une seule personne le soin de coordonner le traitement d'une demande, et cette personne se charge, au besoin, de fournir au requérant l'assistance requise et de le guider au bon endroit.
- En tout temps, nos clients connaissent l'identité de la personne responsable du traitement de leur dossier et peuvent communiquer avec elle.
- Nous répondons aux appels et aux demandes avec courtoisie et nous en faisons un suivi attentif.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARTENARIAT RÉEL

- Nos stratégies de développement et nos programmes sont élaborés en consultation avec le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et les diverses commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, où siègent des représentants issus des milieux culturels.
- Lorsque cela s'avère plus efficace, nous confions à des organismes associatifs la gestion de certaines opérations, comme c'est le cas dans l'encadrement de délégations d'entreprises québécoises à certaines activités de promotion à l'étranger.
- Nous publions diverses études sur l'état des industries culturelles et des secteurs qui les composent afin

d'alimenter une meilleure connaissance de nos domaines d'intervention.

- Nous nous assurons que les délais accordés pour le dépôt des demandes d'assistance financière tiennent compte des calendriers d'activités de nos clientèles.

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

- Nous avons des services d'accueil et de renseignement à Montréal et à Québec, et nous offrons une ligne téléphonique sans frais 1 800 accessible dans tout le Québec.
- Nous utilisons les moyens appropriés, y compris les nouvelles technologies de l'information, pour communiquer avec les citoyennes et les citoyens.
- Nous maintenons un site Internet à jour et de qualité qui assure un accès immédiat à une information pertinente.
- Nous visons une simplification adéquate des démarches administratives.
- Nous nous assurons que les besoins particuliers de notre clientèle, eu égard entre autres à leur localisation ou à des handicaps physiques, n'altèrent pas indûment leur accessibilité à nos services.

UNE RECHERCHE DE L'ÉQUITÉ

- Nous donnons à tous la même information claire et adéquate sur nos services et nos programmes.
- Nous fournissons des services professionnels à tous nos clients et traitons leur demande avec la même compétence et le même intérêt.
- Nous déterminons l'admissibilité à l'assistance financière selon des critères définis dans des programmes dont les paramètres sont publiés et selon les disponibilités financières de la Société. Nous appuyons nos décisions sur l'objectivité et nous les motivons.
- Nous publions notre politique en ce qui a trait à des services-conseils externes dans la gestion de nos programmes. Cette politique vise à assurer, entre autres, la sélection de consultants reconnus dans leur milieu pour leur professionnalisme, leur capacité d'analyse, leur rigueur intellectuelle, leur impartialité ainsi que leur ouverture d'esprit.
- Nous recherchons également une diversité des expériences, des orientations professionnelles ou artistiques et des origines régionales des membres de ces comités.

UNE GESTION TRANSPARENTE

- Nous rendons publics les critères et les normes de chacun des programmes administrés par la Société.
- Nous rendons publique la liste des bénéficiaires des différents programmes d'aide financière.
- Nous nous assurons que chaque client qui le demande reçoive une explication claire et complète des motifs qui justifient la décision prise à l'égard de sa demande.

LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

- Nous veillons à la confidentialité des renseignements que nous détenons dans le respect des lois en vigueur au Québec.

COMPÉTENCES ET PROFESSIONNALISME

- Nous maintenons un savoir-faire basé sur des qualifications et des connaissances qui nous permettent de répondre adéquatement aux demandes et d'assurer la qualité de nos services.
- Nous nous faisons un devoir de mettre à jour ces connaissances, de façon à bien adapter nos interventions.
- Nous nous assurons que notre personnel possède l'information requise pour offrir un service de qualité.

Lorsque vous communiquez avec nous, voici les objectifs que nous nous fixons

AU TÉLÉPHONE

- nous identifier clairement, en précisant notre nom et notre direction générale;
- répondre de façon personnalisée à votre appel, avec politesse et courtoisie;
- vous diriger vers le bon interlocuteur;
- retourner votre appel dans les 48 heures;
- utiliser la messagerie téléphonique de façon à toujours vous laisser un message clair et lorsque nous devons nous absenter du bureau, à vous indiquer à qui vous adresser en cas de nécessité.

À LA RÉCEPTION DE NOS BUREAUX ADMINISTRATIFS

- vous diriger à votre arrivée vers la personne avec qui vous avez rendez-vous;
- lorsque vous vous présentez sans rendez-vous, vous diriger vers un membre du personnel qui pourra vous aider.

PAR COURRIER POSTAL OU ÉLECTRONIQUE

- pour toute demande adressée à la Société, vous en confirmer la réception et identifier un répondant qui assurera un suivi adéquat à votre demande, et ce, dans les meilleurs délais.

Notre service à la clientèle

L'équipe de la SODEC est soucieuse d'offrir des services de qualité et d'améliorer sa performance. Nous entendons procéder périodiquement à l'évaluation de la prestation de services que nous offrons.

Même si la responsabilité première qui consiste à respecter les engagements de cette déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens incombe à chacun des membres du personnel de la Société, toute plainte ou commentaire concernant le service à la clientèle pourra être adressée au Secrétariat à la qualité des services, à l'attention de :

Pierre Major

Direction générale planification, politiques et communications

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1M6

Télécopieur : (514) 841-8606

Courriel : qualite-service@sodec.gouv.qc.ca

Nous donnerons suite à toute plainte écrite, dans un délai inférieur à 30 jours ou, en situation exceptionnelle, nous vous informerons des motifs de tout retard et d'un nouvel échéancier.

La SODEC rendra compte du respect des engagements de cette déclaration dans son rapport annuel de gestion, déposé à l'Assemblée nationale.

POUR NOUS JOINDRE

À Montréal :

SODEC

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1M6

Téléphone : (514) 841-2200

Télécopieur : (514) 841-8606

Sans frais : 1 800 363-0401

À Québec :

SODEC

36 1/2, rue Saint-Pierre

Québec (Québec) G1K 3Z6

Téléphone : (418) 643-2581

Télécopieur : (418) 643-8918

À Paris :

SODEC

66, rue Pergolèse

75016 Paris

Téléphone : (33) 01 40 67 85 70

Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

L'adresse du site Internet de la SODEC est :

www.sodec.gouv.qc.ca

Vous pouvez nous transmettre toute demande d'information via Internet à l'adresse suivante :

info@sodec.gouv.qc.ca

La syntaxe du courriel de notre personnel est :

prenom.nom@sodec.gouv.qc.ca

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Guidé par la Charte de la langue française, la Société est déterminée à intégrer les orientations gouvernementales relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française, dans la réalisation quotidienne de sa mission.

La Société met donc de l'avant sa politique linguistique précisant les règles à suivre et les mesures à prendre pour atteindre son objectif.

La Société associe dans sa démarche tous les membres de son personnel qui, pris individuellement, réalisent une partie de sa mission. Aussi leur incombe-t-il de s'approprier comme priorité l'emploi d'un français de qualité, oralement, dans les textes ou autrement.

De la participation de tous, il résultera une action exemplaire auprès de nos partenaires et de nos concitoyens : un effet d'entraînement.

Portée de la politique et cadre juridique

Le contenu de cette politique ne doit pas être considéré comme une interprétation juridique des dispositions de la Charte de la langue française qui lui sert de fondement.

Plan

La politique linguistique de la Société est en quatre parties : les communications externes, les documents produits par la Société, la langue de travail et la qualité de la langue française.

Comité de la politique linguistique

Un comité de la politique linguistique, présidé par le directeur général de l'administration, est mis sur pied pour veiller à son application et suggérer des correctifs au besoin. Il comprend deux membres désignés par le directeur général de l'administration.

Les communications externes

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La langue utilisée dans les communications verbales et écrites du personnel avec le public doit refléter le statut du français, langue officielle du Québec.

RÈGLES

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES OU EN PERSONNE

La langue de premier contact avec le public, au téléphone ou en personne, est le français et tout membre du personnel, qui a l'initiative de la communication avec un citoyen, s'adresse d'abord à lui en français.

RÉPONDEURS ET BOÎTES VOCALES

Les messages enregistrés sur répondeurs téléphoniques ou au moyen de la messagerie vocale ne sont qu'en français. Il est possible d'utiliser d'autres langues à condition que le français soit prioritaire et accessible distinctement.

COMMUNICATIONS PAR ÉCRIT AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE

Quand un membre du personnel écrit à une personne physique au Québec et qu'il a l'initiative de la communication, il utilise le français. Toutefois, il peut utiliser une autre langue s'il a une indication de la préférence de la langue du correspondant.

Quand un membre du personnel répond à une lettre rédigée dans une autre langue que le français par une personne physique, il peut répondre dans la langue de son correspondant.

COMMUNICATIONS AVEC DES PERSONNES MORALES AU QUÉBEC	Les communications écrites adressées à des personnes morales au Québec sont en français.
COMMUNICATIONS AVEC DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES HORS QUÉBEC	<p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec, ayant un établissement au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle est faite en français, accompagnée d'une traduction présentée sur papier sans en-tête, sans signature, et portant la mention « traduction ».</p> <p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec, non établies au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle peut être faite dans une autre langue, sur papier avec en-tête et avec signature.</p>
GOVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX	Quand un membre du personnel communique par écrit avec le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une autre province, il utilise toujours et exclusivement le français. Une traduction peut être présentée sur papier sans en-tête, sans signature, et portant la mention « traduction ».
GOVERNEMENTS ÉTRANGERS	Quand la communication s'adresse à un gouvernement étranger, dont la langue de fonctionnement n'est pas le français, elle peut être faite dans une autre langue, sur papier avec en-tête et avec signature.
PERSONNES, COMMUNAUTÉS ET ORGANISMES AUTOCHTONES	La langue de communication est le français. Toutefois, la Société peut utiliser une autre langue dans ses rapports avec les personnes, communautés et organismes autochtones qui ne s'expriment pas en français.
CONFÉRENCES ET ALLOCUTIONS	Les présentations faites lors de conférences ou d'allocutions sont en français. Elles peuvent être dans une autre langue, sur autorisation du directeur général de l'administration, si elles sont faites dans le cadre d'activités internationales où il n'y a pas de service d'interprétation et où le français n'est pas la langue de l'activité.
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX (salons, expositions, foires, etc.)	Lorsque la Société participe à une exposition, à une foire ou à un autre événement organisé partiellement ou entièrement avec son concours, elle s'assure que l'information la concernant soit au moins offerte en français.

Les documents produits par la Société

PRINCIPES GÉNÉRAUX

En règle générale, la langue utilisée dans les textes et documents est le français.

RÈGLES

DOCUMENTS D'INFORMATION (dossiers de presse, formulaires, etc.)	Dans le cas de documents destinés à une diffusion massive, ceux-ci peuvent être traduits dans d'autres langues mais sur des supports distincts : > les communiqués, dossiers de presse et documents d'information brochures, dépliants, dans le cadre d'activités internationales de la Société au Québec ou hors Québec; > les brochures, dépliants, formulaires et cartons d'invitation portant sur les activités et les programmes d'aide de la Société.
DIFFUSION DE TEXTES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET SUR L'INFOROUTE	La communication de textes ou documents par courrier électronique et sur inforoute répond aux mêmes règles que les communications écrites.
CONTRATS, ENTENTES ET PROTOCOLES	Les contrats, ententes et protocoles, signés au nom de la Société, sont en français. Il en est de même pour toutes les parties des plans et devis reliés à la signature d'un contrat, à une subvention, à un permis d'autorisation, à un certificat ou au respect d'une obligation contractuelle ou légale et, en règle générale, aux contrats qui s'y rattachent en sous-traitance. Si la Société contracte à l'extérieur du Québec, ces contrats, ententes et protocoles peuvent être signés sur demande dans une autre langue seulement, ou en deux versions, l'une en français, l'autre dans une autre langue, en autant que l'une ou l'autre soit reconnue aux fins d'interprétations éventuelles. Les contrats peuvent contenir une mention rappelant à l'autre partie ou aux autres parties impliquées que les dispositions de la Charte de la langue française et de ses règles doivent être respectées.
DIPLÔMES, CERTIFICATS, PERMIS ET ATTESTATIONS	Les diplômes, certificats, permis et attestations sont en français.
PLACEMENTS MÉDIAS	Les publicités sont en français. Elles peuvent être faites dans une autre langue conformément aux dispositions de la Charte de la langue française. Les appels de candidatures sont en français. Toutefois, ils peuvent être dans une autre langue que le français, pour autant qu'ils soient rendus publics simultanément dans un autre organe d'information diffusant en français, et ce, dans des conditions de présentation au moins équivalentes.
AFFICHAGE	La Société n'utilise que le français dans l'affichage. Toutefois, l'affichage relatif à des activités similaires à celles d'entreprises commerciales peut être fait à la fois en français et dans une autre langue, conformément à la réglementation applicable.
APPEL D'OFFRES	Les appels d'offres sont en français. Toutefois, ils peuvent être dans une langue autre que le français si la Société s'adresse à l'extérieur du Canada.

La langue du travail

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Tout membre du personnel a le devoir d'utiliser un français correct et conforme au bon usage dans ses rapports avec ses collègues et avec le public.

Tout membre du personnel doit être informé des droits reconnus par la Charte de la langue française concernant la langue du travail.

RÈGLES

DÉSIGNATION DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	La Société, ses unités administratives et ses comités sont désignés uniquement par leur dénomination française.
DÉSIGNATION DES TITRES DE FONCTION ET DE LA SIGNALISATION	<p>Les titres de fonction du personnel sont désignés par leur seule dénomination française. Quant à la signalisation, autre que celle relative à la santé et à la sécurité, elle se fait uniquement en français dans les établissements de la Société.</p> <p>Les cartes professionnelles sont en français. Toutefois, dans le cadre d'activités internationales, elles peuvent être à la fois en français et dans une autre langue.</p>
CONDITIONS D'EMPLOI (connaissance du français et de l'anglais)	<p>Tout candidat ou toute candidate à une fonction doit maîtriser la langue française.</p> <p>La Société se réserve la possibilité d'imposer, dans le processus de sélection, un examen de français.</p> <p>La Société peut exiger la connaissance d'une autre langue si elle est indispensable à une fonction.</p>
PARTICIPATION À DES RÉUNIONS	<p>Les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions de la Société sont en français.</p> <p>Le personnel s'exprime en français dans les réunions avec d'autres administrations gouvernementales ou dans le cadre d'organisations internationales qui ont le français comme langue officielle ou langue de travail, et dans les réunions qu'il tient avec les représentants d'une entreprise établie au Québec.</p> <p>Dans les réunions, le personnel peut s'exprimer dans une langue autre que le français, dans le cadre d'activités internationales au Québec ou hors Québec, avec les représentants d'une entreprise non établie au Québec et avec des citoyens anglophones qui en font la demande.</p> <p>Si la Société convoque la réunion, le procès-verbal sera en français avec une version sur support distinct dans une autre langue, sur demande.</p>
POSTES DE TRAVAIL	La Société vise à ce que les équipements et l'environnement des postes de travail soient en français.

La qualité de la langue française

PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'emploi d'un français de qualité doit être une priorité pour chacun des employés.

La Société entend promouvoir l'utilisation d'un français exemplaire dans ses communications et, à cette fin, sensibiliser son personnel à cette valeur essentielle.

RÈGLES

RÈGLE GÉNÉRALE	Tous les textes ou documents produits par le personnel de la Société doivent être rédigés avec le souci d'une langue claire et correcte. De plus, ils doivent respecter les avis de normalisation et tenir compte des recommandations de l'Office de la langue française en matière de terminologie.
PERFECTIONNEMENT	La Société offre à ses employés des cours de perfectionnement ou des activités destinés à améliorer la qualité du français.
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	La Société vise à ce que le personnel dispose des documents ou logiciels de référence nécessaires à la rédaction de textes dans un français de qualité. Le guide LE FRANÇAIS AU BUREAU est une référence première.
RÉVISION LINGUISTIQUE	La direction générale politiques, communications et relations internationales assure la révision linguistique des documents destinés au public ou reflétant l'image de la Société (brochures, dépliants, communiqués, rapport annuel, journal interne, etc.).
PROMOTION	La Société met de l'avant des activités visant à valoriser la qualité dans l'usage du français et à sensibiliser le personnel à cette valeur fondamentale.

LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Préambule

ATTENDU QUE la Société a pour objets de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Société est composé de membres provenant de diverses entreprises culturelles correspondant aux domaines de compétences de la Société;

ATTENDU QUE les administrateurs doivent, de par la loi constitutive de la Société, éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, agir avec intégrité, fidélité et sans parti pris dans l'accomplissement de leur devoir d'administrateur et respecter la confidentialité des informations qui leur sont transmises;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la loi, la Société détermine par règlement des règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration.

I. Devoirs et obligations

1. L'administrateur doit agir avec bonne foi, compétence, diligence, impartialité, honnêteté et loyauté dans l'accomplissement de son devoir d'administrateur.
2. L'administrateur doit éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, de nature à entraver l'exercice de ses fonctions et la poursuite des buts de la Société.
3. L'administrateur dénonce, par écrit, au président de la Société, toute situation de conflit d'intérêts le concernant.
4. L'administrateur s'abstient de prendre part à toute délibération ou décision risquant d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts.
5. L'administrateur doit, chaque année, informer, par écrit, le secrétaire de la Société de toute activité qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent ou qui pourrait l'empêcher de s'acquitter objectivement et de façon impartiale de son devoir.
6. L'administrateur, autre que le président du conseil, appelé ou invité à représenter officiellement la Société à l'externe doit, au préalable, obtenir l'autorisation expresse du président de la Société et il ne peut d'aucune manière lier autrement la Société.

Tout semblable engagement ou représentation au nom de la Société par un administrateur doit être compatible avec les buts, les orientations et les politiques de la Société.

7. L'administrateur adopte, dans ses relations envers le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle et les commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, une attitude empreinte de respect et d'ouverture dans le but d'assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse.
8. L'administrateur respecte la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ainsi que les décisions qui en découlent dans la mesure où elles ne sont pas encore publiques, de même que les informations qui lui sont communiquées ou transmises dans le cadre de ses fonctions.
9. L'administrateur ne peut utiliser, pour ses propres fins ou celles d'un tiers, l'information qu'il obtient en raison de ses fonctions.

II. Conflit d'intérêts

10. Constitue une situation de conflit d'intérêts celle où les intérêts de l'administrateur, de l'un de ses proches immédiats ou d'un tiers dans une entreprise culturelle ou une entreprise affiliée à ce dernier, entrent en conflit avec ses responsabilités d'administrateur ou est susceptible de compromettre l'impartialité, l'indépendance ou l'intégrité de l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions.
11. Constituent ainsi, mais de manière non limitative, un conflit d'intérêts les situations suivantes :
 - l'utilisation, à des fins personnelles ou pour celles d'un proche immédiat ou d'un associé, d'informations confidentielles ou privilégiées auxquelles l'administrateur a accès dans le cadre de ses fonctions, de même que de biens, équipements et services de la Société;
 - l'utilisation par l'administrateur de ses prérogatives ou fonctions en vue de rechercher un gain ou un profit ou d'en retirer un avantage personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé;
 - la participation à une délibération ou à une décision du conseil d'administration, sachant qu'un conflit réel ou potentiel ou apparent existe, afin de l'influencer et d'en retirer un gain personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé;

- la non-divulgence d'un intérêt dans une demande d'aide financière d'une entreprise culturelle ou lors de l'analyse d'une recommandation d'un comité d'évaluation relativement à une telle demande, lorsque celle-ci est sous étude par la Société;
- le soutien indu à une entreprise culturelle dans ses rapports avec la Société, en vue d'accorder un traitement de faveur à cette entreprise;
- la sollicitation d'une aide par l'administrateur pour un proche ou un associé.

12. Par proche immédiat, on entend un membre de la famille immédiate de l'administrateur ou une personne avec laquelle l'administrateur maintient une relation intime.

Constitue un associé, une personne avec laquelle l'administrateur détient ou partage directement ou indirectement un intérêt financier.

- 13.** L'administrateur directement ou en relation avec une entreprise culturelle à titre d'actionnaire, d'administrateur, de dirigeant, de conseiller, de contractant ou d'employé qui sollicite pour l'entreprise ou reçoit une aide financière de la Société ne se trouve pas en conflit d'intérêts si l'aide accordée à l'entreprise par la Société satisfait aux exigences suivantes :
- l'administrateur en cause ne participe, ni n'influence de quelque manière les délibérations et la décision de la Société;
 - l'aide a été accordée selon le processus décisionnel en vigueur au sein de la Société.
- 14.** Le secrétaire du conseil d'administration doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil de chaque cas de déclaration d'intérêt de l'administrateur, de son retrait de la réunion ou du fait qu'il n'a pas pris part à la discussion ou à la décision.

III. Conseil et information

- 15.** L'administrateur a droit à des services de conseil et d'information aux fins d'application du présent règlement.
- 16.** L'administrateur qui estime se trouver dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du présent règlement peut prendre avis auprès du secrétaire de la Société sur cette situation.

IV. Mise en œuvre et observance du règlement

- 17.** Un comité d'éthique d'au plus trois personnes, dont le secrétaire du conseil d'administration, est créé pour la mise en œuvre et l'application des règles de déontologie.

Les deux autres membres du comité d'éthique sont choisis par le secrétaire selon l'ordre de la liste des personnes ressources constituée et approuvée par le conseil d'administration de la Société.

- 18.** Le comité d'éthique donne son avis et fait enquête sur toute question relative à l'interprétation et à l'application du code d'éthique qui lui est soumise par écrit par le secrétaire de la Société, ou au moins cinq membres du conseil d'administration, afin d'évaluer une situation de conflit d'intérêts ou de non-respect des règles déontologiques par un administrateur.
- 19.** L'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'un acte dérogatoire aux règles déontologiques a droit d'être entendu par le comité d'éthique, de déposer par écrit et d'apporter un éclairage pertinent.
- 20.** Le comité d'éthique consigne son rapport motivé par écrit et le remet au secrétaire de la Société, lequel informe le conseil d'administration et l'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'acte dérogatoire aux règles déontologiques, des conclusions et recommandations du comité d'éthique.
- 21.** Le comité d'éthique doit remettre son rapport dans les 30 jours de la réception de l'écrit du secrétaire de la Société.
- 22.** Le comité d'éthique peut formuler des recommandations ainsi que les mesures ou sanctions que la Société peut adopter ou prendre dans une situation donnée, s'agissant d'un blâme ou d'une réprimande ou, selon la gravité de l'acte reproché, de la démission de l'administrateur visé.
- 23.** L'administrateur s'engage à se conformer en tous points et en tout temps aux règles déontologiques tant qu'il demeure administrateur et dans l'année suivant la fin de ses fonctions, ainsi qu'aux conclusions et recommandations du comité d'éthique le visant.

V. Dispositions finales

- 24.** Le terme « Conseil » utilisé dans le présent règlement comprend les divers comités du conseil d'administration de la Société.
- 25.** Le présent règlement entre en vigueur lors de son adoption par le conseil d'administration.

INDEX DES PHOTOS

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont collaboré à ce rapport annuel en nous fournissant des photographies.

Musique et variétés

Mia Dolca Vita, Marco Calliari,
Productions Casa Nostra,
pochette Gabriel Aldama (Makina),
photo Gabriel Aldama,
Alexis K. Laflamme

Gisèle, Xavier Caféine,
Média Opak, pochette Ottoblix,
Louis "bobo" Boutin,
photo Chris Kralik

Dans ce monde pout pout, Bori,
Productions de l'Onde,
pochette Stéphan Lorti (Design),
illustrations Marie Lafrance

Close to Paradise, Patrick Watson,
Secret City Records,
Direction artistique, sculpture et
photos Brigitte Henry, design et
illustrations Thomas Csano,
Pierre Jeanneau

2D, Les Denis Drolet,
Productions Jacques K. Primeau,
pochette Vincent Léonard,
Martin Larouche,
illustrations Martin Larouche

Fakek'choz, Pépé et sa guitare,
Licence de la Compagnie Larivée
Cabot Champagne,
pochette Émilie Hallé, photo Camirand

Fixer le temps, Dumas,
Tacca Musique, pochette Colette et
Gaëlle B., photo Dumas et Éno.

Claude Dubois en spectacle,
Casino de Montréal,
octobre-novembre 2006,
photo de François Brunelle.

Cinéma et production télévisuelle

Congorama, de Philippe Falardeau,
produit par Micro_scope et Tarantula

**La Vie secrète des gens heureux,
de Stéphane Lapointe,**
produit par MaxFilms

**Un dimanche à Kigali,
de Robert Favreau,**
produit par les Productions Équinoxe

Black Eyed Dog, de Pierre Gang,
produit par Grana Productions

Bon Cop, Bad Cop, de Érik Canuel,
produit par Park Ex Pictures- Sortie 22

**Le Secret de ma mère,
de Ghyslaine Côté,**
produit par Remstar

Humanima,
série documentaire,
Productions Nova Média

Livres

**Abitibi-Témiscamingue,
de Denis Chabot,**
Éditions de l'Homme

**Histoire du Québec,
de Hélène-Andrée Bizier,**
Éditions Fides

**Iphigénie en haute-ville,
de François Blais,**
Éditions L'instant même

**Espèces en voie de disparition,
de Robert Lalonde,**
Éditions Boréale

**Un canard à New York,
de Connie Kaldor, Fil
et Julie et Geneviève Bilodeau,**
Éditions La Montagne Secrète

**La Poussière du temps,
de Michel David,**
Éditions HMH

Salon du livre de l'Outaouais 2007,
affiche réalisée par Kaboom Commu-
nication Design inc.

**La Fatigante et le fainéant,
de François Barcelo,**
Soulières éditeur

Métiers d'art

**Guitare de concert,
de André Brunet – maître-luthier,**
photo de Jacques Fontana

Coffre Egypte, de Coffretier d'art,
photo de Denise Bouchard

**Chapeau Dune, de Manon Lortie
– chappellerie,**
photo de Jean Albert

**Bijou CD, de Robert Langlois
– joaillerie,**
photo de Robert Langlois

**Objet décoratif Maple silo
with sand, de Design Schleeh inc,**
photo de Colin Schleeh

**Vitrail Vitraux, boulot, dodo,
de Philippe Bettinger,**
photo de Philippe Bettinger

**Verrerie La Méduse
à Havre-aux-Maisons**

SIDIM 2006,
Productions Interface Design





Siège

215, rue Saint-Jacques
Bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Téléphone : (514) 841-2200
Sans frais : 1 800 363-0401
Télécopieur : (514) 841-8606
Courriel : info@sodec.gouv.qc.ca
www.sodec.gouv.qc.ca

Bureau de Québec

36 ½, rue Saint-Pierre
Québec (Québec) G1K 3Z6
Téléphone : (418) 643-2581
Télécopieur : (418) 643-8918

Commissariat de la SODEC en Europe

66, rue Pergolèse
75016 Paris
Téléphone : (33) 01 40 67 85 70
Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

Cette publication a été produite par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Conception et réalisation graphique

Morrow Communications

Dépôt légal 2007
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-550-50823-6

*Société
de développement
des entreprises
culturelles*

Québec 